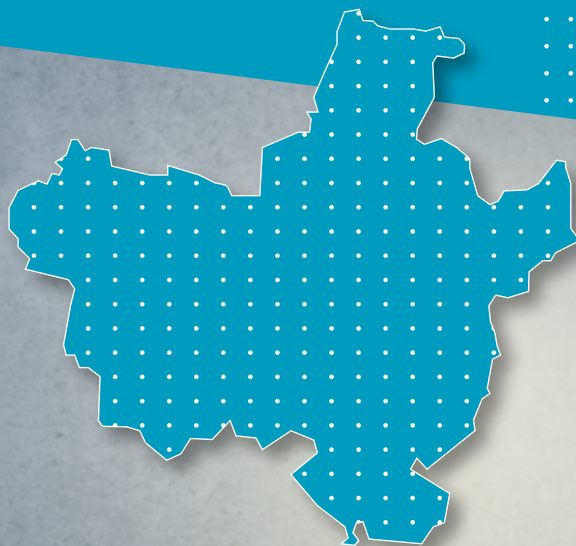


81 Communes
pour un territoire !



RAP- PORT D'AC- TIVI- TÉS

20
19



Régis Banquet

Président de
Carcassonne Agglo

Pour cette dernière année du mandat 2014/2020, Carcassonne Agglo a concrétisé de grands projets et conforté son action en faveur du territoire et de ses habitants. Porté par l'engagement des agents et des élus, ce rapport d'activité est la preuve du dynamisme de notre Collectivité.

Impliqué dans le développement économique du territoire, Carcassonne Agglo s'appuie sur le Réseau des Maisons de l'Innovation, du Numérique et de l'Entrepreneuriat ([R]Mine), pour développer son action dans les domaines du numérique mais aussi de l'insertion, de la formation et de l'enseignement supérieur. Les efforts engagés en matière d'accompagnement des porteurs de projets et l'aménagement des Zones d'Activités viennent consolider notre implication sur le territoire.

Relevant le défi de la transition écologique, nous nous sommes engagés dans la semaine européenne de la mobilité. Convaincue que notre transition passera notamment par un changement dans nos pratiques de déplacements, Carcassonne Agglo s'est investie dans la création d'un Pôle d'Échanges Multimodal. Le travail de nos services a aussi permis à notre collectivité d'avancer dans son engagement pour protéger et partager la ressource en eau.

Conservant la solidarité comme colonne vertébrale, l'Agglo continue son action auprès des habitants : soins, portage des repas, crèches, accueils de loisirs, centres-sociaux... Une solidarité appréciée par 95% des bénéficiaires et de leurs familles et pleinement assurée par le CIAS. Notre démarche de mutualisation entre nos deux structures se renforce grâce à l'investissement de nos services ressources.

Nous n'avons négligé aucun domaine. En matière de culture, les spectacles proposés aux quatre coins de notre territoire, dans le cadre de l'Envolée, ont connu un énorme succès. La Fabrique des Arts accueille de plus en plus d'élèves et les médiathèques s'ouvrent de plus en plus à de nouveaux publics.

Engagée pour faire vivre la solidarité territoriale, notre Collectivité est venue en soutien aux communes qui avaient été touchées par les inondations d'Octobre 2018. Pour l'année 2020, nous continuerons sur cette voie de la solidarité humaine et territoriale. Nous ferons face, avec l'aide de tous les agents, dans le plus grand respect de leurs conditions de travail aux défis qui se présenteront à nous.



Carcassonne
Agglo a concrétisé
de grands projets
et conforté son
action en faveur
du territoire et
de ses habitants.

SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2019

5 **COMPÉTENCES DE CARCASSONNE AGGLO**

6 **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

7 **ORGANIGRAMME**

8 **PÔLE COOPERATION, PROSPECTIVE ET PERFORMANCE**

8 COOPÉRATION : MUTUALISATION ET DIALOGUE AVEC LES COMMUNES

8 PROSPECTIVE : POLITIQUES CONTRACTUELLES, PROJETS DE TERRITOIRE

8 PERFORMANCE : DIALOGUE DE GESTION, PILOTAGE, ÉVALUATION, CONTRÔLE EXTERNE

11 **PÔLE MANAGEMENT ET DIALOGUE SOCIAL**

12 RESSOURCES HUMAINES

14 QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT)

15 COMMUNICATION INTERNE

17 **PÔLE RESSOURCES**

18 SECRÉTARIAT DES ASSEMBLÉES

19 DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

19 SERVICE AFFAIRES JURIDIQUES, FONCIER, ASSURANCES

21 EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS

22 INSTRUCTION DES MARCHÉS PUBLICS

24 SERVICE ACHATS

25 SERVICE DE FINANCES

31 SYSTÈMES D'INFORMATION

33 SERVICE ACCUEIL

34 SERVICE COURRIER

35 SERVICE DES ARCHIVES

36 FLOTTE AUTOMOBILE

38 **PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT**

39 **DÉPARTEMENT DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL**

39 ÉCONOMIE TRADITIONNELLE ET MARKETING TERRITORIAL

43 ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

45 DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

47 **DÉPARTEMENT AMÉNAGEMENT ET MOBILITÉS**

47 AMÉNAGEMENT

47 Application du Droit des Sols (ADS)

49 Habitat

51 Planification et transitions

54 MOBILITÉS

56 Régie des transports de Carcassonne Agglo (RTCA)

58 ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES

60 **PÔLE TECHNIQUE**

61 **CYCLES DE L'EAU**

61 QUALITÉ DE L'EAU

63 GESTION DURABLE DE L'EAU

65 EAU POTABLE

67 ASSAINISSEMENT

69 SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

71 **RÉGIE EAURÉCA**

71 RÉGIE EAURÉCA L'ASSAINISSEMENT

73 RÉGIE EAURÉCA L'EAU POTABLE

75 **ENVIRONNEMENT**

79 INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES

84 PATRIMOINE ET LOGISTIQUE

86 **PÔLE CITOYENNETÉ**

87 **DÉPARTEMENT CULTURE ET SPORT**

87 LA FABRIQUE DES ARTS

91 LECTURE PUBLIQUE

94 AFFAIRES CULTURELLES ET SPORTIVES

96 **DÉPARTEMENT COHÉSION SOCIALE**

96 POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION, EMPLOYABILITÉ

99 CLAUSE SOCIALE D'INSERTION DANS LES MARCHÉS PUBLICS

102 KAPPA[R] TIERS LIEU FORMATION/INSERTION

104 **DIRECTION DE LA COMMUNICATION**

107 **SERVICE PROTOCOLE**

CHIFFRES CLÉS



115 931
habitants

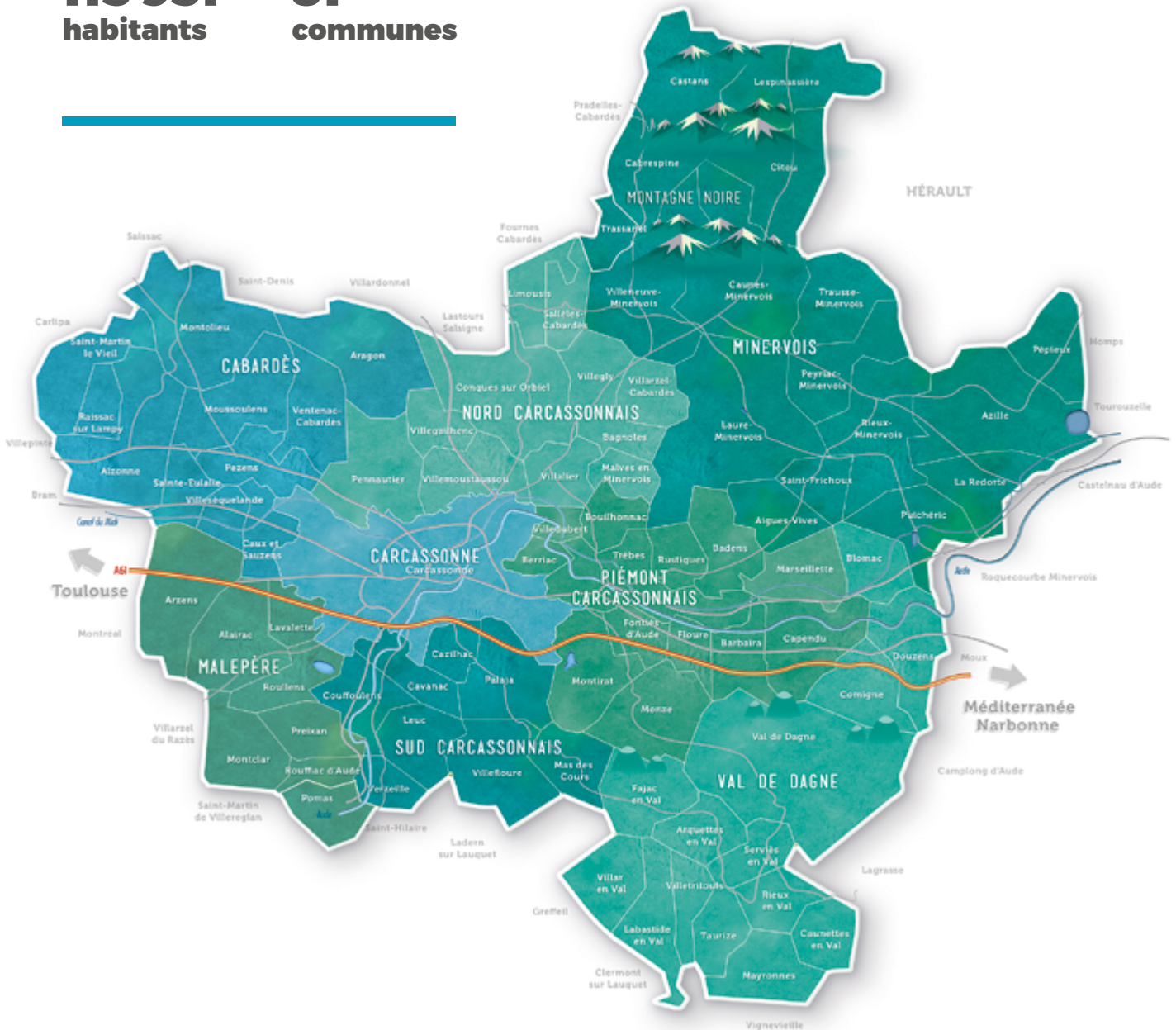
81
communes

Décembre 2001

Création de Carcassonne Agglo.

1^{er} janvier 2019

Rassemblement des communes de Montlaur et de Pradelles en Val sous la commune nouvelle "Val de Dagne". Passage à 81 communes.



LES COMPÉTENCES DE CARCASSONNE AGGLO

COMPÉTENCES obligatoires

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Politique de la ville
- Équilibre social de l'habitat
- Assainissement (eaux usées)
- Eau
- Gestion des eaux pluviales urbaines

COMPÉTENCES optionnelles

- Voirie d'intérêt communautaire
- Construction, aménagement, entretien d'équipements culturels, sportifs et de loisirs d'intérêt communautaire
- Solidarité - Action sociale
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

COMPÉTENCES facultatives

- Ruralité - Viticulture - Agriculture
- Développement des nouvelles Technologies de l'Information et des Communications
- Prévention des inondations et des risques majeurs
- Mise en valeur des espaces naturels
- Actions de développement touristique



CONSEIL COMMUNAUTAIRE



PRÉSIDENT
RÉGIS
BANQUET



1^{ER} VICE-PRÉSIDENT
GÉRARD
LARRAT



2^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
CHRISTIAN
RAYNAUD



3^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
ÉRIC
MÉNASSI



4^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
DANIEL
ICHÉ



5^{ÈME} VICE-PRÉSIDENTE
MAGALI
ARNAUD



6^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
JEAN-JACQUES
RUIZ



7^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
ROLAND
COMBETTES



8^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
MICHEL
PROUST



9^{ÈME} VICE-PRÉSIDENTE
TAMARA
RIVEL



10^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
ANDRÉ
BONNET



11^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
DIDIER
CARBONNEL



12^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
THIERRY
MASCARAQUE



13^{ÈME} VICE-PRÉSIDENTE
YOLANDE
PITON



14^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
PIERRE-HENRI
ILHES



15^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
RAPPENEAU
PHILIPPE



1^{ER} MEMBRE DU BUREAU
ROGER
ADIVÉZE



2^{ÈME} MEMBRE DU BUREAU
LAURY
SAINT-MARTIN



3^{ÈME} MEMBRE DU BUREAU
JEAN-FRANÇOIS
JUSTE



4^{ÈME} MEMBRE DU BUREAU
JACQUES
DIMON



5^{ÈME} MEMBRE DU BUREAU
JEAN-CLAUDE
PISTRE



6^{ÈME} MEMBRE DU BUREAU
BERNARD
CALVET



7^{ÈME} MEMBRE DU BUREAU
BERNARD
JALABERT



8^{ÈME} MEMBRE DU BUREAU
ANGEL
ESTEBAN



9^{ÈME} MEMBRE DU BUREAU
JEAN-LUC
ROUX



10^{ÈME} MEMBRE DU BUREAU
RENE
MILHAU



11^{ÈME} MEMBRE DU BUREAU
NASHRA
SOUADKI



12^{ÈME} MEMBRE DU BUREAU
PHILIPPE
CLERGUE



13^{ÈME} MEMBRE DU BUREAU
PASCAL
VALLIÈRE



14^{ÈME} MEMBRE DU BUREAU
JEAN-PIERRE
PELIX



16^{ÈME} MEMBRE DU BUREAU
ANTONIN
ANDRIEU



17^{ÈME} MEMBRE DU BUREAU
LYDIE
CAVAYE



18^{ÈME} MEMBRE DU BUREAU
JEAN-LOUIS
ARIBAUD



19^{ÈME} MEMBRE DU BUREAU
MICHEL
SAMPJETRO



20^{ÈME} MEMBRE DU BUREAU
J-F DE MAILHE DE
SAINT-MARTIN



21^{ÈME} MEMBRE DU BUREAU
ALAIN
MARTY



22^{ÈME} MEMBRE DU BUREAU
ALAIN
GARINO



23^{ÈME} MEMBRE DU BUREAU
CLAUDE
LACUBE



24^{ÈME} MEMBRE DU BUREAU
PAUL
RAMONEDA

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

FOURCADE Robert
JULIEN Jean-Luc
ETORE-LORTHOLARY
Jeanne
LARRUY Jacques
CAMEL Jean-Jacques
DESTREM Pierre
CLARY Paulette
CHEVRIER Philippe
KOENIG Max
CASSIGNOL Jean-Louis
CARRE-SCHNEIDER Annick
ROVES Colette
BLASQUEZ Lélis
SEMAT Jean
RAGGINI Emile

COMBES Georges
BUSQUE Emile
RICARD André
HERIN Danièle
PECH André
AUDIER Christian
GALIBERT Jean-Louis
PELLEGRINI Maurice
BELLION Dominique
BARTHES Any
TARLIER Alain
CORNUET Michel
ESCOURROU Paul
MAURY Michel
IUND Raymonde

GILS Denise
MARTEL Jean
DORMIÈRES Marc
SARRAN Serge
RUFFEL Henri
WIECK Renée
PICHARD Geneviève
DELL'AVANZATA Myriam
BIASOLI Gilbert
PERALLON Jacques
DELBREIL Geneviève
MOURET Danielle
BERNARD Marie-Christine
FABRE Jacques
ARIAS Placide
CAVERIVIERE Christian
SARRAIL Jean-Luc
AUDIER Jean-Bernard
ESTIVAL Alain

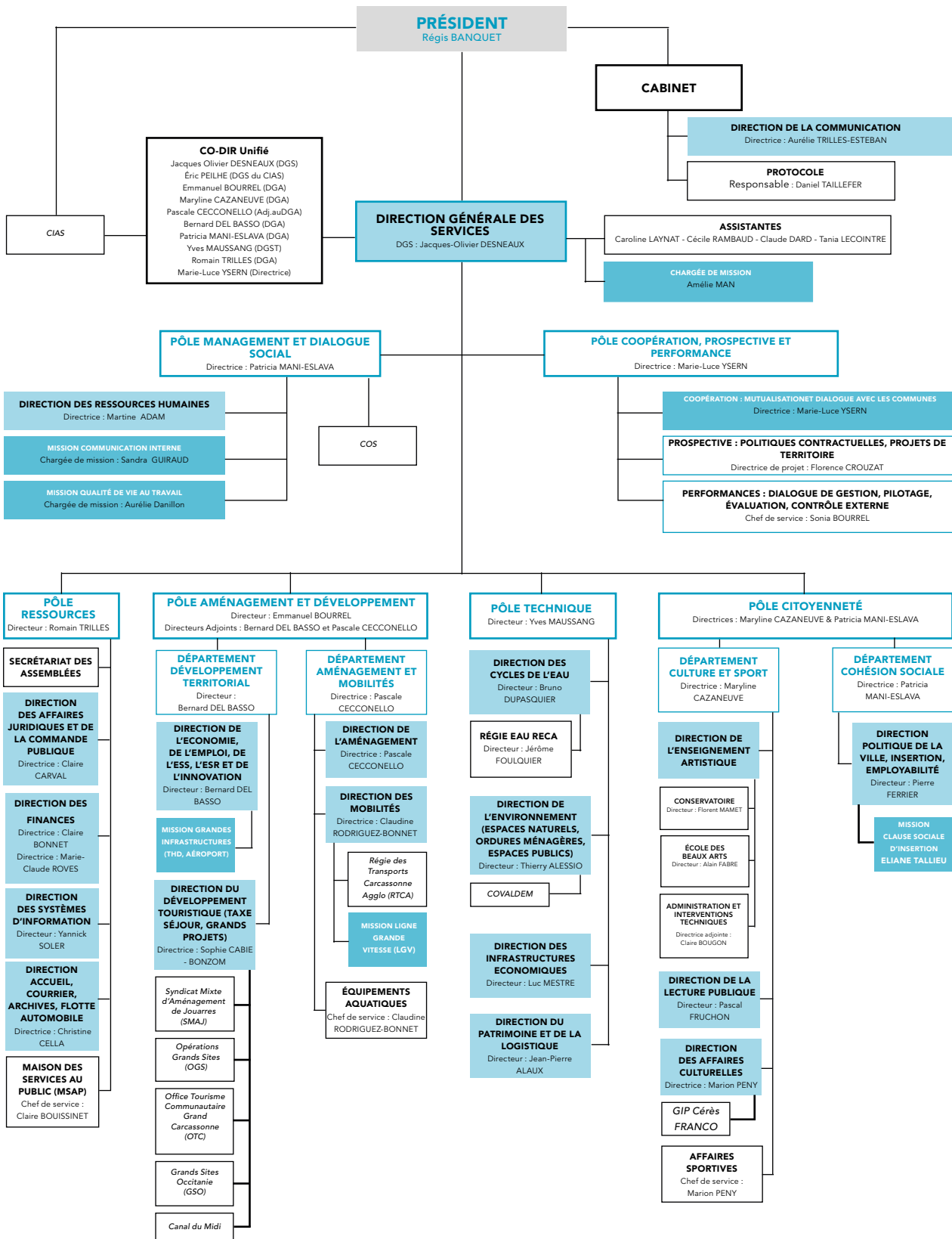
DENUX Monique
PUJOL André
JOURDA Gisèle
PHALIP Philippe
VALLIER Gérard
BERNEDE Jean-Paul
GLEIZES-RAYA Nadia
AGUILHON Jean-Louis
SAÏSSET Jean-François
POUZENS Jean-Paul
VIEU Brigitte
OCANA Jean
GINIES Alain
RIGAUD Héléne
RIBERA Sébastien
SIÉ Didier
QUINTILLA MENDEGRIS Anne
ROGER Christine
DUTHU Jean-Luc

DELAUR Gilles
BEDOS Xavier
CAMBRA Bernard
MONIER Denis
FAU Philippe
DRISS Jeannette
PEREZ Jean-Claude
CAMPAGNARO Françoise
BES Jean-Louis
GARINO Jeannine
EININGER Nicole
CHESA Isabelle
ZOCARATO Michel
JEANSON Anne
DHUMEZ Patricia
LECINA Jean-Pierre
GASC Laurence
MAMOU OULAHCENE
Yamina

IBANEZ Roger
LE CORRE Angélique
MAURETTE Martine
BARDOU Magali
DELGADO Fernand
FLAMANT Lucien
ARNAUDY Olivier
ALBAREL Arnaud
MORIO Robert
FALCOU Thierry
BLANC Florence
ADIVEZE Denis
LUCET Charles
SANCHES Michel
BUSTOS David
LAREDJ Yazid
DUTON Audrey
JORDAN Edouard



ORGANIGRAMME



PÔLE COOPÉRATION, PROSPECTIVE ET PERFORMANCE

*Coopération : Mutualisation
et Dialogue avec les
communes*

*Prospective : Politiques
Contractuelles, Projets de
territoire*

*Performance : Dialogue
de Gestion, Pilotage,
Evaluation, Contrôle externe*



COOPÉRATION, PROSPECTIVE ET PERFORMANCE



Contact

Marie-Luce YSERN
Directrice du pôle
04 68 10 56 24

Florence Crouzat
Prospective et
financements contractualisés
04 68 10 35 65

Damien Matron
Animation du dialogue et coopération
04 68 10 56 23

Sonia Bourrel
Performance
04 68 10 56 21

• Présentation du pôle

Le pôle coopération, prospective et performance a été créé en 2019. Mutualisé entre l'Agglo et le CIAS, les missions de ce pôle transversal poursuivent le triple objectif de : **co-construire l'action publique avec tous ses acteurs, anticiper et projeter son évolution et enfin optimiser sa gestion.**

Les équipes

- 1 Directrice du pôle
- 1 Directrice de la prospective et des financements contractualisés
- 1 Chef de service performance
- 2 Instructeurs
- 1 Chargé de mission dialogue et coopération

• Les missions du pôle

La coopération : vise à associer l'ensemble des acteurs de l'action publique à l'élaboration, la réalisation et l'évaluation des politiques publiques. 3 piliers fondent cette coopération : les élus (intercommunaux et municipaux), les citoyens et les agents.

La prospective : consiste à imaginer le territoire dans les années à venir selon les grandes tendances sociétales, environnementales, sociales etc... Le rôle est ici d'anticiper pour mieux construire. Cette mission comprend également un volet fédérateur du territoire dans la recherche de financements des projets tout en harmonisant les réponses aux appels à projets et dispositifs portés par les différents partenaires.

La performance : vise une gestion optimisée de l'action publique, avec une rationalisation des dépenses, une optimisation des recettes, au service d'une amélioration de la qualité.

• Les enjeux

Le pôle coopération prospective et performance permet de mettre en œuvre des méthodes d'élaboration, de construction et d'évaluation des politiques publiques différentes de ce qui existait jusqu'alors. Dans une société changeante, complexe, et confrontée à des enjeux sociétaux majeurs (environnement, climat, santé, vieillissement de la population, isolement des plus fragiles, fracture numérique ...) l'anticipation, la co-construction et la gestion en "bon père de famille" sont les méthodes qu'a décidées d'appliquer Carcassonne Agglo dans l'écriture de l'action publique.



Ce pôle transversal se veut garant de l'application de ces méthodes dans l'ensemble des politiques publiques portées par la structure et ses satellites.



• Les actions 2019

La coopération

o **Au sein du bloc communal** : mise en œuvre d'une nouvelle organisation des conseils de territoire (3 cycles) à compter du printemps 2019 (sujets ou projets proposés par Carcassonne Agglo et mis en débat sur tous les conseils pour aboutir à des préconisations fidèles à la diversité du territoire : Le plan global de déplacement, les MSAP notamment).

o **Conseil de développement** : animation du conseil de développement qui a rédigé un avis intitulé "Conseil de développement et participation citoyenne" présenté au bureau communautaire en février 2020.

La prospective

o **Élaboration, animation et suivi des programmes opérationnels du contrat de ruralité et du contrat territorial régional** : articulation entre ces contrats et d'autres dispositifs ou démarches (TEPCV, LEADER, CPER, programmes régionaux dont bourgs-centres...). Suivi des rencontres de coordination organisées par les différents financeurs, notamment : programme LEADER, programmation des fonds européens, contrat de plan État-Région, Parlement de la montagne.

o **Veille active sur les appels à projets, aides et dispositifs financiers et rediffusion de l'information auprès des services, des communes et des acteurs du territoire** : accompagnement des services opérationnels dans le montage des dossiers de demande de subvention. Mise à jour de la procédure interne de demande et de suivi des subventions. Suivi de dossiers intercommunaux et communaux structurants.

La performance

o **Préparation et animation des rencontres de dialogue de gestion, outil de pilotage interne établi sur la base d'échanges entre les services / directions et élus** : en vue d'atteindre les objectifs préalablement fixés, en suivant et en analysant à la fois en temps réel et ex post les réalisations pour en expliquer et en réduire les écarts avec les objectifs.

o **Contrôle externe des satellites** : poursuite de la démarche initiée en juin 2014 avec le développement de nouveaux outils tels que la cartographie des risques.



• Les perspectives 2020

o **Coopération** : lancement du pacte de gouvernance, de l'installation du conseil de développement, animation des conseils de territoire et du conseil de développement.

o **Prospective** : lancement de la démarche du projet de territoire. Préparation de la mise en place de la nouvelle génération de contrat de ruralité. Clôture du programme LEADER et préparation de la nouvelle programmation 2021-2027.

o **Performance** : développement de nouveaux outils de pilotage de la collectivité.



COOPÉRATION

70 COMMUNES

PARTICIPANTES AUX TRAVAUX DES CONSEILS DE TERRITOIRE EN 2019

500 ÉLUS

MOBILISÉS SUR LES 3 CYCLES DE 2019



PROSPECTIVE

MOBILISATION DE FONDS À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

5,9 MILLIONS D'AIDES

DE LA RÉGION OCCITANIE SUR LE CONTRAT TERRITORIAL RÉGIONAL ET 1,5 M€ DE L'ÉTAT SUR LE CONTRAT DE RURALITÉ

UN BUDGET DÉDIÉ DE

40 930 EUROS

EN CO-FINANCEMENT DU PROGRAMME LEADER PERMETTANT LA MOBILISATION DE

230 000 EUROS

DE FONDS LEADER POUR LE TERRITOIRE



PERFORMANCE

76 RÉUNIONS

DE DIALOGUE DE GESTION



PÔLE MANAGEMENT ET DIALOGUE SOCIAL

Ressources Humaines

Qualité de Vie au Travail

Communication Interne



RESSOURCES HUMAINES



Contact

Martine Adam

Directrice des Ressources Humaines

martine.adam@carcassonne-agglo-solidarite.fr

04 68 26 79 16

• Présentation de la Direction

La direction des Ressources Humaines a été en 2019 mutualisée avec celle de Carcassonne Agglo, finalisant le processus de mutualisation des fonctions supports des deux établissements.

La DRH assure la gestion des carrières, la formation et la prévention, et la rémunération du personnel. Au cœur des relations sociales, elle joue un rôle de conseil et d'accompagnement en ce qui concerne les conditions et l'organisation du travail.

Elle est organisée en 4 services comprenant plusieurs unités.

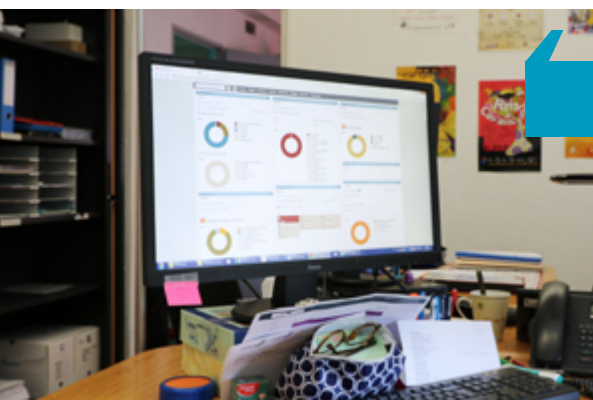
- Le Service Carrières – Recrutements- Relations Sociales.
- Le Service Pilotage – Budget – Paie.
- Le Service absentéisme et accompagnement Social.
- Le service formation évaluation handicap et prévention.

• Les missions de la Direction

○ En dehors de sa mission première qu'est le suivi du déroulement de carrière des agents, du recrutement au départ en retraite, et de la rémunération, la DRH assure également la gestion de l'absentéisme, traite des demandes de mobilité et de reclassement, de la formation du personnel et de ses conditions de travail dans le respect du statut de la Fonction Publique Territoriale et des textes en vigueur.

○ Elle organise les élections professionnelles et assure la mise en place et le fonctionnement des organismes paritaires (CT, CHSCT).

○ Elle veille au respect des conditions de travail tant au niveau de la santé des agents que de l'aménagement de leur temps de travail.



Le pôle management et dialogue social est composé de la Direction des Ressources Humaines, de la communication interne et de la mission Qualité de vie au travail, tous trois services communs à L'Agglo et au CIAS.



Les équipes

- 1 Directrice des Ressources Humaines,
- 1 Chargée de mission
- 4 Coordonnateurs, responsable de services
- 7 Responsables d'unités
- 21 Gestionnaires

• Les enjeux

Dans un contexte d'intercommunalité, les Ressources Humaines représentent un appui au service des élus, de la direction et des encadrants pour relever le défi de la construction de nouvelles identités professionnelles. C'est un outil d'information essentiel pour favoriser l'engagement des agents dans leurs nouvelles missions et leur adhésion aux projets de leur employeur.

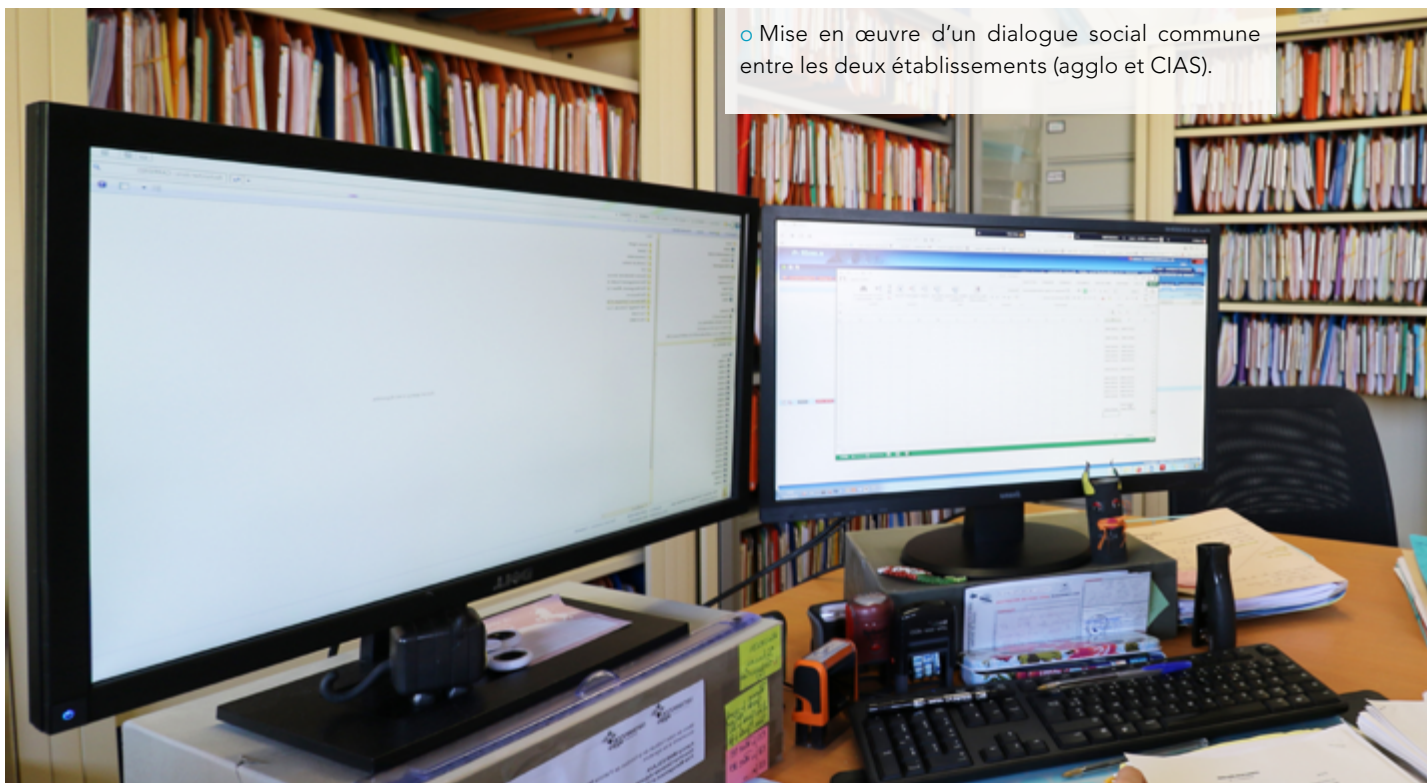
• Les actions 2019

En dehors des missions habituelles accomplies par les agents de la Direction des Ressources Humaines, des actions phares ont été conduites :

- Conduite de la mutualisation et harmonisation progressive des pratiques et procédures.
- Mise en place du Prélèvement à la Source prévue au 1^{er} janvier 2019.
- Mise en place de CHRONOTIME, solution de gestion des temps, des absences, des activités et de planification des ressources et des activités.
- Suivi des textes d'application du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (R.I.F.S.E.E.P) pour les cadres d'emplois concernés et mise en place au fur et à mesure de la sortie des textes pour les autres cadres d'emplois.
- Suivi et développement d'outils de suivi, d'expertise et de pilotage de la masse salariale en lien avec l'outil ADELYCE.

• Perspectives 2020

- Poursuite de l'harmonisation des procédures dans le cadre de la mutualisation.
- Mise en œuvre d'un dialogue social commune entre les deux établissements (agglo et CIAS).



QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT)



Contact

Aurélia Danillon

Chargée de mission QVT

aurelia.danillon@carcassonne-agglo-solidarite.fr

04 68 72 89 29

• Les missions du service

Co-construite, cette démarche qui découle d'une volonté forte de la Direction Générale regroupe sous un même intitulé les actions qui vont contribuer à améliorer le fonctionnement des collectifs de travail tout en répondant aux – besoins des agents de trouver les conditions d'un épanouissement professionnel auquel ils aspirent. Ceci sans perdre de vue la préoccupation globale d'amélioration du service public auprès des usagers.

• Les enjeux

- Favoriser la motivation, l'implication et l'épanouissement des agents dans le cadre professionnel.
- Adapter les modes d'encadrement pour mieux soutenir les agents.
- Permettre la participation des agents.

• Perspectives 2020

Proposer aux agents des ressources pour les aider à trouver un équilibre de vie global qui leur permettra d'améliorer leur qualité de vie et atteindre le bien-être en toute situation : leur permettre de prendre soin de leur vitalité, les accompagner dans leur développement personnel et professionnel...

• La mission d'appui au positionnement professionnel

Les missions du service

Outil de la QVT : elle est mise en œuvre par la psychologue du CIAS.

Il s'agit d'un appui au positionnement professionnel des agents dans le respect des règles de confidentialité et de secret professionnel :

// **Mission de réflexion formative** : Il s'agit de renforcer les cohérences des pratiques professionnelles par l'analyse de situations de terrain (mise en place de groupes d'analyse des pratiques professionnelles) et d'enrichir la compréhension et la connaissance des agents par des apports théoriques en lien avec les problématiques soulevées.

// **Mission de soutien individuel** : Les agents confrontés à des situations génératrices de difficultés professionnelles sont accompagnés de façon individuelle lors d'entretiens.

// **Interventions ponctuelles en équipe ou en individuel** en situation d'urgence ou d'événements traumatiques.

Les enjeux

// Intégrer les dimensions humaines du travail.

// Accompagner les transformations du travail et favoriser une meilleure adaptation à l'accroissement de ses contraintes.



COMMUNICATION INTERNE



Contact

Sandra Guiraud

Chargée de Mission Communication Interne

sandra.guiraud@carcassonne-agglo.fr

04 68 26 79 31

07 70 09 05 88

• Les missions du service

La Communication interne a pour vocation d'accompagner la collectivité dans sa communication auprès de l'ensemble du personnel. Elle aide ainsi l'organisation à définir son positionnement et à l'expliquer en interne. Dimension à part entière du management elle s'appuie sur les cadres pour donner du sens aux actions quotidiennes, tracer des perspectives et donner un élan positif lorsque les équipes manquent de repères. En période de crise la communication interne doit être particulièrement en alerte et prégnante pour informer, rassurer et contribuer au maintien de la cohésion.

• Les enjeux :

Plus précisément et de manière globale, la Communication Interne s'articule autour de 5 axes définissant un équilibre informationnel et relationnel :

- La **compréhension** de sa tâche et de sa collectivité.
- La **circulation de l'information** : ascendante, descendante et transversale.
- La **confrontation** : permettre à chaque agent de trouver sa place, de comprendre son rôle et d'appréhender sa contribution à l'activité.
- La **cohésion** : créer un groupe qui partage les mêmes valeurs et qui adhère aux mêmes objectifs.
- L'**action** : rendre le personnel acteur, responsable et motivé.

Les équipes

1 Chargée de Mission
Communication Interne



• Les actions 2019

○ **Déploiement de la mission Communication Interne du CIAS sur Carcassonne Agglo.** Véritable outil pour accompagner le changement, la volonté de mutualiser la Communication Interne devient ainsi une action symbolique forte pour les 2 entités. Au point de départ, l'idée a été d'insuffler la même dynamique d'actions que sur le CIAS tout en respectant la culture déjà en place de Carcassonne Agglo avec le moyen de communication à privilégier à disposition : l'intranet.

○ **L'enjeu principal a donc été de poser petit à petit les premiers fondements vers une culture commune "Agglo-CIAS"** en accompagnant par exemple la Direction des Ressources Humaines dans sa communication avec notamment la refonte de tout l'espace RH accessible sur l'intranet afin qu'il soit plus en phase avec la réalité. Ou encore, en travaillant davantage la découverte de portraits, des métiers et la présentation des grands projets de Carcassonne Agglo et du CIAS toujours à l'aide de l'outil Intranet.

○ Aussi, avec désormais plus de 1 500 agents à fédérer, "identifier l'autre" devient vite un autre enjeu capital. Ainsi, la poursuite pour le CIAS et **le lancement pour Carcassonne Agglo d'un Trombinoscope digital accessible rapidement et par tous** était une évidence pour la reconnaissance et la valorisation de chacun.

○ Par ailleurs, il est un fait qu'un intranet est un puissant levier de Communication Interne pour diffuser de l'information ou encore favoriser la collaboration. Il permet de centraliser toutes les

informations, les documents, les actualités essentielles de la collectivité. Il convient donc d'œuvrer à ce que l'intranet devienne l'outil incontournable pour l'accès à l'information. Connaître son environnement de travail devient un enjeu fort pour mieux s'épanouir au travail et être maître de sa carrière. Au vu du constat sans appel d'un faible taux de connexion (Relevé conforme au respect de la réglementation applicable par la CNIL) à l'AggloNet auprès du personnel de Carcassonne Agglo, il était indispensable de mettre en place une stratégie de contenus. Comme son slogan l'indique, l'intranet doit être "l'AggloNet PAR et POUR tous". Il s'agit donc d'offrir la possibilité à chacun de pouvoir se l'approprier et de pouvoir y piocher des éléments ressources. La mise en place d'un réseau de contributeurs intranet voué à s'étoffer au fil du temps, est ainsi l'un des premiers moyens mis en œuvre permettant une animation AggloNet avec des contenus fiables, rapides et accessibles sur l'ensemble du territoire. Lancé en Novembre 2019, il est constitué d'agents identifiés pour leurs expertises métiers.

• Perspectives 2020

La Communication Interne est dans sa phase de lancement et tout reste encore à construire.

Dans un environnement en mutation, outre les actions précitées à poursuivre, elle s'attachera à accompagner le changement en aidant à la compréhension de la future stratégie globale de la collectivité dans sa vision économique et sociale. Elle communique auprès du public interne et épaula la Direction dans la création et la mise en forme de l'information en amont.

Un autre axe fort restant à développer est celui de la Communication Interne Managériale. Pouvoir accompagner, conseiller et apporter un appui opérationnel aux cadres dans leur approche communicationnelle doit rester une priorité afin de contribuer au maintien de la motivation, du bon climat social et de la qualité de vie au travail.

L'ensemble des mesures se verra cristalliser par l'élaboration et la diffusion d'un Plan de Communication Interne commun Agglo et CIAS.

PÔLE RESSOURCES

Secrétariat des Assemblées

*Direction des Affaires
Juridiques et de la
Commande Publique*

*Service Affaires Juridiques,
Foncier, Assurances*

*Service Exécution des Marchés
Publics*

*Service Instruction des Marchés
Publics*

Service achats

Finances

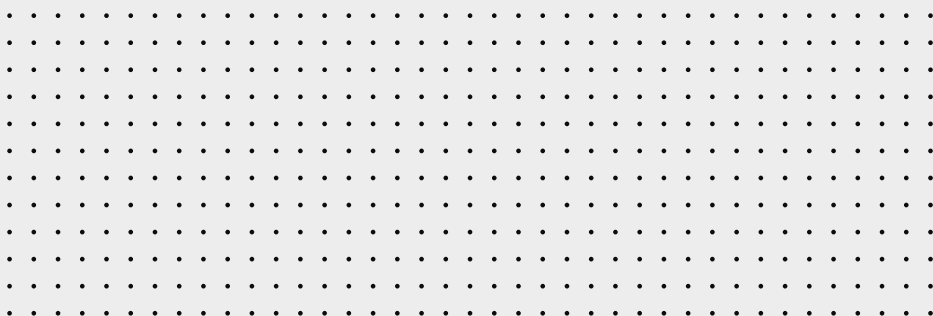
Systèmes d'Information

Accueil

Courrier

Archives

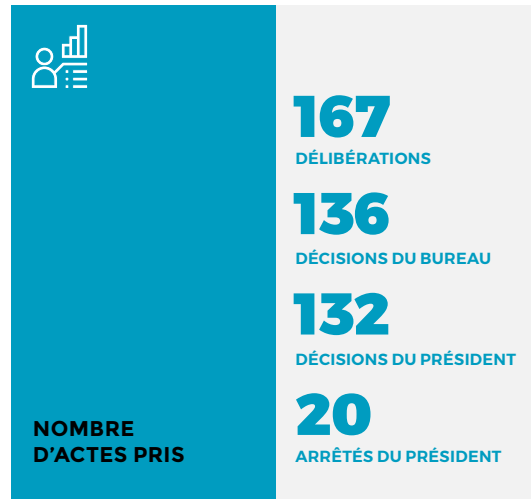
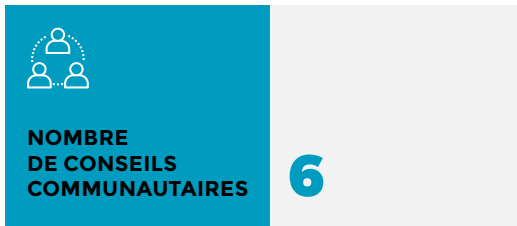
Flotte automobile



SECRETARIAT DES ASSEMBLÉES



Contact
Claude Dard
Administration générale
claude.dard@carcassonne-agglo.fr
04 68 10 56 02



Un rouage essentiel dans le processus de décision des élus et de diffusion de l'information auprès des citoyens

Organiser les instances communautaires, assurer la veille et l'applicabilité des dispositions réglementaires relatives aux collectivités territoriales.

• Les missions

L'administration générale accompagne l'ensemble des services et œuvre au bon fonctionnement de la collectivité. **Sa mission essentielle est de préparer et suivre les instances communautaires, d'assurer la diffusion et le contrôle des services compétents.**



DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

SERVICE AFFAIRES JURIDIQUES,
FONCIER, ASSURANCES



Contact
Claire Carval

claire.carval@carcassonne-agglo.fr
04 68 10 56 56

Les équipes

3 Agents
1 Directrice des Affaires Juridiques et de la Commande publique

• Présentation du service

Au sein de la Direction Générale Adjointe des Ressources, le service Affaires juridiques, Foncier et Assurances fait partie de la Direction des affaires juridiques et de la Commande publique. Les missions de ce service consistent à apporter en amont une expertise en matière de foncier et de patrimoine immobilier de Carcassonne Agglo. **Son rôle consiste à accompagner les services dans les procédures juridiques mais aussi de proposer des solutions juridiques envisageables.**

Ce service est un service transversal avec des missions qui vient en appui de nombreux services de la collectivité avec un suivi du patrimoine, la rédaction de conventions de location mais aussi le suivi des dossiers ayants trait aux contentieux, la relecture de délibérations etc... Référent en matière de suivi des actes notariés, des baux, des mouvements afférents, il s'assure notamment d'établir en la forme administrative divers actes comme les conventions de servitudes de passage et les régularisations de propriétés. Les contrats d'assurances de Carcassonne Agglo et de Carcassonne Agglo Solidarité sont également gérés au sein de ce service.

Dans un objectif de régularisation de certaines procédures, il vise à régler certains dossiers qui portent sur l'utilisation du domaine public.

Se développe aussi progressivement un appui juridique aux communes membres de l'EPCI.

• Les missions du service

- Suivi du patrimoine immobilier de la collectivité.
- Gestion du foncier de la collectivité, suivi des actes notariés, des baux, des mouvements financiers afférents.
- Rédaction d'actes en la forme administrative et notamment les servitudes de passage pour les canalisations d'eau et d'assainissement et transmission à la publicité foncière.
- Rédaction d'actes en la forme administrative pour la régularisation de propriétés lors du transfert de compétences.
- Suivi et gestion des contrats d'assurances (en lien avec le service Patrimoine et Développement Économique).
- Déclaration de sinistre et suivi du règlement du sinistre. Suivi des cotisations et réactualisation du parc immobilier, mobilier.
- Suivi des contentieux en parallèle avec les services concernés ou en gestion directe.
- Vérification de la conformité de certaines conventions passées par la Collectivité.
- Rédaction de conventions, protocole, baux etc...
- Inventaire et régularisation de la situation des biens transférés lors de fusion ou élargissement.
- Relecture des projets de délibérations et décisions de l'EPCI.
- Suivi des mises à disposition des autorisations d'occupation du domaine public de la collectivité et rédaction des conventions afférentes.
- Suivi des loyers perçus par la collectivité en collaboration avec le service des Finances.
- Suivi des mouvements financiers du service via Grand Angle.





• Les enjeux

Ce service a su se forger une certaine image au sein de la collectivité, il est devenu une étape essentielle de consultation pour les services afin de les conseiller dans leurs démarches sur le plan juridique.

Développer et améliorer les propositions faites aux services, pouvoir les alerter en temps utile afin de les assister juridiquement, les conseiller et les orienter vers les démarches les plus appropriées.

Accompagner les directions et services dans la mise en place des projets de Carcassonne Agglo sur le plan juridique.

• Les actions 2019

- Suivi des actes notariés pour ventes, acquisitions, baux etc...
- Établissement de servitudes de passage.
- Suivi de tous les sinistres subis et causés par la collectivité et notamment celui des inondations du 15 octobre 2018 avec rencontre de tous les intervenants.
- Établissement de conventions juridiques (de type partenariat, d'occupation du domaine public, de mise à disposition de locaux etc...).
- Gestion du marché de consultations juridiques afin d'assister les services.
- Suivi des procédures de contentieux.
- Travail en partenariat avec les notaires et avocats.
- Suivi administratif et financier des marchés d'assurances et de prestations juridiques.

• Budget du service

Ce service dispose d'un budget d'environ **180 000 €** qui regroupe les cotisations des quatre contrats d'assurance et les frais d'avocats dans le cadre de contentieux (environ 70 000 €). Pour les consultations juridiques un marché permet le recours à cinq cabinets d'avocats pour un montant annuel d'environ 60 000 €.

• Les perspectives 2020

- Poursuivre la mise en place de réglementations sur l'ensemble du patrimoine de Carcassonne Agglo.
- S'assurer de la conformité cadastrale des biens de Carcassonne Agglo.
- Développer l'assistance juridique aux communes membres de l'EPCI.

LES CHIFFRES CLÉS

20

Nombre de loyers perçus

16

Nombre de contentieux et pré-contentieux suivis

6

Nombre de contrats d'assurance suivis

une trentaine

de conventions environ



DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

SERVICE EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS



Contact
Laurence Marchandeu
Responsable du suivi d'exécution
des marchés publics
04 68 10 56 55

Les équipes

- 1 Responsable de service
- 4 Agents en charge de l'exécution des marchés publics

• Présentation du service

Le service Exécution des marchés publics est un service support qui travaille en transversalité avec l'ensemble des services de la Collectivité.

Son activité principale a pour but de mettre en place un suivi qualitatif de chaque marché, afin d'en assurer la fiabilité et la sécurité juridique, d'un point de vue administratif et financier.

• Les missions du service

- Identification des pièces contractuelles et des pièces relatives à l'exécution.
- Gestion des cessions, nantissements de créances et sûretés financières.
- Maîtrise des formes et variations des prix, analyse des modes de paiements.
- Gestion des délais du marché et des pénalités.
- Encadrement et gestion des sous-traitants et des cotraitants.
- Anticipation et gestion des modifications en cours de marché.
- Gestion fin du marché PV de réception et DGD.
- Contrôle service fait et garanties.
- Gestion résiliations et différends.

LES CHIFFRES CLÉS

400 marchés suivis environ pour les deux entités (Carcassonne Agglo et CIAS)

• Les enjeux

Accompagnement des services en amont de la passation sur les aspects d'exécution à venir selon les éléments de la passation.

Garant des risques juridiques et pénaux pouvant intervenir durant l'exécution d'un marché.

Encadrement des services durant la vie du marché.

Interlocuteur des protagonistes externes pour le suivi des marchés.

• Les actions 2019

- Mise à jour des portefeuilles en cours en vue de la migration du logiciel Finances.
- Sécurisation des aspects financiers pour reprise de données.
- Ressaie de tous les marchés en vigueur sur le nouveau logiciel Finances.
- Formation du nouveau personnel.
- Intégration des nouveaux marchés.

• Les perspectives 2020

- Le service Exécution des marchés publics est intégré depuis deux ans à la Direction des affaires juridiques et de la commande publique service exécution des marchés publics.
- Suite à la réunion des services Instruction – comprenant la mission achat – et exécution des Marchés Publics dans cette même Direction, développement d'une collaboration étroite en amont de tout marché entre ces trois volets du métier implicitement liés.
- Mutualisation CIAS : Prise en main des marchés.
- Mise en œuvre de la gestion d'exécution des marchés publics sur le nouveau logiciel.
- Accompagnement des services.
- Accompagnement des intervenants extérieurs.



DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

SERVICE INSTRUCTION DES MARCHÉS PUBLICS



Contact

Damien Frileux
Responsable des marchés
marches@carcassonne-agglo.fr
04 68 10 56 58

Les équipes

- 1 Responsable de service mutualisé Agglo/CIAS
- 3 Agents en charge de l'instruction des marchés publics
- 1 Acheteur public

• Présentation du service

Le service des marchés publics est un service mutualisé, il instruit les marchés publics de Carcassonne Agglo et de Carcassonne Agglo Solidarité CIAS dès le premier euro. Depuis le 1^{er} mars 2019, le service a intégré une mission d'achat public afin d'apporter plus de cohérence et d'efficacité dans la définition du besoin des services gestionnaires et l'expression de ce dernier.

Garant des grands principes de la commande publique et de la conformité juridique (liberté d'accès à la commande publique, égalité de traitement des candidats, transparence des procédures), c'est un service support aux services gestionnaires des deux collectivités qui a pour objectif de garantir la légalité de l'ensemble des projets de la collectivité tout en optimisant les ressources utilisées.

LES CHIFFRES CLÉS

132
marchés notifiés

10 000 000
d'euros notifiés

Assistance dans
32
dossiers des communes membres

une
centaine d'entreprises
locales formées à la
dématérialisation

• Les missions du service

- Service support mutualisé Agglo/CIAS.
- Mise en place d'une politique d'achat territoriale.
- Définition et formalisation des besoins des services.
- Gestion de procédures afférentes à la commande publiques.
- Conduite des négociations dans le cadre des marchés à procédure adaptée.
- Accompagnement juridique des communes membres.
- Gestion des cartes achats.
- Formation des entreprises.
- Veille juridique.

• Les enjeux

- Encadrement juridique de l'ensemble des projets des deux collectivités.
- Garant des risques juridiques et pénaux des contrats passés.
- Optimisation des ressources de la collectivité.
- Sensibilisation des acteurs économiques locaux.
- Territorialisation de l'achat public.





• Budget du service

40 000 euros de budget relatif aux frais de publications des marchés publics.

1 000 euros de budget relatif aux frais des cartes achats.

• Les actions 2019

- Développement de l'assistance juridique aux communes membres.
- Développement des marchés en groupement de commande.
- Formation des acteurs économiques locaux à la dématérialisation des marchés publics
- Harmonisation des pratiques des acteurs publics locaux par l'intermédiaire d'un groupe des acheteurs audois rassemblant une quinzaine d'entités.
- Refonte de la nomenclature des achats.

• Les perspectives 2020

- Mise en place d'une politique d'achat intercommunale efficiente afin d'optimiser les ressources de la collectivité et la cohérence des achats des deux collectivités.
- Poursuite de la dématérialisation totale des marchés publics, poursuite de la restructuration complète des procédures et outils du service : mise en place du parapheur électronique, dématérialisation des commissions, mise en place d'un outil de gestion électronique des documents, encadrement juridique de la dématérialisation des procédures.
- Sensibilisation des opérateurs économiques locaux aux enjeux de la commande publique à travers des actions de formation et des permanences en collaboration avec la CCI de l'Aude.
- Accompagnement juridique des communes membres sur des contrats et projets complexes.
- Segmentation des achats et mise en place d'une base fournisseurs.

SERVICE ACHATS



Contact

Chesa Michèle

Agent du service gestion des moyens

04 68 26 79 41

Les équipes

1 Agent à temps complet

• Présentation du service

Le service gestion des moyens centralise la majorité des achats du CIAS et de l'Agglo en lien avec les services des collectivités.

• Les missions du service

- Répondre aux besoins en fourniture transversale de l'Agglo et du CIAS.
- Gestion financière des budgets alloués à ce service.
- Centralisation des demandes.
- Faciliter le lien avec les fournisseurs.
- Être vigilant sur les prix appliqués.

• Les enjeux

- Maîtriser les dépenses.
- Avoir un agent identifié au sein des collectivités.
- Centraliser les achats portant sur les besoins transversaux.
- Optimiser la gestion des fournitures.

• Les actions 2019

- Une nouvelle organisation du service.
- Réécriture de marchés avec le soutien du service des marchés.
- Une vigilance sur le budget.
- Optimisation des achats.

• Budget du service

Budget fournitures administratives Agglo : **17 027 euros.**

Budget documentation Agglo : **17 116 euros.**

Budget produits d'entretien (Agglo et CIAS) : **67 035 euros.**

• Les perspectives 2020

- Pérenniser le lien entre les services.
- Maîtriser les dépenses.
- Rationnaliser les achats.

LES CHIFFRES CLÉS

675 commandes passées en 2019

120 sites à approvisionner pour le CIAS

Plus de **25 services** à accompagner pour l'Agglo



SERVICE DES FINANCES



Contact
Claire Bonnet
Directrice
04 68 10 56 17

• Présentation du service

Pour la Direction des Finances, l'exercice 2019 a été marqué par :

- La mutualisation des Directions des Finances de Carcassonne Agglo et du CIAS Carcassonne Agglo Solidarité au 1^{er} janvier 2019.
- Le changement de la solution informatique de Gestion Financière de la collectivité avec pour objectifs :
 - la sécurisation des opérations comptables de la collectivité,
 - la mise en œuvre de la "Full Démat" au 01/01/2019,
 - la mise en place d'une vision budgétaire par projets.
- Le développement de l'observatoire fiscal intercommunal et la signature d'une convention avec la Direction Départementale des Finances Publiques de l'Aude.
- La signature de la convention de services comptables et financiers entre Carcassonne Agglo, la trésorerie et la DDFIP.

Les équipes

23 Agents

Elle se répartit en 2 services :

- La gestion patrimoniale de l'actif et du passif, subventions et participations, facturation de l'eau et de l'assainissement composée d'une cheffe de service et de 9 agents
- La préparation budgétaire, l'ordonnancement, la qualité et l'exécution financière composée d'une cheffe de service et de 7 agents

La Direction est assurée par les directrices de Carcassonne Agglo et du CIAS Carcassonne Agglo Solidarité auxquelles sont rattachées la cellule observatoire fiscal intercommunal composée de 2 agents et la gestion budgétaire assurée par 1 agent.



Le budget 2019, qui a été voté par les élus de Carcassonne Agglo le 15 avril 2019, représente un montant supérieur à 166M€

• Les missions du service

L'organisation thématique des Finances permet de répondre aux principales missions du service :

- Paiement des fournisseurs dans les délais règlementaires.
- Optimisation financière et budgétaire.
- Optimisation des ressources de la collectivité.
- Accueil physique et téléphonique des usagers.
- Gestion de la dette et des immobilisations.
- Maîtrise des dépenses et perspectives financières.
- Apport d'une expertise financière aux projets de la collectivité.



• Les enjeux

La maîtrise des dépenses et l'optimisation des ressources

Par le biais des cellules "Subventions et participations" et "Facturation de l'eau", Carcassonne Agglo optimise le suivi et l'encaissement des subventions mais aussi les recettes issues de la facturation de l'eau et de l'assainissement.

En 2019, ce sont près de 1,9M€ de subventions sur l'eau et l'assainissement et 1,4M€ sur les autres budgets qui ont été appelées.

Concernant la compétence eau et assainissement sur les communes gérées en régie par Carcassonne

Agglo, ce sont 4,6M€ de recettes liées à la vente d'eau et à l'assainissement des eaux usées qui ont été appelées auprès des usagers.

La sincérité des comptes de la collectivité

La préparation des budgets de la collectivité se fait en étroite collaboration avec l'ensemble des services. Les actions inscrites au budget prennent en compte la capacité de la collectivité de les réaliser, les contraintes budgétaires ainsi que les politiques prioritaires définies par les élus du territoire dans le cadre du projet de territoire MON2020.

Le compte administratif retrace les actions réalisées ainsi que celles qui sont en cours de réalisation, il reflète les actions menées sur le territoire et détermine le résultat issu des opérations de l'année écoulée.

Les taux de réalisation

Le budget principal présente un taux de réalisation de 87,4% toutes sections confondues.

La volonté de maîtrise des charges du budget de la collectivité se retrouve notamment par un taux de réalisation sur le chapitre 012 de 95,81%.



44 510
OPÉRATIONS
COMPTABLES

DONT :
20 198 MANDATS
24 312 TITRES

LA GESTION DE :

254
LIGNES D'EMPRUNTS

252
GARANTIES D'EMPRUNTS

216
DOSSIERS DE DEMANDES
DE SUBVENTION

SUR L'EXERCICE
2019, LE SERVICE
DES FINANCES A
RÉALISÉ



546
USAGERS EN ACCUEIL
PHYSIQUE

8 174
APPELS TÉLÉPHONIQUES
REÇUS

1 331
COURRIERS ENVOYÉS AUX
USAGERS

4 713
MAILS TRAITÉS

GESTION DE
L'ACCUEIL
USAGERS ET DE
LA FACTURATION
EAU ET
ASSAINISSEMENT



1 BUDGET
PRINCIPAL

1 BUDGET
CARCASSONNE AOT (AUTORITÉ
ORGANISATRICE DES TRANSPORTS)

1 BUDGET
ENVIRONNEMENT

3 BUDGET
EAU ET ASSAINISSEMENT

1 BUDGET
DE ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

1 BUDGET
LOCATION D'IMMEUBLES NUS

1 BUDGET
CENTRE AQUATIQUE LES BAINS DE MINERVE

1 BUDGET
RÉSEAU D'INITIATIVE PUBLIQUE

CARCASSONNE
AGGLO GÈRE
10 BUDGETS



• Le budget de la collectivité

1 Développement économique, emploi et grandes infrastructures : 7,5M€

4,8M€ pour l'économie traditionnelle

L'économie traditionnelle est principalement constitué de l'entretien des ZAE, du développement de nouvelles zones d'activités comme la ZAE de Bezons, la ZAE de Cayrol ainsi que la ZAC de Béragne. De plus, dans le cadre du développement du pôle d'activités numériques, Carcassonne Agglo a consacré des moyens conséquents à l'animation et la gestion du réseau R'MINE (410 000 €), à la mise en place d'un FabLab ainsi qu'au lancement d'un "Campus Connecté" en lien avec l'action menée visant à développer l'enseignement supérieur. S'ajoutent à ce montant les dépenses relatives à l'animation et la promotion du territoire.

36 k€ pour l'économie sociale et solidaire

Les dépenses concernant l'économie sociale et solidaire consistent au financement d'associations réalisant des actions en faveur de l'emploi dans le domaine de l'insertion. En 2019, a été lancée une étude visant à développer un atelier de transformation alimentaire dans le cadre du développement de l'économie circulaire.

209 k€ pour l'Agriculture

Dans le domaine agricole, Carcassonne Agglo a continué son action en faveur du développement hydraulique sur le territoire, a maintenu la mise à jour de l'outil vigifoncier et a poursuivi son action en matière de lutte contre les friches agricoles dans le secteur du Val de Dagne.

876 k€ pour le tourisme

Un important travail de fond a été réalisé afin de garantir la bonne application de la taxe de séjour (versements des plateformes, tracking) permettant de financer les actions de développement confiées à l'Office de Tourisme communautaire.

Plus de 150 professionnels du tourisme ont par ailleurs bénéficié par le biais de l'OTC d'un



Le compte administratif présente 126M€ de dépenses qui sont réparties en 4 politiques publiques.

accompagnement à la qualification de leurs offres : classement en meublés du tourisme (habilitation AFNOR de l'OTC) mais aussi labels Accueil Vélo, Vignobles & Découvertes. Les "ateliers numériques" mensuels individuels et collectifs proposés par l'OTC ont également rencontrés un vif succès. Les animations (Balades vigneronnes, Plein feux sur le Canal, expositions du FRAC, Fête de la Gastronomie) ont été maintenues et développées. Par ailleurs, l'OTC qui s'inscrit, pour sa Destination, dans une démarche de développement touristique durable, le "Slow Tourisme" a été sollicité pour présenter ses actions lors d'échanges nationaux, et siège désormais à la Fédération Nationale Vignobles & Découvertes, pour sa destination "Grands Vins en Grand Carcassonne".

Dans le cadre de sa compétence Tourisme, Carcassonne Agglo est adhérente au Syndicat Mixte d'Aménagement de Jouarres, la participation 2019 s'est élevée à 30k€ ainsi qu'au Pays Carcassonnais pour lequel la cotisation 2019 représentait 62k€.

1,6M€ pour les grandes infrastructures

Carcassonne Agglo est engagée auprès d'autres partenaires dans le financement des grandes infrastructures du territoire.

Pour 2019, Carcassonne Agglo a participé au financement lié aux infrastructures du Très Haut Débit et du Ultra Haut Débit. Ce montant correspond à la participation versée au Syaden pour le développement du Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire, au développement de l'aéroport ainsi qu'à la LGV Montpellier/Perpignan.





13,5 M€ pour les services aux familles

Carcassonne Agglo a confié la gestion de sa compétence sociale à Carcassonne Agglo Solidarité. De la petite enfance aux séniors, **Carcassonne Agglo propose des services et des solutions pour tous et sur tout le territoire** : mode de garde pour la petite enfance, activités pour les plus grands, des soins à domicile pour les personnes âgées et des actions en faveur des publics en difficulté.

2 Solidarité et cohésion sociale

1,4M€ pour l'habitat et l'aménagement

Dans le cadre de sa compétence obligatoire habitat, Carcassonne Agglo a poursuivi ses actions en direction du logement, dans le cadre de ses dispositifs d'aides portés par le PRéAU : **98k€ versés au titre du PIG aux personnes privées pour la rénovation de leur logement**. Les communes sont également accompagnées avec **96k€ d'aides pour la rénovation des cœurs de villages**. Enfin, **204k€ ont été versés aux bailleurs sociaux, pour la production de logements**.

De plus, suite aux inondations du 15 octobre 2018, Carcassonne Agglo a poursuivi la gestion du relogement des sinistrés par la prise en charge des baux de location et des loyers compensés par une prise en charge du Fonds d'Aide au Relogement d'Urgence (FARU).

En matière d'aménagement et planification, les travaux du SCoT ont été poursuivis en 2019, avec notamment une consultation citoyenne en juin, et le débat sur le PADD organisé en septembre. L'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial s'est également poursuivie durant l'année.

2,9 M€ pour la politique de la Ville et la cohésion sociale

L'année 2019 a été marquée par la poursuite des travaux liés à l'avenant de clôture du Plan de Rénovation Urbaine ainsi que par les opérations entrant dans le cadre des dotations de l'État Politique de la Ville avec **l'aménagement des zones blanches sur le périmètre du PRU pour 1,8M€**.

En 2019, le contrat de Ville a été rénové et prolongé jusqu'en 2022 et **représente un financement de 181k€** ; Carcassonne Agglo est signataire du PAQTE (Pacte avec les Quartiers pour Toutes les Entreprises) et a poursuivi ses actions sur le Programme de Réussite Éducative ainsi que le dispositif CitésLab.

De plus, **Carcassonne Agglo a participé au fonctionnement de la MLOA dans le cadre de l'insertion des jeunes ainsi que du PAEJ pour 245k€**.



6,4 M€ pour la Culture et les équipements sportifs

Dans le domaine culturel, les dépenses de fonctionnement sont essentiellement liées aux frais de fonctionnement des équipements culturels (Fabrique des Arts, Médiathèques...), de plus une subvention d'équilibre permettant de financer la DSP du centre aquatique les Bains de Minerve ainsi que les emprunts et amortissements y afférent ont été versés au budget annexe pour 874k€.

Dans le domaine culturel, les principales actions menées en 2019 ont été les suivantes :

École des Beaux-arts

○ **Mise en place d'un partenariat avec le FEP d'Alzonne, organisateur d'une résidence de territoire** qui a permis de mettre en relation des artistes de la région Occitanie avec les élèves de la classe préparatoire et des Ateliers de Pratique Amateur. Un catalogue retraçant cette résidence ainsi que les activités de l'école paraîtra en septembre 2020.

○ **Collaboration avec l'association franco-allemande Roudelle**, qui a permis d'emmener les élèves de la promotion 2019 de la classe préparatoire à Leipzig en Allemagne. La classe préparatoire obtient chaque année un taux de réussite aux concours en école supérieure d'art de plus de 90%.

○ **Ouverture de la salle d'exposition de la Fabrique des Arts** : 4 expositions des artistes des ateliers de Pratique Amateur y ont eu lieu.

Conservatoire

○ **Résultat tangible de la réussite de la labellisation de Conservatoire à Rayonnement Départemental (C.R.D.)** : le conservatoire a eu le plaisir de voir, pour la première fois de son histoire, ses trois premiers élèves achever avec succès leur cycle III d'orientation professionnelle en décrochant soit le diplôme d'études musicales (D.E.M.) soit le diplôme d'études chorégraphiques (D.E.C.).

○ En parallèle, **une mise en réseau des Conservatoires d'Occitanie Méditerranée visant à l'organisation commune des cycles III d'orientation professionnelle a été poursuivie**. Elle devrait permettre, sur l'hiver 2020, l'obtention d'un agrément commun de Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur (CPES) en musique, danse et théâtre.

Un gros effort a été entrepris sur le conservatoire pour réduire les dépenses.

Lecture Publique

Le réseau de Lecture Publique se compose de huit médiathèques répartis sur le territoire :

- Les médiathèques de Grain d'Aile, Grain d'Sel et Grain d'Arts à Carcassonne.
- La médiathèque d'Alzonne.
- La médiathèque de Pennautier.
- La médiathèque de Rouffiac-d'Aude.
- La médiathèque-Le Chai de Capendu.
- La bibliothèque Intercommunale de Conservation de Montquiers.

Divers services sont proposés aux usagers dans les médiathèques :

- Consultation de la presse, de magazines, de livres, CD, DVD, fonds patrimoniaux.
- Accès à des espaces de travail ou de détente.
- Accès et jeux sur place à la ludothèque de Grain d'Sel.
- Ateliers, rencontres, expositions, formations.
- Emprunts de documents.
- Utilisation des postes Internet et multimédia (et accès WIFI à Grain d'Sel) ...

Affaires Culturelles et Sportives

○ Soutien aux activités culturelles et sportives du territoire, dans le respect des règlements de la collectivité en la matière.

○ Développement d'une politique d'éducation artistique et culturelle, au travers du pilotage d'une Convention de Généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle, et de la mise en œuvre de l'opération d'artistes à élèves.

○ Coordination et diffusion d'une programmation artistique sur le territoire, dans le cadre d'une saison de spectacles pluridisciplinaires et tout public "L'Envolée", d'un "Festival des Arts de la Rue" et de l'organisation de résidences artistiques, d'actions de médiation et de développement des publics.

17,5 M€ pour la solidarité territoriale (reversement aux communes)

Par la solidarité intercommunale, Carcassonne Agglo participe au financement des actions menées sur le territoire par les communes (FPIC, enveloppe de territoire, attributions de compensation, fonds de concours, prise en charge du FNGIR). Carcassonne Agglo a participé à des actions mises en œuvre par les communes sur le territoire, telles que les travaux de voirie, les travaux d'aménagement des bâtiments publics communaux, la modernisation des éclairages publics.

3 Environnement et développement durable

12,8 M€ pour l'eau et l'assainissement

Au niveau de l'eau et de l'assainissement, le coût de l'exercice de ces compétences en fonctionnement représente, en 2019, 12,8M€. Ce coût de fonctionnement comprend : les achats d'eau, les charges de gestion courante, les frais de personnel, les dépenses d'entretien des réseaux et des équipements.

En investissement, les dépenses se sont élevées à un peu plus de 5,6M€, dont 2,5M€ pour la partie eau et 3,1M€ pour l'assainissement collectif et non collectif.

Les budgets 2019 ont porté les premiers travaux de reconstruction liés à la continuité du service suite aux inondations du 15 octobre 2018 ainsi que des opérations de réhabilitation en lien avec les travaux communaux. Sur Carcassonne, une extension de réseau a été réalisée pour la création du CFA.

En 2019, Carcassonne Agglo a lancé les premières études annexes et la maîtrise d'œuvre pour les travaux de raccordement de plusieurs communes périphériques à la station d'épuration de Saint-Jean à Carcassonne.

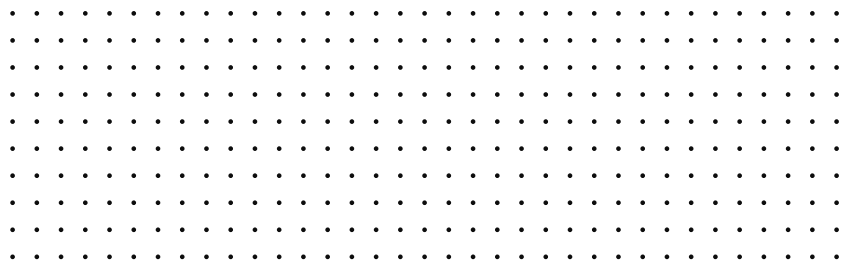
4,6 M€ pour les paysages

Cet axe est constitué de l'entretien des bases de loisirs de la Cavayère et de Saint-Martin-le-Vieil, de l'entretien et de la création de sentiers de randonnée.

10,5 M€ pour les mobilités

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le transport urbain, interurbain et scolaire ont été délégués à l'EPIC Régie des Transports de Carcassonne Agglo (RTCA). Dans le cadre de cette gestion, Carcassonne Agglo reste Autorité Organisatrice des Mobilités, un budget annexe AOT a été créé afin de gérer les recettes liées aux transports et de verser une subvention de fonctionnement à l'EPIC dans le cadre d'une convention d'objectif et de financement. Le montant versé à l'EPIC RTCA pour l'exercice 2019 s'est élevé à environ 9M€.

L'année 2019 a vu également la finalisation du Plan Global de Déplacements (PGD) en fin d'année, et le lancement du Schéma modes doux.



15,3 M€ pour la gestion des déchets

Dans le cadre d'une prise en charge globale de la gestion de ses déchets (collecte, traitement, valorisation), cette compétence a été confiée par Carcassonne Agglo au syndicat départemental Covaldem 11. La participation de Carcassonne Agglo à ce syndicat s'est élevée à 15,3M€ en 2019.

4 Gouvernance et administration générale

242 k€ pour la communication

Les dépenses de communication concernent les achats d'objets publicitaires, la communication institutionnelle ainsi que les éditions (Agglo Mag, publications, éditions...) et la conception de supports de communication.

10,2 M€ pour l'administration générale

Cet axe est constitué des dépenses de fonctionnement de la collectivité (eau, électricité, entretien des bâtiments...), des dépenses en matière de Développement des Systèmes Informatiques, des dépenses de personnel non affectées aux autres politiques publiques, des remboursements des annuités d'emprunts.

• Opérations financières

23,4 M€ pour les opérations financières

Les opérations financières sont constituées essentiellement par les dépenses d'amortissement, les annuités d'emprunt, les opérations d'ordre des budgets de zones d'activités, les écritures entre budgets.

SYSTÈMES D'INFORMATION

• Présentation du service

La DSI doit aujourd'hui maîtriser des technologies de plus en plus performantes et en constante évolution, et les appliquer à des domaines d'intervention de plus en plus nombreux.

Ses projets impactent l'organisation interne des services de la collectivité comme la relation de cette dernière avec ses administrés. Il est désormais au cœur des évolutions stratégiques des collectivités territoriales.



Maîtriser l'information pour partager, collaborer et aider à la décision.

• Les missions du service

- Piloter le système d'information (applications et infrastructures).
- Assister les directions et les services de la collectivité dans la définition de leurs besoins et dans la conduite des projets SI.
- Conduire la mise en œuvre des applications et des infrastructures informatiques dans le cadre de projet.
- Maintenir en condition opérationnelle et faire évoluer les infrastructures (réseau, serveurs...) et les applications informatiques.
- Fournir et maintenir en condition opérationnelle l'ensemble des postes informatiques ainsi que les moyens d'impression associés.
- Accompagner les usages du numérique par l'assistance, la formation et la veille technologique.
- Mettre tous les moyens en œuvre pour garantir la sécurité du système d'information (SSI).
- Adapter en permanence son offre de services aux besoins exprimés par ses différentes catégories d'utilisateurs.



Contact
Yannick Soler
DSI

yannick.soler@carcassonne-agglo.fr
04 68 10 56 80

Hakim Ait Ouaret
Adjoint au DSI – Coordinateur du SI
hakim.aitouaret@carcassonne-agglo.fr
04 68 26 79 66

Les équipes

1 Direction

1 Agent de catégorie A

1 Agent de catégorie B

1 Agent de catégorie C

4 Missions

Infrastructure technique et systèmes :

1 Agent de catégorie B

1 Agent contractuel

Support et exploitation :

2 Agents de catégorie B

1 Agent de catégorie C

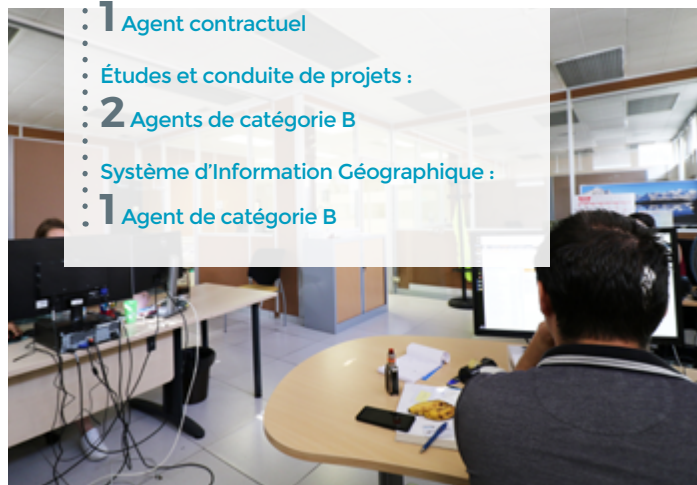
1 Agent contractuel

Études et conduite de projets :

2 Agents de catégorie B

Système d'Information Géographique :

1 Agent de catégorie B



• Les enjeux

Parmi les grands enjeux confiés à la DSI, le développement des e-services ou de l'e-administration est évidemment prépondérant.

Toutefois, aujourd'hui émerge un autre grand sujet, celui de l'aide à la prise de décision. La DSI devra travailler dans la définition d'outils de pilotage en organisant les données traitées du SI afin de fournir toute l'information nécessaire aux élus pour leur permettre d'optimiser leurs prises de position et leur stratégie globale d'actions sur le territoire.

Ces outils devront constituer un appui fort, principalement dans l'élaboration des bilans financiers, la mise en place d'une politique de gestion de la performance et demain dans le suivi des aides ou des actions entreprises.

• Budget du service

503 100 € TTC pour le fonctionnement.

693 500 € TTC pour l'investissement dont 348 500 € TTC au titre des deux AP/CP dédiées à la Full Dématérialisation et au renouvellement du parc matériel.

Un budget maîtrisé permettant la valorisation du SI de Carcassonne Agglo.

• Les actions 2019

La DSI a poursuivi le développement d'outils collaboratifs tout en veillant à sécuriser le réseau informatique de Carcassonne Agglo et a également travaillé sur les axes suivants :

- Maintien d'une infrastructure renforcée offrant un socle informatique propice aux nouveaux usages.
- Accompagnement des agents et de la collectivité vers la dématérialisation à tous les étages.
- Développement des outils collaboratifs permettant de travailler en mode projet.
- Modernisation des outils géomatiques.

• Les perspectives 2020

○ Accélérer la dématérialisation et la communication avec les administrés :

La transversalité des sujets traités par la dématérialisation constitue un vecteur de modernisation important de l'administration.

Après la dématérialisation des pièces justificatives comptables, des marchés publics, des actes soumis au contrôle de légalité et des convocations aux instances communautaires, la DSI travaillera sur la dématérialisation des courriers entrants et sortants et sur le projet phare des prochaines années ; la gestion de la relation citoyen (GRC).

○ Modernisation des outils géomatiques :

Depuis quelques années, de nouveaux outils de représentations cartographiques ont été mis en place en consultation interne pour les directions de la collectivité (gestion de l'eau et assainissement collectif et non collectif, cadastre/PLU, aménagement du territoire et développement économique, ...).

Ces différents applicatifs seront regroupés dans un portail cartographique qui sera développé et consultable pour certains domaines par le grand public sur 2020.

LES CHIFFRES CLÉS

368 postes téléphoniques
internes au réseau MPLS

407 lignes téléphoniques

800 micro-ordinateurs internes

**109 photocopieurs/
multifonctions**

85 serveurs virtualisés
répartis sur une dizaine de sites
interconnectés en réseau (BVPN)

3 salles serveurs

5 Autocoms
assurant la centralisation des
communications téléphoniques

98 applications métiers
en gestion directe



SERVICE ACCUEIL



Contact

Jeanne-Marie Boularan
Responsable du service Accueil
04 68 10 56 00

Les équipes

1 Responsable de service

7 Agents d'accueil

Présentation du service

Le service Accueil reçoit les appels téléphoniques et accueille les personnes qui se présentent au guichet. Les agents d'accueil orientent, renseignent et essaient de répondre à la demande formulée. Ce service d'accueil générique est implanté sur 2 lieux : le site situé à Pierre Germain et le site situé Allée d'Iéna.

Les missions du service

- Assurer l'accueil physique et téléphonique.
- Renseigner les personnes.
- Identifier et orienter vers les services compétents.

Les enjeux

Ce service se doit d'assurer un service public de qualité afin de satisfaire les usagers. Il est "la vitrine" de la collectivité et doit donc se professionnaliser de plus en plus.

LES CHIFFRES CLÉS

70

accueils par jour à Pierre Germain et 90 à Iéna

300

appels téléphoniques par jour à Pierre Germain

380

appels téléphoniques par jour à Iéna

Les lundis et jeudis sont les jours les plus fréquentés

Les actions 2019

- Mise en place de réunion de service.
- État des lieux du service dans le but de la mise en place d'un plan d'actions.
- Organisation et méthode de travail améliorées.
- Travail sur des outils facilitant la communication interne.
- Travail sur une charte intercommunale d'accueil.

Les perspectives 2020

- Finalisation de la charte intercommunale.
- Mise en place d'outils de communication entre services.



SERVICE COURRIER



Contact

Christine Cella

Responsable du service courrier

04 68 10 55 84

Les équipes

1 Responsable de service

6 Agents à temps complet

• Présentation du service

Le service courrier gère l'ensemble du courrier de la collectivité. À ce titre il est le premier acteur de son bon fonctionnement en distribuant dans les plus brefs délais le courrier aux services concernés et en affranchissant celui-ci.

• Les missions du service

- Traitement quotidien du courrier entrant de la collectivité : ouverture et analyse des courriers afin de les transmettre aux services compétents.
- Affranchissement du courrier sortant : veiller au bon affranchissement de chaque courrier.
- Enregistrement de l'ensemble des recommandés : tous les recommandés "arrivée" ou "départ" sont référencés.
- Acheminement des courriers sortants de la collectivité : un service de transmission de courrier est mis en place afin de transmettre les documents aux structures satellites ou autres collectivités.
- Mise sous pli de documents : le service assure la mise sous pli de documents tels que les factures d'eau, les factures de portage à domicile, les bulletins de salaire...

• Les enjeux

Un des enjeux principaux de ce service est de répartir les courriers entrants dans les meilleurs délais vers les services concernés. Il est donc important de connaître parfaitement la collectivité ainsi que les agents et élus qui la compose.

Le service courrier est aussi le vecteur entre les services. Il travaille en transversalité, et favorise le lien. Ce service est aussi le point d'entrée et de sortie de la collectivité pour les usagers. Il est donc le garant du service public.

• Les actions 2019

- Une nouvelle organisation du service et des tournées des coursiers.
- Un suivi annuel des affranchissements.
- Une prospective de différents logiciels concernant la numérisation des courriers.
- Une vigilance sur le coût de l'affranchissement du courrier sortant.

• Budget du service

Un budget de fonctionnement supérieur à **80 000 euros** pour l'année.

• Les perspectives 2020

- Étude du projet de numérisation du courrier entrant et sortant, avec une mise en application dès l'année suivante.
- Réorganisation des tournées des coursiers avec l'intégration de nouveaux lieux.
- Ajustement de la procédure du courrier entrant et adaptation aux divers changements qui peuvent intervenir tout au long de l'année.
- Renforcer les liens avec l'ensemble des services et essayer de répondre au mieux à leurs besoins.

LES CHIFFRES CLÉS

58 726
courriers sortants

Plus de
70 000 euros
de coût d'affranchissement

Une moyenne de
150 courriers
entrants à traiter par jour

Une baisse d'environ
15000 euros
du coût de l'affranchissement par rapport à 2018



SERVICE DES ARCHIVES



Contact

Patrice Olivan-Jarques
Agent du service des archives
04 68 10 35 45

Les équipes

1 Agent à temps plein

• Présentation du service

Ce service créé en 2016, permet de traiter l'ensemble des documents dans le respect d'une politique d'archivage commune à tous les sites et à tous les services de la collectivité.

• Les missions du service

- Collecter les documents.
- Conserver les documents.
- Référencer et archiver.
- Détruire des documents selon une procédure précise (durée d'utilité administrative est atteinte).

• Les enjeux

- Répondre à l'obligation légale d'archivages.
- Assurer une gestion complète, accessible et efficace.
- Réduire les documents à archiver.
- Optimiser le temps de recherche des documents.

• Les actions 2019

- Le bâtiment "La Conte" a été entièrement vidé de ses archives.
- Les livres de l'association GARAE sont désormais stockés à Alpha'R.
- Poursuite de l'archivage des documents de l'Agglo sous la supervision des archives départementales.

LES CHIFFRES CLÉS

310,60
Mètre linéaire
d'archives Agglo
répertoriées

135
Mètre linéaire
à répertorier (Agglo)

446
Mètre linéaire
d'archives CIAS à
répertorier

• Budget du service

Un budget concernant l'enlèvement des archives est prévu tous les ans pour un montant de **1 300 euros.**

• Les perspectives 2020

- Prise en charge des archives du CIAS.
- Enlèvement des archives à Peyriac-Minervois.
- Assainissement du local à archives CIAS.
- Mise en place d'un référentiel sur l'archivage.
- Rapatriement et centralisation des archives de l'ensemble du territoire de l'Agglo.
- Pérennisation de l'archivage mis en place.



FLOTTE AUTOMOBILE



Contact
Mathieu Bruno
04 68 26 79 38

• Présentation du service

Service flotte automobile mutualisé Agglo/CIAS :

Le service flotte automobile gère administrativement et techniquement les parcs de véhicules du CIAS et de l'Agglo.

Tous les véhicules des 2 collectivités du territoire de l'Agglo sont pris en charge sur les différents sites afin d'apporter un service rendu qui permet de ne pas impacter les agents dans leurs missions quotidiennes.

• Les missions du service

Administratif

- Gestion des assurances des 2 collectivités en matière de sinistres, contrats, mouvements, auto mission...
- Gestion des achats et renouvellements des véhicules.
- Gestion de renouvellement des locations, remise en état, restitutions/ livraisons.
- Élaboration des 2 budgets et gestion des commandes et facturations des 2 entités.
- Suivi financier dans le cadre des marchés.
- Gestion des cessions de véhicules, délibérations, décisions.
- Gestion des marchés publics, état des besoins, analyses.
- Gestion des carburants, des cartes accréditives, de l'extranet.
- Mise en place de conventions de prêt de véhicules.
- Gestion des contraventions.
- Gestion des parkings.

Les équipes

- 1 Agents responsable de service administratif/ technique
- 1 Agents administratif
- 3 Agents opérationnels techniques

- Gestion de la location temporaire, véhicules de prêt.
- Gestion des badges autoroute.
- Relation avec nos prestataires.

Technique

- Gestion et prise en charge de tous les véhicules Agglo/CIAS du territoire (avec suivi de mails).
- Gestion et suivi des réparations et mécaniques, révisions, pré et contrôles techniques, carrosserie, pneumatiques, floccages.
- Petit dépannage et maintenance ; remplacement de roues de secours, démarrage de véhicules, remplacement de balais essuie-glace, réapprovisionnement liquides ...
- Suivi des carnets de bords.
- Gestion des véhicules électriques.
- Gestion des véhicules pool et nettoyage.
- Suivi et entretien des engins agricoles.
- État des lieux des véhicules.





• Les enjeux

- Maintenir et suivre le bon état du parc.
- Prioriser la sécurité de nos véhicules.
- Optimiser les coûts et assurer un renouvellement cohérent des véhicules.
- Gérer le budget en fonction des dépenses.
- Rendre un service de proximité.

• Les actions 2019

- Continuité de mise en place de mutualisation et d'harmonisation du service.
- Flocage de tous les véhicules des 2 entités.
- Renouvellement du marché de carburant.
- Mise en place d'un emplacement et de prises réservées aux véhicules électriques.
- Protocole et règlement intérieur d'utilisation des véhicules.
- Prise en charge de tous les véhicules.
- Gestion et optimisation des dépenses.
- Mise en place d'un protocole de désinfection des véhicules dans le cadre du COVID-19.

• Budget du service

CIAS

Fonctionnement : loyers, assurance, parking, entretien et réparations, carburants : **465 318,25 €.**

Investissement : achat de véhicules : **16 800 €.**

Agglo

Fonctionnement : loyers, assurance, parking, entretien et réparations, carburants : **285 110 €.**

Investissement : achat/renouvellement de véhicules : **100 000 €.**

• Les perspectives 2020

- Mise en place d'une boîte à clés pour les véhicules du pool Pierre Germain.
- Mise en place d'une station de lavage.
- Projet de mise en place de bornes électriques.
- Apport de nouveaux véhicules dans le pool Pierre Germain.
- Création d'un petit magasin, matériel petit équipement.
- Renouvellement de véhicules.

LES CHIFFRES CLÉS

AGGLO

106 véhicules
VL, utilitaires, camions, remorques, engins agricoles, véhicules électriques

CIAS

110 véhicules
(VL, minibus, utilitaires, engins agricoles, 2 roues, voitures sans permis, véhicules électriques)



PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

*Département
Développement Territorial*

*Économie Traditionnel et
Marketing Territorial
ESS*

Développement Touristique

*Département Aménagement
et Mobilités*

*Aménagement
// ADS / Habitat / Planification et
transitions*

*Mobilités
// RTCA*

Équipements Aquatiques



DÉPARTEMENT DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

ÉCONOMIE TRADITIONNELLE ET MARKETING TERRITORIAL



Contact

Direction de l'économie
economie@carcassonne-agglo.fr
04 68 10 35 59

• Présentation du service

Dans le cadre des orientations du Schéma de Développement Économique de Carcassonne Agglo, la Direction de l'Économie est chargée de définir et mettre en œuvre un plan d'actions stratégique afin de favoriser le développement du territoire.

• Les missions du service

Le cadre général d'intervention de la mission "Économie traditionnelle et marketing territorial" de la Direction de l'Économie vise à soutenir l'implantation et le développement d'activités afin de favoriser la création d'emplois et renforcer l'attractivité du territoire. Aussi, ses missions s'articulent autour de 3 axes stratégiques :

- Accompagner les entreprises et les porteurs de projets économiques.

Ces missions opèrent en transversalité avec la mission "Économie Sociale et Solidaire" de la Direction des Infrastructures Économiques.

- Animer, promouvoir le territoire et prospecter pour renforcer son attractivité.
- Développer des projets économiques structurants pour le territoire.



Compétence obligatoire de Carcassonne Agglo, le développement économique du territoire est un enjeu fort et une priorité affirmée des élus communautaires.

• Les enjeux

La politique de développement économique de Carcassonne Agglo repose sur trois enjeux majeurs :

- La consolidation du tissu économique et le renforcement de l'accompagnement des entreprises : cela se traduit par proposer une offre foncière et immobilière de qualité pour répondre aux besoins des entreprises et attirer de nouvelles implantations. Au-delà, il apparaît nécessaire de pouvoir pallier les fragilités du tissu économique endogène et de soutenir plus fortement les projets de développement d'entreprises par la mise en œuvre d'outils d'intervention économique.
- La diversification du tissu économique local et la nécessité de prendre le virage de l'innovation : il s'agit de développer et d'accompagner les projets innovants ainsi que la structuration de filières stratégiques comme le numérique. D'autre part, l'enjeu est d'œuvrer à la consolidation d'une sphère productive ainsi qu'à la création d'emplois qualifiés.





o La nécessité de bâtir une image économique forte : pour permettre son attractivité et asseoir son rayonnement, Carcassonne Agglo doit se faire connaître et reconnaître comme un territoire économique dynamique. Cet enjeu, induit le développement d'une politique d'animation et de promotion du territoire. De plus, pour assurer sa visibilité, Carcassonne Agglo doit jouer un rôle proactif en s'insérant dans les dynamiques économiques régionales.

• Les actions 2019

o **Accompagnement des entreprises et des porteurs de projets :**

// **Accompagnement des projets de développement d'entreprises :** recherche de foncier, d'immobilier, de financements, d'informations relatives à l'entreprise.

// **Gestion d'une bourse à l'immobilier d'entreprise sur le site internet de Carcassonne Agglo** (44 biens en ligne, 7 mises en relation entreprises/propriétaires abouties, et édition d'une note annuelle de conjoncture).

// **Commercialisation de foncier et d'immobilier économique sur les ZAE :** 2 cessions de lots sur les ZAE de compétence communautaire, 2 cessions immobilières engagées et une dizaine de lots en cours de cession.

// **Accompagnement des porteurs de projets dans leur recherche de locaux :** Gestion du dispositif d'aides à l'immobilier d'entreprise pour les projets de développement.

// **Mise en place d'un volet d'intervention économique** dans le cadre de la nouvelle compétence sur la Politique Locale du Commerce.

// **Soutien et suivi des structures d'accompagnement à la création d'activité** (PFIL, CMA).

o **Animer, promouvoir le territoire et prospecter pour renforcer son attractivité :**

// **20 évènements accueillis à alpha'[R] avec un total de 900 participants :** Réunion de chantiers, 7 Pause-déj' et 6 Lunch time, 1 Jobstic, Tour de France de la transformation numérique, inauguration du Fablab, rencontre de la transmission-reprise.

// **Participation à deux salons économiques régionaux** (SIANE, la Mêlée Numérique).

// **Diffusion d'une newsletter mensuelle "Entreprendre".**

Les équipes

1 Directrice

1 Chargée de développement économique

1 Chargée d'administration et de développement

L'équipe est basée, depuis octobre 2019, dans les locaux de la Maison de l'Innovation Alpha'[R] sur le site du pôle d'activités numériques.





○ Développer des projets structurants pour le territoire :

// Le parc d'activités de Béragne

L'année 2019 est caractérisée par l'entrée du projet du Parc d'activité de Béragne dans une phase opérationnelle (26 ha sur une assise foncière de 90ha). Durant cette période charnière, les études préalables ont été finalisées et l'autorisation environnementale a ainsi pu être obtenue. La concession d'aménagement a ainsi pu être attribuée à l'opérateur VIATERRA et les travaux préparatoires ont été lancés. Carcassonne Agglo a pu détecter et suivre les premiers projets d'implantation (4 projets).

// Suivi des projets d'aménagement des Zones de Cayrol à Alzonne (livrée en juin 2019) et extension de Bezons à Villemoustaussou, suivi de la concession d'aménagement de la ZAC du Haut-Minervois à Peyriac-Minervois.

// Le pôle numérique et R'MINE, un réseau numérique pour entreprendre : l'année 2019 est marquée par la consolidation de l'offre de services du pôle numérique. Sur les 4 sites (alpha[R], delta[R], omega[R] et kappa[R]) toute une offre de services pour "créer, développer, innover, collaborer et se former" est développée :

- Accompagnement et hébergement : incubateur, pépinière ou hôtel d'entreprises, un espace de co-working et bureaux ponctuels des salles de réunions.
- Un Fablab inauguré en novembre 2019 et une salle immersive de réalité virtuelle BIM mise en œuvre par la FFB.
- Des formations : Diplôme Universitaire "Gestion de chantier en BIM" avec la FFB et l'école régionale du numérique avec SIMPLON, ainsi qu'un "campus connecté".
- Des animations régulières en lien avec le numérique et l'entrepreneuriat.



○ Grandes infrastructures :

Carcassonne Agglo participe au développement de grandes infrastructures sur le territoire :

// Très Haut Débit et Ultra Haut Débit

Carcassonne Agglo adhère au Syndicat départemental de l'énergie, auquel la compétence numérique a été transférée. À ce titre, l'EPCL participe au financement du déploiement du Très Haut Débit sur son territoire. Le montant de la participation 2019 s'élève à :

- Investissement : 835 000 €
- Fonctionnement : 53 091 €

// Aéroport

Dans le cadre de la convention signée avec le Conseil Régional, Carcassonne Agglo finance le développement de l'aéroport de Carcassonne Sud de France. Une nouvelle convention (2020-2029) doit intervenir. Elle doit permettre de fixer les modalités de finalisation des travaux de modernisation de la plateforme aéroportuaire. La participation pour l'année 2019 s'élève à :

- Investissement : 171 995 €
- Fonctionnement : 273 000 €

LES CHIFFRES CLÉS

155 porteurs de projets
accueillis et accompagnés

15 millions d'euros
montant de la concession
d'aménagement de Béragne sur
12 ans

14 projets et entreprises
accompagnés par le réseau
R'MINE représentants
33 emplois

• Budget du service

490 000 € dédiés au fonctionnement du réseau
R'MINE sur l'année 2019.

150 000 € d'investissement pour le lancement
du Fablab.

300 000 € dédiés aux subventions destinés aux
partenaires économiques.

NB : D'autres dépenses d'investissement notam-
ment dans le cadre de la gestion et l'entretien des
zones d'activités économiques sont présentées par
la Direction des Infrastructures Économiques.

• Les perspectives 2020

L'accompagnement des entreprises et porteurs
de projets, un des piliers de la mission "Économie
traditionnelle", sera poursuivi. Cette mission est
majeure et bien identifiée par les partenaires et
les entreprises, en particulier dans le domaine de
l'accompagnement à la recherche de foncier et
d'immobilier.

L'année 2020 sera aussi marquée par la livraison
de l'extension de la Zone d'Activités Économique
Carrefour de Bezons et par le Parc d'activités de
Béragne. La pré-commercialisation a débuté et
2020 devrait accueillir les premières implantations
sur ces deux sites.

Dans un contexte de crise liée à l'épidémie
COVID-19, le soutien financier de Carcassonne
Agglo à destination des entreprises sera maintenu
et élargi au-delà de l'immobilier d'entreprise par
la participation de Carcassonne Agglo au fonds
Régional L'OCCAL, et la mise en œuvre d'un fonds
de soutien spécifique au territoire en partenariat
avec les communes de Carcassonne Agglo. Ces
fonds permettent de pallier les difficultés d'un ti-
su économique fragilisé et soutenir les projets de
développement.

Par ailleurs, la feuille de route économique "hori-
zon 2020" arrivant à échéance, un travail de bilan
et définition des futures orientations devra être
opéré en lien avec le développement d'un nouvel
axe relatif à l'enseignement supérieur, la recherche
et l'innovation.



Crédit photo : s. communication Carcassonne Agglo



DÉPARTEMENT DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



Contact

Denis Petitcolin
Chargé de mission

denis.petitcolin@carcassonne-agglo.fr
04 68 11 95 58

Les équipes

1 Directrice

1 Chargé de mission

• Présentation du service

L'économie sociale et solidaire participe au projet de développement économique du territoire. Elle favorise le développement d'initiatives socialement utiles en réponse à des besoins non satisfaits localement et accompagne des projets innovants du territoire.

• Les missions du service

○ **Accompagner l'entrepreneuriat social** : accueillir et accompagner les porteurs de projets de l'économie sociale et solidaire, soutenir les structures d'accompagnement.

○ **Soutien financier et logistique à des organisations soutenant le développement d'activités et d'emplois** : ADIE, Trait d'Union, la Ruche Associative,

○ **Développer des projets structurants** : étude sur le gaspillage alimentaire et les ateliers de transformation de fruits et légumes, mise en service du FabLab sur le site Alpha'R, lancement d'une démarche visant à irriguer sur le territoire l'offre de services du réseau R'MINE.

○ **Favoriser la collaboration et la mise en réseau** : intégration dans le réseau national des collectivités locales pour l'ESS et développement d'un partenariat avec la CRESS (Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire).

Cette mission opère en transversalité avec la mission "Économie Traditionnelle, marketing et attractivité".



L'économie sociale et solidaire : une réponse à des besoins du territoire.

• Les enjeux

La mission économie sociale et solidaire s'inscrit dans une logique transversale et intéresse tous les secteurs d'activité : social, économie, agriculture, consommation, déplacement, numérique... La mission économie sociale et solidaire vise avant tout à promouvoir un mode d'organisation sociale dans lequel la création d'activité vise à répondre à des besoins territoriaux, sociaux, sociétaux.

Pour mettre en œuvre ces actions, l'ESS peut mobiliser des ressources variées, issues de la vente de biens ou de services, d'aides publiques ou privées venant financer l'innovation, le service rendu déserté par la seule rentabilité économique.

Accompagner la création et soutenir le développement de l'ESS sur le territoire c'est favoriser la collaboration et le faire ensemble qui s'inscrivent dans une logique d'accélération de projets. Les acteurs qui s'engagent dans une démarche d'ESS ne recherchent pas le profit de leur entreprise mais la réalisation et la satisfaction d'un projet.

LES
CHIFFRES
CLÉS

4 structures financées
pour un montant global de :
18 000 €





• Les actions 2019

o Accompagner l'entrepreneuriat social

// Accueil et accompagnement des projets de développement : 12 porteurs de projets accompagnés.

// Accompagnement financier des structures d'accompagnement à la création d'activité de l'ESS : ADIE / Trait d'union accompagnement (DLA)/ La Ruche associative.

// Participation à la réalisation du guide "Entreprendre en ESS dans l'Aude", à l'initiative de la DIRECCTE.

// Réalisation d'une rencontre "ESS et RGPD" en partenariat avec la CRESS.

// Réalisation par la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) d'un panorama territorial décrivant le secteur sur le territoire (part dans l'économie locale, les différentes filières concernées, le nombre d'emplois représentés).

// Suivi du concours de création "Open Carca !".

o Développer des projets structurants dans le domaine de l'économie sociale et solidaire :

// Lancement et suivi de l'étude d'opportunité et de faisabilité sur la création d'un atelier de transformation de fruits et légumes dans un objectif de lutte contre le gaspillage alimentaire. Cette étude sera terminée dans le courant de l'année 2020. C'est alors que pourra être recherché un porteur de projet pour la concrétisation de l'atelier de transformation. Cette action s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire.

// Mise en place et suivi du marché d'investissement du FabLab sur le site Alpha'R : acquisition d'une dizaine d'imprimantes 3D, découpe et gravure laser, fraiseuse numérique, scanner 3D... et accompagnement à l'ouverture du site (novembre 2019).

// Accompagnement à l'animation globale du site Alpha'R, en lien avec la Mêlée et le prestataire du site : organisation d'un job'sTIC sur les métiers du numérique ; lancement du concours

d'entrepreneuriat "Open Carca II" ; accueil du tour de France de la transformation numérique ; participation à la semaine de la Mêlée Numérique à Toulouse ; rencontre ESS sur le thème de la RGPD.

// Mise en location et suivi du site "Oméga'R" du réseau R'MINE.

o Favoriser la collaboration et la mise en réseau :

// Participation au réseau régional des tiers lieux, aux ateliers pour l'élaboration de la stratégie de cohérence régionale de l'aménagement numérique (SCORAN).

// Participation aux comités de pilotage et comités d'appui du dispositif local d'animation (DLA) pour accompagner les structures de l'ESS.

// Participation aux comités de sélection R'MINE.

• Budget du service

43 000 €. Ce budget comprend le soutien financier aux structures, un nouveau partenariat avec la Chambre Régionale de l'Économie Solidaire (CRESS) ainsi que le financement de l'étude d'économie circulaire.

• Les perspectives 2020

o Accompagner la réalisation du projet d'atelier de transformation fruits et légumes.

o Essaimer des tiers lieux sur le territoire et donner une dimension intercommunale au réseau R'MINE.

o Construire un guichet unique de l'entrepreneuriat.

DÉPARTEMENT DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE



Contact

Sophie Cabie-Bonzom
Directrice OTC Grand Carcassonne &
Directrice du développement touristique
04 68 10 56 15
www.grand-carcassonne-tourisme.fr

• Présentation du service

En application des dispositions de la loi du 7 août 2015, le tourisme est une compétence partagée entre l'État, la Région, le Département et le bloc local, chaque échelon intervenant en coopération et de façon coordonnée.

À l'échelon intercommunal, l'exercice de cette compétence s'inscrit dans une démarche globale de développement touristique autour de 2 axes principaux :

- La promotion de la destination et le déploiement de la stratégie touristique (mission portée par l'OTC).
- Les partenariats et l'accompagnement des projets et équipements structurants.

Les équipes

Direction du développement touristique

1 Direction mutualisée Agglo/OTC

1 Régisseuse de la Taxe de séjour

1 Chargée de mission Développeuse

Office de Tourisme Communautaire

Constitué en EPIC, il est composé de :

1 Direction mutualisée Agglo/OTC

6 Agents permanents et spécialisés sur les missions confiées

6 saisonniers pour les accueils en été

• Les missions du service

- Accompagner le développement touristique durable de la destination communautaire.
- Faciliter la mise en réseau des partenaires (publics et privés) et des projets.

• Les enjeux

Il s'agit d'accompagner l'évolution durable et la qualité de la destination touristique, autour des 3 axes suivants :

- Les projets et équipements structurants (Canal du Midi, OGS, Jouarres).
- Les démarches partenariales permettant de co-financer les projets (optimisation de la taxe de séjour, Fonds Européens via le GAL Carcassonnais).
- La définition et le déploiement de la stratégie de développement touristique via l'OTC.

• Les actions 2019

Participations aux structures

Carcassonne Agglo apporte sa contribution à diverses structures du territoire :

- Syndicat Mixte de l'Opération Grand Site Cité de Carcassonne (OGS), pour lequel elle contribue au développement et au financement des projets.
- Syndicat Mixte d'Aménagement de Jouarres.
- GAL Leader Pays Carcassonnais (fonds européens avec co-financement de Carcassonne Agglo).





• Budget du service

Recettes taxe de séjour (versement des plateformes de réservation en ligne compris) : **140 000 €** (dont versement des plateformes de réservation pour 2019 : 104 261 € encaissés début 2020).

Subvention versée par Carcassonne Agglo à l'Office de Tourisme : **450 000 €.**

Canal du Midi du Développement Touristique

La Direction tourisme collabore par ailleurs à la mission d'État "Canal du Midi" et aux réflexions à l'échelle régionale menées autour de la valorisation du linéaire.

Taxe de séjour

Un important travail de fond a été réalisé afin de garantir la bonne application de la taxe de séjour (versements des plateformes, tracking) permettant de financer les actions de développement confiées à l'Office de Tourisme communautaire.

Office de Tourisme

Plus de 150 professionnels du tourisme ont bénéficié par le biais de l'OTC d'un accompagnement à la qualification de leurs offres : classement en meublés du tourisme (habilitation AFNOR de l'OTC) mais aussi labels Accueil Vélo, Vignobles & Découvertes.

Les ateliers numériques mensuels individuels et collectifs proposés par l'OTC ont également rencontré un vif succès.

Les animations ont été maintenues et développées : Balades vigneronnes, Plein feux sur le Canal, expositions du FRAC, Fête de la Gastronomie. L'OTC inscrit sa destination dans une démarche de développement touristique durable à travers le concept de "Slow Tourisme". L'office a été sollicité pour présenter ses actions lors d'échanges nationaux, et siège désormais à la Fédération Nationale Vignobles & Découvertes, pour sa destination "Grands Vins en Grand Carcassonne".

• Les perspectives 2020

○ Définir une deuxième phase de développement de la stratégie touristique avec les acteurs et partenaires.

○ Poursuivre les engagements autour de l'optimisation des offres, et en faveur d'un tourisme responsable et durable (accompagnement à la qualité, démarche collective).

○ Mettre en œuvre un accompagnement spécifique des professionnels du tourisme, fortement impactés par la crise sanitaire (fonds de soutien, démarches...).

LES CHIFFRES CLÉS

50 acteurs du tourisme et porteurs de projets

accompagnés en co-financement ou dans une démarche qualité en 2019

60 000 personnes renseignées aux comptoirs d'accueil de l'OTC

245 758 connections au site web (+105% par rapport à l'année précédente)

170 Nombre de partenaires C+



DÉPARTEMENT AMÉNAGEMENT ET MOBILITÉS

AMÉNAGEMENT

APPLICATION DU DROIT DES SOLS (ADS)



Contact

Christine Burgat

Responsable du service

cellule.ads@carcassonne-agglo.fr

04 68 10 55 51

• Présentation du service

Le service mutualisé pour l’instruction des demandes d’autorisations d’urbanisme est proposé aux communes membres de l’Agglo couvertes par un PLU ou une carte communale.

Il assure l’instruction des dossiers mais intervient aussi en conseil aux élus, techniciens communaux et professionnels sur le suivi des projets, de leur montage jusqu’à leur réalisation.



**59 communes sur les 83
que compte le territoire de
Carcassonne Agglo font appel au
service ADS pour l’instruction de
leurs actes d’urbanisme.**

• Les missions du service

○ Le service accompagne les communes dans l’application du droit du sol sur leur territoire et propose au maire une décision pour autoriser les projets ayant fait l’objet d’une demande d’autorisation (certificat d’urbanisme opérationnel, déclaration préalable, permis de construire, d’aménager ou de démolir) sur la commune, dans le respect de la réglementation applicable au terrain.

○ Il accompagne les responsables communaux sur le plan règlementaire pour leurs projets communaux et dans leurs échanges avec les porteurs de projets privés.

○ Il assure une veille réglementaire pour accompagner au mieux élus et techniciens des communes pour la gestion de l’urbanisme sur leur territoire.

Pour assurer ces missions, le service s’est étoffé en 2019 avec une assistante administrative afin d’assurer les tâches de gestion des dossiers et permettre ainsi aux instructeurs de se consacrer pleinement à l’instruction et le conseil aux communes.

○ Le service accompagne également les élus dans leur démarche de modification ou d’élaboration du PLU et formule un avis dans le cadre des Personnes Publiques Associées.



• Les enjeux

Le service est un véritable référent en matière d'urbanisme, sur tout le territoire de l'Agglo. Face à l'augmentation des recours contentieux et la complexification des réglementations, le service se doit de proposer aux élus une instruction des actes d'urbanisme la plus sûre et la plus homogène possible pour toutes les communes de l'Agglo.

Le service doit également s'inscrire comme partenaire des autres services sur le volet urbanisme (service économe, gestion des infrastructures et du patrimoine communautaire, habitat, ...).

Le PLU étant le document règlementaire opposable à tous les projets d'urbanisme, il est essentiel également que l'Agglo, porteur des enjeux du territoire définis par le SCoT, accompagne les communes dans l'élaboration de ce document et émette un avis dans le cadre des Personnes Publiques Associées sur leur prise en compte.

LES
CHIFFRES
CLÉS

1 service

6 agents

59 communes
adhérentes au service

958 actes instruits

Les équipes

- Au sein du département
- Aménagement et Mobilités :
- 5 agents à l'ADS et 1 agent à la planification
- **1** Responsable du service
- **1** Adjointe / instructrice
- **1** Assistante administrative
- **2** Instructeurs
- **1** Chargé de suivi PLU

• Budget du service

163 636,50 € de recettes dont :

- 76 021,50 € correspondant à la part fixe de l'adhésion des communes au service (montant fixé par tranche de population).
- 87 615 € correspondant à la part variable qui est définie en fonction de la nature et du nombre de demandes instruites.

• Les actions 2019

- Continuité dans l'instruction des dossiers d'urbanisme et l'organisation de 1/2 journées d'échanges et d'informations semestrielles avec les chargés de l'urbanisme en communes.
- Veille juridique en urbanisme, participation aux formations et webinaires en relation avec le droit de l'urbanisme, de la planification et sa traduction dans l'instruction.
- Administration du logiciel cart@ds (logiciel en ligne avec l'ensemble des 59 communes).
- En collaboration avec le SIG, préparation de l'intégration des documents d'urbanisme sur le Géoportail de l'Urbanisme.
- Accompagnement des communes dans la démarche PLU (élaboration ou modification) : Alairac, Capendu, Caux et Sauzens, Cazilhac, Laure-Minervois, Montolieu, Pépieux, Trèbes, Vilemoustaussou, Villeneuve-Minervois.

• Les perspectives 2020

- Continuer l'instruction des demandes d'urbanisme pour les 59 communes adhérentes au service, et intégrer la commune de Pomas qui a rejoint l'Agglo et le service au 1^{er} janvier 2020.
- Être vigilant à la capacité du service à maintenir la qualité du service rendu, même dans la perspective d'une augmentation du nombre de communes adhérentes en fonction de l'aboutissement des procédures d'approbation de nouveaux documents d'urbanisme en cours et présenter le service et ses avantages aux nouveaux élus, suite aux élections municipales de 2020.
- Développer les partenariats et les échanges d'information avec les services du département Aménagement et Mobilités.
- Mettre en place la gestion de la dématérialisation du dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme et de l'instruction, obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2022.



DÉPARTEMENT AMÉNAGEMENT ET MOBILITÉS

AMÉNAGEMENT

HABITAT



Contact

Marlène Malouani

Cheffe du service Habitat

marlene.malouani@carcassonne-agglo.fr

04 68 11 95 59

• Présentation du service

Le service Habitat impulse et met en œuvre les politiques publiques de l'habitat pour de répondre aux besoins en logement des habitants et accompagner le développement des parcours résidentiels sur le territoire de Carcassonne Agglo. Il accompagne à travers l'action du PRÉAU les particuliers qui souhaitent engager des travaux de rénovation énergétique sur leur logement.

Compétence obligatoire, la politique de l'Habitat contribue au maintien de l'activité locale du bâtiment et à la solidarité par le logement : travaux de réhabilitation du parc privé, soutien à la construction de logements sociaux...

Les équipes

- 1 Cheffe de service
- 1 Adjointe à la cheffe de service
- 1 Équipe dédiée aux missions du PRÉAU composée de trois techniciens Habitat et d'un agent d'accueil/administratif
- 1 Chargé de mission en charge de l'observatoire de l'habitat et du parc public
- 1 Travailleuse sociale

• Les missions du service

- Finaliser l'élaboration et assurer la mise en œuvre du nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) de l'Agglo.
- Accueillir, informer, conseiller et accompagner les particuliers dans leur projet d'amélioration énergétique de leur habitation (le PRÉAU).
- Soutenir l'offre locative sociale, au travers des aides en faveur de la production de logements sociaux.
- Mettre en place les dispositions de la réforme des attributions du logement social.
- Alimenter et développer l'Observatoire de l'Habitat.
- Proposer un accompagnement social pour les particuliers rencontrant des difficultés dans leur logement (logement indigne, inondations, réalisation de travaux...).
- Accompagner les projets des communes dans le cadre du partenariat développé avec l'Établissement Public Foncier (EPF) et des financements cœurs de village.



avant



après



• Les enjeux

Le territoire de Carcassonne Agglo est composé d'un parc dominé par la maison individuelle qui s'est implantée de manière standardisée en périphérie des centres-villes. Il dispose également de nombreux centres bourgs aux caractéristiques différentes mais en proie à un phénomène commun de déprise. La population de Carcassonne Agglo connaît une précarisation importante avec de faibles niveaux de revenus qui rendent près de 80% des ménages éligibles au logement social. Dans ce contexte, une stratégie Habitat a été définie autour de 3 axes :

- **1^{er} axe - Habitat privé** : initier une véritable mutation du parc ancien en terme d'amélioration de ses performances énergétiques.
- **2^{ème} axe - Habitat social** : agir auprès des bailleurs sociaux sur l'implantation de nouveaux logements, améliorer la mixité sociale dans le cadre de la réforme des attributions.
- **3^{ème} axe - Revitaliser les centres anciens** : accompagner les communes pour définir et porter des projets d'aménagement à différentes échelles (l'ilot – le quartier – le centre ancien).

• Les actions 2019

- Poursuite de l'élaboration du PLH, la phase orientations du document a été finalisée et un travail sur le programme d'actions a été engagé.
- Apport d'un soutien financier aux bailleurs sociaux pour la production de logements sociaux sur le territoire.
- Accompagnement des ménages sinistrés suite aux inondations du 15 octobre 2018 et sollicitation du Fonds d'Aides au Relogement d'Urgence (FARU).
- Mise en place d'un PIG-post-inondations pour soutenir les ménages sinistrés dans la remise en état de leur logement.
- Poursuite des missions du PRÉAU et développement de nouvelles actions de communication et d'information auprès du public.
- Suivi et participation à la démarche du SPIRE engagée par la Région Occitanie.

• Budget du service

150 000 € pour soutenir la production de logements sociaux.

205 000 € dédiés à l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie des centres anciens.

• Les perspectives 2020

- Finalisation de la démarche d'élaboration du Programme Local de l'Habitat : définition du programme d'actions.
- Poursuite de l'accompagnement des ménages dans le cadre des dispositifs d'accompagnement de la rénovation énergétique.
- Définition du positionnement de Carcassonne Agglo et du PRÉAU dans le cadre du projet multi partenarial de développement du SPIRE.
- Achèvement du PIG-post-inondations.

LES CHIFFRES CLÉS

137

ménages accompagnés dans le projet de rénovation énergétique de leur logement

2 329 620 €

de travaux générés par la réhabilitation énergétique des logements

159 ménages

accompagnés dans le cadre du relogement et

491 500 € de loyers et cautions

ont été avancés dans le cadre du FARU

Soutien au logement social : 150 000 € de subventions versées pour la production de 83 logements et la réhabilitation de 5 logements communaux



DÉPARTEMENT AMÉNAGEMENT ET MOBILITÉS

AMÉNAGEMENT

PLANIFICATION ET TRANSITIONS



Contact

Vanessa NY

Chargée de projets planification et SCoT

04 68 10 56 52

Claire Gharbi

Chargée de mission agriculture

04 68 10 56 49

Guylaine Bats

Chef de projet Plan Climat et Transitions

04 68 10 56 78



Le service Planification et Transitions intervient dans le cadre de la compétence obligatoire de Carcassonne Agglo en matière d'aménagement du territoire. Il a pour objectif d'assurer un développement cohérent, durable et solidaire sur les 83 communes.

• Présentation du service

Le service Planification et Transitions pilote l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), du Plan Climat Air Énergie du Territoire (PCAET), porte des projets agricoles, accompagne les réflexions initiées à l'échelle communale dans le cadre des documents d'urbanisme et assure le suivi de schémas supra-communautaires (SRADDET). Il propose ponctuellement une ingénierie spécifique aux communes permettant d'accompagner des projets d'aménagement (contrats Bourg-centre), ou de mobiliser des fonds financiers dans le cadre de dispositifs contractuels complexes.

• Les missions du service

○ Le service pilote les actions visant à la définition préalable, la co-écriture, l'animation et la mise en œuvre opérationnelle des documents de planification en vigueur (SCoT) ou en phase de définition (PCAET), assure l'animation partenariale du Contrat de Transition Écologique (CTE), assure le suivi des travaux conduits à l'échelon supra-communautaires (SRADDET), à l'échelle du bassin toulousain (Inter-SCoT).

○ Le service accompagne les communes du territoire de façon ponctuelle dans le cadre des travaux d'ingénierie pour faciliter de la mobilisation de fonds financiers complexes.

○ Le service assure des missions agricoles relatives à la remobilisation des friches, à la préservation du foncier agricole, au projet d'espace test agricole et au projet alimentaire territorial.

Les équipes

Au sein de la DGA Aménagement et Développement, sous la direction du département Aménagement et Mobilités, le service Planification comprend :

1 Chargée de projets planification et SCoT

1 Chargée de mission agriculture

1 Chef de projet Plan Climat et Transitions





• Les enjeux

Au regard des grands enjeux concernant les transitions climatiques, numériques, écologiques, la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) doit amener les élus et les habitants du territoire de Carcassonne Agglo à définir ensemble ce que sera l'Agglo pour les 30 prochaines années, dans un contexte marqué par le changement climatique. Le SCoT et le PCAET constituent ainsi une formidable opportunité pour le territoire, dans le cadre de démarches transversales.

Les risques naturels sont désormais prégnants et les impacts sont parfois dévastateurs. L'alternance de périodes "d'inondation" et "d'incendie", viennent accentuer le besoin d'anticiper le changement des pratiques au regard de l'économie, de l'environnement et la prise en considération humain dans un écosystème en mutation. Le Contrat de Transition Écologique qui constitue un des axes majeurs du PCAET, permet de travailler avec l'ensemble des acteurs du territoire (usagers, socio-professionnels, élus, partenaires techniques et financeurs) à l'élaboration d'un projet qui traduise le développement durable au bénéfice de la résilience du territoire et de son adaptation au changement climatique. Le SCoT suivi des PLU, permet de traduire les volontés locales et les stratégies partagées d'une façon opérationnelle et mesurée dans la perspective de la réduction de la vulnérabilité du territoire aux aléas naturels, et d'une modeste contribution aux efforts planétaires attendus aujourd'hui. La mutation des pratiques au regard de la transition écologique impacte plusieurs filières économiques : l'agriculture, les professionnels de la filière de l'eau, la filière du bâtiment, le numérique et les nouvelles technologies.

Enfin, en lien direct avec le SCoT et le CTE, l'agriculture constitue une composante forte du territoire, avec des enjeux en terme de valorisation des productions locales et de l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques.

LES CHIFFRES CLÉS

6 "dialogues territoriaux" avec les élus et

1 débat en Conseil Communautaire sur le PADD

70 hectares de friches agricoles en cours de remobilisation

36 actions en projets dans le CTE pour traduire la résilience et l'adaptation au changement climatique



• Les actions 2019

Planification

- Animation de 6 "dialogues territoriaux" avec les élus communautaires et communaux.
- Présentation des travaux réalisés par les collégiens de Cependu, Trèbes et Varsovie sur le SCoT et le changement climatique.
- 1 débat en Conseil Communautaire sur le PADD.
- Organisation d'une réunion publique de présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Agriculture

- Action de remobilisation des friches agricoles sur le Val de Dagne (deux porteurs de projets).
- Réflexion sur les modalités de création d'un Espace Test Agricole.
- Candidature pour l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial.

Transition

- Accompagnement des communes dans l'élaboration de 10 Contrats bourg-centre (dispositif contractuel financier régional).
- Mise en œuvre d'un projet participatif visant à l'écriture d'un programme d'actions opérationnelles dans le cadre d'un dispositif financier national "Contrat de Transition Écologique" CTE (22 fiches actions, 14 fiches projets).
- Travail sur une gouvernance projet croisée PCAET et CTE .
- 1 Action de concertation conjointe avec les Mobilités.

• Budget du service

49 881,48 € en investissement correspondant à la finalisation de l'élaboration du PADD du SCoT.

40 000 € en dépenses de fonctionnement pour la mise en œuvre des actions agricoles.

10 000 € en fonctionnement pour le PCAET et le CTE.

• Les perspectives 2020

- Arrêt du SCoT.
- Valider les modalités de création d'un projet Espace Test Agricole.
- Élaboration du Projet Alimentaire Territorial.
- Poursuivre sur d'autres territoires de Carcassonne Agglo les actions de remobilisation des friches agricoles.
- Relancer la dynamique autour du PCAET pour un dépôt du document auprès de l'Autorité Environnementale fin 2020.
- Accompagner les premières déconstructions Fonds Barrière (Action CTE).
- Expérimenter le BIM dans le cadre des actions de déconstruction.
- Participer à la filière du réemploi des matériaux issus des chantiers de déconstruction.

DÉPARTEMENT AMÉNAGEMENT ET MOBILITÉS

MOBILITÉS



Contact

Claudine Rodriguez-Bonnet
Directrice Mobilité

claudine.rodriguez-bonnet@carcassonne-agglo.fr
04 68 10 55 67

Les équipes

- 1 Directrice
- 1 chargée de mission mobilité

• Présentation du service

La direction des mobilités pilote la politique de mobilité, transport, déplacements de Carcassonne Agglo. Elle organise la mise en œuvre des orientations stratégiques, pilote la conception et le développement des dispositifs de mobilité sur le territoire de l'agglomération. Elle supervise l'organisation des services réguliers de transport urbain et non urbain de personnes (RTCA).

• Les missions du service

- Étude, conception et pilotage des schémas de mobilité sur le territoire de l'agglomération (Plan Global de Déplacements, Plan de Mobilité employeur, transports urbains, transport à la demande, transports scolaires, schéma directeur modes actifs...).

- Suivi du contrat de l'obligation de service public de la RTCA.

- Étude et suivi des projets d'intermodalité et d'interopérabilité des systèmes de billettique.

- Accompagnement des habitants et des communes dans leurs demandes relatives à la mobilité.

• Les enjeux

Carcassonne Agglo mène une politique engagée autour des déplacements. Carcassonne Agglo et ses partenaires ont approuvé le Plan Global de Déplacements visant à limiter l'usage de la voiture individuelle et à proposer une offre de mobilité qui s'adapte à différents publics. Les enjeux sont ceux d'une mobilité durable à travers le développement des solutions alternatives à la voiture individuelle telles que le vélo, le covoiturage, la mobilité solidaire, l'intermodalité : ayant pour effet une amélioration de la qualité de vie, une diminution des émissions des gaz à effets de serre, et une baisse du coût des mobilités. Ces nouvelles pratiques de mobilité sont moins polluantes, moins chères, meilleures pour la santé, plus rapides.

Il convient de répondre aux besoins des habitants pour leurs déplacements quotidiens, ainsi que des touristes.





• Les actions 2019

- Finalisation et approbation du Plan Global de Déplacements, véritable feuille de route de la planification des mobilités pour les 10-15 années à venir à l'échelle des 83 communes pour Carcassonne Agglo, ses communes et ses partenaires.

- Organisation de la Semaine Européenne de la Mobilité :

- // Réalisation d'un "Challenge Mobilité" au sein de Carcassonne Agglo et du CIAS, en partenariat avec la CAF de l'Aude et la CPAM.

- // Organisation d'une "Journée Mobilité" grand public : animations et sensibilisation à la mobilité durable.

- // Organisation de randonnées pédestres et cyclables de découverte du territoire dans plusieurs communes.

- Candidature acceptée au programme national "Vélo et territoire" : élaboration de la politique cyclable à mettre en œuvre.

- Lancement des études de programmation et d'aménagement du Pôle d'échanges Multimodal (PEM) sur la gare de Carcassonne.

- Action conjointe de concertation avec l'aménagement.

• Les perspectives 2020

- Lancement du Schéma Directeur intercommunal modes actifs (schéma vélo avec les communes de Carcassonne Agglo).

- Organisation de la Semaine Européenne de la Mobilité.

- Réalisation d'actions de sensibilisation à la mobilité durable.

- PEM : études préalables SNCF (libération foncier phase 2) et continuité de l'étude de programmation et d'aménagement (phases 2 et 3).

• Budget du service

68 026 € : investissement correspondant aux frais d'études du PGD.

234 000 € : coût des études PEM.

8 991 270 € : rémunération RTCA.

DÉPARTEMENT AMÉNAGEMENT ET MOBILITÉS

MOBILITÉS

RÉGIE DES TRANSPORTS DE CARCASSONNE AGGLO (RTCA)



Contact
Quentin Milhau
04 68 72 83 44

• **Présentation du service**

Carcassonne Agglo a choisi de confier l'exploitation de son réseau de transports en commun à la Régie des Transports de Carcassonne Agglo (EPIC). Aujourd'hui, la régie exploite des réseaux urbains, non-urbains, scolaires et plusieurs services spécifiques (handibus, navette aéroport, petit train, TOUC). La RTCA met tout en œuvre, en étroite collaboration avec Carcassonne Agglo, pour offrir les meilleures conditions de déplacement sur le territoire dans le respect de la qualité de vie et du développement durable.

• **Les missions du service**

- Exploitation en régie du réseau urbain sur la ville-centre et sur 7 communes aux alentours (Trèbes, Pennautier, Cazilhac, Palaja, Berriac, Villemoustaussou et Villegailhenc) : 10 lignes et une navette déployées sur la commune de Trèbes en heures creuses, 1 Ligne spéciale dimanche et jours fériés.
- Exploitation du réseau non-urbain via des marchés avec des entreprises privées : 12 lignes régulières positionnées sur l'ensemble du territoire et 23 circuits scolaires spécifiques aux besoins.
- Exploitation de l'Handibus, de la navette aéroport et des services saisonniers (Petit Train, TOUC).
- Étude et recherche permanente de l'évolution de l'offre, par la mise en place de systèmes innovants (billettique, paiement en ligne, recherche d'itinéraires, application mobile, réservation TAD), facilitant les déplacements de la clientèle sur l'ensemble du territoire de Carcassonne Agglo et l'adaptation aux besoins des usagers.

• **Les enjeux**

Enjeu social : donner l'opportunité à chaque habitant du territoire de se déplacer par le biais des transports en commun à un coût très modéré, organiser et faciliter le transport scolaire, rendre accessible l'ensemble des services du territoire pour tous (abonnements gratuits, hors frais de dossier, pour les personnes en recherche d'emploi, invalides ou en "âge d'or", service handibus...) et à tout moment (ligne du dimanche et des jours fériés...).

Enjeu économique : coût du déplacement limité par rapport à la voiture, faciliter l'accès au marché du travail, développement de l'offre pour faciliter les déplacements des salariés, desserte des zones commerciales et du centre-ville y compris les dimanches et jours fériés, navette aéroport et services saisonniers dédiés au développement touristique (avec notamment la mise en place d'une Ligne urbaine à vocation touristique reliant le Port du Canal à la Cité Médiévale toute l'année et au Lac de la Cavayère durant les vacances estivales)...

Enjeu environnemental : achats de véhicules électriques (véhicules types "Touc"...), renouvellement du parc avec des véhicules plus propres (Norme Euro 6), réflexion pour intégrer dans les futurs achats des véhicules à motorisation propre (gaz, électrique, hybride, hydrogène...), optimiser les trajets pour réduire la consommation, diviser l'empreinte carbone en favorisant les transports collectifs à la voiture personnelle...

• Les actions 2019

○ Optimisation de certaines lignes du réseau urbain : avec plus d'un an de recul sur le nouveau réseau et grâce à l'analyse fine des différentes données, il a été possible de tirer une première analyse permettant d'optimiser certains services. Les kilomètres parcourus ont ainsi pu être réduits de 8% tout en augmentant la fréquentation de 5,4 % ; la fiabilité des horaires a été augmentée grâce à des temps de parcours plus précis.

○ Fin octobre, la RTCA et la Direction des Mobilités de Carcassonne Agglo sont allés à la rencontre des mairies du Réseau non-Urbain. Au cours de 12 réunions organisées, les intervenants ont pu échanger avec les élus et les secrétaires de mairie sur le fonctionnement actuel des différents services (lignes régulières, transport scolaire, transport à la demande, statistiques de validations) mais également sur les adaptations à apporter à l'offre de transport en commun.

○ Renouvellement du parc véhicules (livraison de 3 midi bus, d'1 mini bus et d'1 TMAPR). Entre 2018 et 2019, la moyenne d'âge du parc de la RTCA est passée de 8,9 à 7,9 années entraînant plus de fiabilité, de confort et une réduction de l'empreinte carbone.



Les équipes

La RTCA compte 87 personnes dans son effectif, réparti en 4 services :

60 Agents (conducteurs)

14 Agents d'exploitation (contrôle, production, planification, régulation, développement billettique, agence commerciale...)

7 Agents d'administration (direction, RH, finances, marketing...)

6 Agents (atelier)

• Budget du service

Budget 2019 : **11 181 274 €**

Dépenses d'investissement : **1 815 761 €**

Dépenses de fonctionnement : **9 365 513 €**

LES CHIFFRES CLÉS

Nombre de voyageurs

2 134 199 passagers

(tous réseaux confondus, +5,4% Vs 2018)

Recettes commerciales

1 147 742 €

(tous réseaux confondus, +4,95% Vs 2018)

Kilomètres parcourus

2 066 187 kilomètres

(tous réseaux confondus, -7,8% Vs 2018)

• Les perspectives 2020

○ Mise en exploitation du petit train électrique sur la Cité Médiévale

Du 1^{er} Juillet au 30 Septembre, il permettra de faire le lien entre le Port du Canal, la Bastide et la Cité Médiévale de manière écologique.

○ Lancement du marché non-urbain

À l'approche du lancement du nouveau marché "Transport scolaire et non-urbain" (la mutualisation de certaines lignes avec des lignes régionales sera programmée, au même titre que l'optimisation de certaines lignes actuelles de ce réseau et la prise en compte des demandes exprimées par les communes.

○ Renforcer l'information client grâce à la refonte du site internet RTCA

Plus de 276 000 visites en 2019 (+22% Vs 2018). Le nouveau site permettra aux clients d'obtenir une information plus rapide et plus fiable.

○ Projet de renouvellement du parc avec l'achat de 2 bus neufs hybrides "standard" (12 mètres).



DÉPARTEMENT AMÉNAGEMENT ET MOBILITÉS

ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES



Contact

Laurent Taillefer

Responsable des équipements aquatiques

laurent.taillefer@carcassonne-agglo.fr

04-68-10-55-89



Le service gestion des équipements aquatiques structurants, fait partie de la Direction Mobilités et Équipements Aquatiques, et assure la coordination de 3 piscines.

• Présentation du service

Le service des équipements aquatiques structurants assure la gestion en régie des piscines intercommunales de Capendu et de Conques sur Orbiel (ouverte exclusivement l'été), et le suivi de la piscine de Peyriac-Minervois, les "Bains de Minerve" (centre aquatique géré en Délégation de Service Public).

• Les missions du service

- Mettre en œuvre sur le plan technique, pédagogique, éducatif et social des activités aquatiques :
 - // Natation libre (piscine de Capendu, Conques sur Orbiel).
 - // Natation scolaire (piscine de Capendu).
 - // École de natation (piscine de Capendu).
 - // Développer le partenariat sportif et social autour de la piscine.
- Superviser et contrôler la Délégation de Service Public sur les Bains de Minerve (Peyriac-Minervois).

Les équipes

Au sein du Département Aménagement et Mobilités, le service fait partie de la direction Mobilités et Équipements Aquatiques

1 Responsable de l'ensemble des équipements aquatiques

1 Équipe de 4 agents composée d'un responsable de structure, d'un maître-nageur, d'un agent de caisse, et un agent technique sur la Piscine de Capendu

1 Équipe composée de saisonniers: maîtres-nageurs, surveillants de baignade, agents de caisse, agent technique, sur la Piscine de Conques sur Orbiel



LES CHIFFRES CLÉS

19 694 usagers
de la piscine de Capendu (dont 14 225
enfants dans le cadre scolaire)

82 801 entrées
(public et scolaire) aux Bains de Minerve

• Les actions 2019

- Mise en œuvre de nouvelles activités aquatiques comme le créneau Adultes débutants (Piscine de Capendu).
- Mise en place sur la Piscine de Capendu et les Bains de Minerve du bookcrossing en partenariat avec la Direction de la Lecture Publique.
- Anniversaire des 5 ans de l'ouverture des Bains de Minerve.
- Accueil des associations, des écoles et du collège de Trèbes impactés par la fermeture de la piscine de Trèbes.



À noter : La piscine de Conques sur Orbiel fermée en raison des inondations de 2018

• Budget du service

11 040 € de dépenses en fonctionnement (hors charges de personnels et fluides) et 66 000€ de recettes pour la piscine de Capendu.

500 000 € de dépenses au titre de la Délégation du Service Public et 10 000 € de recettes (scolaires) pour les Bains de Minerve.

• Les perspectives 2020

- Optimisation des créneaux scolaires sur les différents établissements.
- Manifestation "La Nuit de l'Eau" sur la piscine de Capendu.
- Recherche d'un meilleur accueil des usagers (activité, confort, ...).
- Préparation du renouvellement DSP des Bains de Minerve.
- Suivi du projet de reconstruction de la piscine de Conques sur Orbiel, fermée depuis les inondations de 2018.
- Établissement d'un projet de rénovation de la piscine de Capendu pour la recherche de financements.



PÔLE TECHNIQUE

Cycles de l'eau

Qualité de l'Eau

Gestion durable de l'eau

Eau potable

Assainissement

Spanc

Régie EauRéca

Régie EauRéca Assainissement

Régie EauRéca Eau potable

Environnement

Infrastructures Economiques

Patrimoine et Logistique



CYCLES DE L'EAU

QUALITÉ DE L'EAU



Contact
Bruno Dupasquier

bruno.dupasquier@carcassonne-agglo.fr
04 68 10 56 74

Les équipes

3 Chargées de mission Qualité de l'Eau, responsables de la mise en place des programmes d'actions visant à protéger la ressource en eau sur les secteurs sensibles

• Présentation du service

Afin d'assurer la distribution d'une eau de qualité, Carcassonne Agglo veille sur la ressource en eau potable de son territoire et plus particulièrement sur trois captages identifiés comme prioritaires en raison de leur vulnérabilité face aux pollutions par les produits phytosanitaires.

• Les missions du service

Carcassonne Agglo accompagne toutes les actions permettant de préserver la qualité de la ressource destinée à l'alimentation en eau potable. Sur le territoire de Carcassonne Agglo, trois captages d'alimentation en eau potable ont été classés prioritaires dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). Il s'agit des captages de Maquens à Carcassonne, Gayraud à Villemoustaussou et Darre l'Hort à la Redorte. Ces captages sont sensibles aux transferts de polluants. Avec l'appui de nos partenaires techniques et financiers, Carcassonne Agglo participe à l'émergence de projets et accompagne les acteurs agricoles et non-agricoles vers une meilleure gestion et une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires en général et des herbicides en particulier.

LES CHIFFRES CLÉS

574 hectares de surfaces agricoles engagées dans des Mesures agro-environnementales visant la réduction des pesticides en 2019

881 000 € de financements mobilisés pour les agriculteurs engagés dans des Mesures agro-environnementales en 2019



Le service Qualité de l'Eau œuvre pour la protection de la ressource en eau et accompagne des projets de reconquête de la qualité de l'eau sur les captages d'eau potable les plus sensibles.

• Les enjeux

- Protéger les ressources destinées à l'alimentation en eau potable des pollutions par les produits phytosanitaires.
- Animer une stratégie de reconquête de la qualité de ces ressources.
- Organiser et mettre en œuvre la concertation avec les acteurs locaux et les partenaires techniques et financiers, dans les domaines agricoles et non-agricoles.
- Impulser et accompagner les actions prévenir et limiter les transferts de micropolluants vers la ressource en eau.



• Les actions 2019

Les actions menées en 2019 concernent essentiellement trois catégories d'acteurs :

○ **Le monde agricole** : conscients des enjeux, de plus en plus d'agriculteurs s'engagent à réduire ou supprimer l'emploi des pesticides. Pour accompagner ces changements, l'Agglo mobilise des financements de l'Europe et de l'Agence de l'Eau au bénéfice des exploitations volontaires pour améliorer leurs pratiques (plus de 2,5 millions d'€ sur la période 2018-2019). L'Agglo accompagne aussi des caves coopératives dans le développement de stratégies économiques qui intègrent les enjeux sociaux et environnementaux. Développer les alternatives techniques, les valoriser à travers des certifications et des labels, aménager l'espace en favorisant la plantation de haies, sont autant de leviers pour réduire la pression des pratiques agricoles sur l'environnement et protéger la ressource en eau. Afin de limiter les pollutions accidentelles pouvant survenir lors de la manipulation de produits phytosanitaires, et d'améliorer les conditions de travail des agriculteurs, l'Agglo et ses partenaires accompagnent également la création ou l'amélioration d'aires collectives de lavage du matériel agricole et de traitement des effluents.

○ **Les communes de l'Agglo** : la loi Labbé impose depuis le 1^{er} janvier 2017 l'interdiction de l'utilisation des pesticides sur les espaces publics (à l'exception des cimetières et pelouses sportives). Ce changement nécessite de nouvelles approches de gestion et d'entretien, et une forte communication auprès de la population. Carcassonne Agglo accompagne les communes dans cette démarche. Les communes valorisent également leur action à travers l'adhésion à la Charte Régionale "Zéro phyto dans nos villes et villages".

○ **Le Grand Public** : des actions d'information et de sensibilisation en direction des habitants, des jardiniers amateurs et des scolaires sont régulièrement menées, en particulier dans le cadre des "Mois verts" organisés chaque année par Carcassonne Agglo en mars et avril. En 2019, ateliers sur le jardinage sans pesticides, balades botaniques, projection de film et expositions ont été proposés pour informer et sensibiliser sur la protection des ressources en eau.

• Budget du service

Suivi qualité de l'eau : **50 000 €.**

• Les perspectives 2020

La compétence "protection de la ressource en eau" a été transférée au 1^{er} janvier 2020 au syndicat RéSeau11 : les 3 animatrices poursuivent donc leurs missions au sein de cette nouvelle structure à laquelle adhère Carcassonne Agglo.

○ Poursuite des actions menées avec le monde agricole, les collectivités et les particuliers pour améliorer les pratiques et réduire l'usage des produits phytosanitaires. L'accent sera particulièrement mis sur l'accompagnement des stratégies environnementales des caves coopératives et les actions d'aménagement foncier telles que la plantation de haies.

○ Évaluation des actions menées sur le captage prioritaire de La Redorte, dont l'animation a démarré en 2012.



CYCLES DE L'EAU

GESTION DURABLE DE L'EAU



Contact

Romain Talva

Chargé de mission Gestion durable de l'eau

romain.talva@carcassonne-agglo.fr

04 68 10 56 69

• **Présentation du service**

Afin de répondre aux besoins des populations et de prendre en compte notre environnement, la Direction des Cycles de l'Eau mène des actions en faveur d'une gestion durable de l'eau et développe ainsi des projets de préservation quantitative et qualitative de la ressource.

• **Les missions du service**

○ Définir les orientations stratégiques en matière d'aménagement d'ouvrages d'eau potable : élaboration de schémas directeurs d'alimentation en eau potable, travaux de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable.

○ Préserver la qualité de l'eau et des milieux aquatiques : assurer la protection réglementaire des captages d'eau potable (suivi des études et mise en œuvre de travaux spécifiques), mise en œuvre de démarches de réduction des pollutions de l'eau et des milieux aquatiques (pollutions domestiques, substances toxiques...), suivi de la qualité de l'eau, travail de sensibilisation.

○ Assurer un travail de partenariat : co-construction de projets, élaboration des dossiers de demandes de subventions auprès des organismes publics.

○ Élaborer les indicateurs de qualité et de performance de la direction.

• **Les enjeux**

Compte tenu de la fragilité des ressources en eau face au changement climatique et aux activités humaines, il convient aujourd'hui d'améliorer la



Dans un contexte de développement durable et d'adaptation au changement climatique, la Direction des Cycles de l'Eau répond aux nouveaux enjeux de préservation de la ressource en eau sur le long terme.

gestion quantitative et qualitative de l'eau sur le territoire de Carcassonne Agglo. Avec les récents épisodes de sécheresse prononcés, les territoires ont montré qu'ils étaient particulièrement exposés aux risques de pénurie des ressources destinées à l'alimentation en eau potable et qu'il n'existait que très peu de moyens de sécurisation de ces ressources.

Aujourd'hui, il convient d'assurer une gestion quantitative de la ressource en eau : amélioration de la connaissance du patrimoine, adéquation entre les ressources existantes et les besoins des abonnés à court, moyen et long terme, recherche de nouvelles ressources ou interconnexions pour assurer la sécurisation en eau potable des communes, amélioration de la sécurité et la fiabilité du service, élaboration d'une véritable gestion patrimoniale des réseaux.

À cela s'ajoute les problèmes de qualité de l'eau sur certains secteurs notamment liés aux pollutions microbiologiques et physico-chimiques. Il convient d'assurer une gestion qualitative de la ressource en eau : prévention des pollutions, protection et restauration de la qualité de l'eau des captages existants, réduction des rejets polluants...



• Les actions 2019

- Suivi du schéma directeur d'alimentation en eau potable sur 35 communes (bassins versants de l'Argent Double, des Balcons de l'Aude, de l'Orbiel et de la Clamoux).
- Finalisation des études préalables aux travaux de continuité écologique sur le seuil de Maquens, régularisation administrative et lancement du marché de travaux.
- Dépôt du dossier final de protection réglementaire de la source de la Frayssinède de Montlaur.
- Enquête publique en lien avec la procédure de protection réglementaire des puits Station, Saint-Maurice et Lagarrigue de Capendu.
- Suivi des diagnostics et préconisations sur les rejets non domestiques sur le bassin de l'Arnouze.
- Mise en place d'évènements d'information et de sensibilisation à la préservation de l'eau et des milieux aquatiques sur le territoire.

• Budget du service

Schéma directeur d'alimentation en eau potable actuellement réalisé sur 35 communes : **265 650 € HT.**

Travaux de continuité écologique du seuil de Maquens évalués à **800 000 € HT.**

Études du bassin de l'Arnouze : **69 100 € HT.**

LES CHIFFRES CLÉS

56 captages sur le territoire à protéger des risques de pollution

35 communes faisant l'objet d'un nouveau schéma directeur d'alimentation en eau potable

39 captages faisant actuellement l'objet d'une procédure de protection réglementaire

Les équipes

1 Directeur (mutualisé avec l'ensemble des services de la Direction des Cycles de l'Eau)

1 Assistante de direction (mutualisée avec l'ensemble des services de la Direction des Cycles de l'Eau)

1 Responsable, ingénieur en charge de la gestion de projets, des études stratégiques

1 Agent technique chargé du suivi de projets

• Les perspectives 2020

- Poursuite de la démarche de réduction des pollutions non domestiques auprès des entreprises situées sur les zones d'activités de l'ouest de Carcassonne (bassin versant du cours d'eau de l'Arnouze) : réalisation de diagnostics des rejets, élaboration de préconisations en vue de la réduction de substances toxiques, investissements des entreprises avec possibilité d'aides financières.
- Réalisation des travaux de restauration de la continuité écologique de l'Aude au niveau du barrage de Maquens à Carcassonne.
- Réalisation de travaux dans le cadre du schéma directeur d'alimentation en eau potable des 35 communes (pose de compteurs, vannes...) afin de mener des campagnes de recherches de fuites sur les réseaux.



CYCLES DE L'EAU

EAU POTABLE



Contact

Christophe Iglesias

Chef du service public eau potable

eau.assainissement@carcassonne-agglo.fr

04 68 10 56 72

• Présentation du service

Le service eau potable est maître d'ouvrage sur un territoire regroupant 110 000 usagers, 160 unités de production et de stockage d'eau potable, et 1 500 km de réseaux. La gestion du service est mixte avec 42 communes en régie et 39 en délégation de service public.

Les équipes

- 1 Directeur (mutualisé avec l'ensemble des services de la Direction du Grand Cycle de l'Eau)
- 1 Assistante de direction (mutualisée avec l'ensemble des services de la Direction du Grand Cycle de l'Eau)
- 1 Chef de service
- 2 Surveillants de travaux

• Les missions du service

- Définir les orientations stratégiques en matière d'aménagement d'ouvrages d'eau potable : ingénierie sur les ouvrages de production, de stockage et de distribution d'eau potable, préparer et élaborer des projets de réhabilitation, d'extension, de remplacement ou d'aménagement d'ouvrages.
- Assurer la programmation et le suivi des travaux : élaborer et suivre le budget (plan pluriannuel d'investissement), assister à l'élaboration de consultations, programmer les travaux, contrôle de la qualité des travaux et du respect des délais de réalisation.
- Suivi de la qualité de l'eau distribuée.
- Informer et conseiller les usagers et les acteurs locaux, missions de service public auprès de l'usager.



Depuis le 1^{er} janvier 2009, Carcassonne Agglo assure la compétence eau potable.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, elle exerce cette compétence sur 81 communes.





• Les enjeux

Concernant les ressources pour l'alimentation en eau potable, Carcassonne Agglo utilise différents points de prélèvement pour assurer la production : la prise d'eau dans l'Aude à Maquens, les captages (ex. : La Redorte, Villemoustaussou, Villefloure, Azille, ...) ou encore les raccordements sur des syndicats de production. En 2018, près de 8 800 000 m³ d'eau potable ont été mis en distribution. Carcassonne Agglo est vigilante et garante de la qualité de l'eau prélevée et distribuée. Les analyses permettant le suivi de la qualité de l'eau sont réalisées par l'Agence Régionale de Santé.

Par ailleurs, l'évaluation de la performance des réseaux d'eau potable revêt un enjeu majeur du développement durable, car moins de pertes sur les réseaux se traduisent par moins de prélèvements sur le milieu naturel. L'évaluation de l'état des réseaux d'eau potable, patrimoine enterré et non visitable, s'effectue soit ponctuellement à l'occasion de travaux, soit globalement à l'échelle du service par le suivi d'indicateurs.

Le service de l'eau poursuit les investissements, essentiellement pour maintenir l'état des infrastructures (renouvellement de réseau, rénovation d'usine de production...), mais aussi pour améliorer le service et accompagner le développement et les projets urbains.



• Les actions 2019

Travaux sur réseaux ou branchements :

○ Renouvellement des branchements vétustes :

// Nombre mise en conformité de branchements : 260 unités.

// Coût des travaux : **351 638.00 € HT.**

○ Extension de réseau :

// Linéaire réalisé : 1380 ml.

// Coût des travaux : **298 242.75 € HT.**

○ Réhabilitation de réseau :

// Linéaire réalisé : 2 056 ml.

// Coût des travaux : **829 219,96 € HT.**

• Budget du service

Montants des investissements - **Budget M49**

○ Eau potable (délégation de service public) : **949 600,45 € HT.**

○ Eau potable (régie) : **529 500,75 € HT.**

• Les perspectives 2020

○ Sécurisation et renforcement des réseaux de distribution et des unités de stockage et de production.

○ Réhabilitation des réservoirs et mise en place de télésurveillance.

○ Optimisation du rendement des réseaux par la réhabilitation des réseaux vétustes.

○ Mise en conformité des branchements d'eau potable.

○ Extension de réseau.

LES
CHIFFRES
CLÉS

140 réservoirs de stockage

d'une capacité totale de
40 000 m³

environ

1 500 km

de réseaux de distribution

près de

8 800 000 m³

d'eau potable distribués



CYCLES DE L'EAU

ASSAINISSEMENT



Contact

Frédéric Couzinie
Chef du Service Public
Assainissement Collectif

eau.assainissement@carcassonne-agglo.fr
04 68 10 56 75

• Présentation du service

Depuis le 1^{er} janvier 2009, Carcassonne Agglo assure la compétence relative au service public de l'assainissement collectif. Depuis le 1^{er} janvier 2019, elle exerce cette compétence sur 81 communes.



Le service assainissement collectif est maître d'ouvrage sur un territoire regroupant 110 000 usagers, 77 stations d'épuration et près de 800 km de réseaux de collecte des eaux usées. La gestion du service est mixte avec 42 communes en régie et 39 en délégation de service public.

Les équipes

- 1 Directeur (mutualisé avec l'ensemble des services de la Direction du Grand Cycle de l'Eau)
- 1 Assistante de direction (mutualisée avec l'ensemble des services de la Direction du Grand Cycle de l'Eau)
- 1 Chef de service
- 1 Technicien pour assurer le contrôle de travaux

• Les missions du service

○ Définir les orientations stratégiques en matière d'aménagement des ouvrages d'assainissement : ingénierie sur les systèmes d'assainissement, préparer et élaborer des projets de réhabilitation, d'extension ou de remplacement d'ouvrages.

○ Assurer la programmation et le suivi des travaux : élaborer et suivre le budget (plan pluriannuel d'investissement), assister à l'élaboration de consultations, programmer les travaux, contrôle de la qualité des travaux et du respect des délais de réalisation.

○ Assurer les missions de maîtrise d'œuvre et/ou le suivi des opérations faisant l'objet d'une Maitrise d'œuvre déléguée.

○ Instruire les permis de construire, les certificats d'urbanisme, et les permis d'aménager sur la compétence de l'assainissement.

○ Informer et conseiller les usagers et les acteurs locaux, par des missions de service public auprès de l'utilisateur.

LES CHIFFRES CLÉS

77 stations
d'épuration

8 500 000 m³
d'eaux usées traitées

800 km
de réseau de collecte et

140 postes
de relevage



• Les enjeux

Depuis la prise de compétence et conformément à la directive Eaux Usées Urbaines, Carcassonne Agglo réalise des aménagements structurants. Ainsi, un programme pluriannuel de construction et de réhabilitation de stations d'épuration a été engagé depuis plusieurs années et se poursuit actuellement dans une volonté d'amélioration du service public apporté aux abonnés et dans le respect et la protection de l'environnement.

Par ailleurs, certains réseaux d'assainissement présentent des signes d'usures avancés. Il en résulte la présence d'eaux claires parasites dans les réseaux d'assainissement (apports d'infiltration et / ou apports par temps de pluie). **Ces eaux claires parasites peuvent entraîner une saturation hydraulique des dispositifs d'assainissement et occasionner des rejets d'eaux usées insuffisamment traitées. Ces réseaux font également l'objet de travaux prioritaires de réhabilitation.**

En 2019, près de 8,5 millions de m³ d'eaux usées ont été traités dans les 76 stations d'épuration du territoire qui reçoivent les eaux vannes et les eaux ménagères collectées par les réseaux d'assainissement. Les procédés de traitement, à la fois physiques ou biologiques, éliminent la majeure partie de la pollution organique afin de protéger les milieux récepteurs naturels.

• Les actions 2019

Travaux sur réseaux ou branchements :

○ **Intervention ponctuelle sur réseau et/ou branchements :**

// Coût des travaux : 205 803 € HT.

○ **Extension de réseau :**

// Linéaire réalisé : ± 370,00 ml.

// Coût des travaux : 132 450 € HT.

○ **Réhabilitation de réseau :**

// Linéaire réalisé : ± 2 560,00 ml.

// Coût des travaux : 795 557 € HT.

• Budget du service

Montants des investissements - **Budget M49.**

○ Assainissement délégué : 797 374 € HT.

○ Assainissement régie : 336 438 € HT.

• Les perspectives 2020

○ **Suppression, via la création de réseau de transferts intercommunaux, de plusieurs stations d'épurations obsolètes** (capacité nominale atteinte et située en zone inondable).

○ **Mise en conformité et réhabilitation de stations d'épuration, construction de lits de séchage, stockage, installation de la télésurveillance.**

○ **Construction de nouvelles stations d'épuration sur les communes dépourvues de système d'assainissement collectif.**

○ **Diagnostic de réseaux pour élimination des eaux claires parasites.**

○ **Réhabilitation des réseaux d'assainissement vétustes.**



CYCLES DE L'EAU

SERVICE PUBLIC

D'ASSAINISSEMENT

NON COLLECTIF (SPANC)



Contact

Jean-Christophe Roustan
Chef du Service Public
d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

spanc@carcassonne-agglo.fr
04 68 10 56 61

• Présentation du service

Les habitations non desservies par un réseau public de collecte des eaux usées (égouts) doivent être équipées d'une installation autonome dite "d'assainissement non collectif" pour traiter leurs eaux usées domestiques.

• Les missions du service

- Contrôler et diagnostiquer les installations existantes.
- Examiner la conception et vérifier la bonne exécution des ouvrages des installations neuves ou réhabilitées.
- Conseils et communication auprès des usagers.

Les équipes

1 chef de service

1 contrôleur



Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), créé en janvier 2006, a pour objectif de contrôler ces installations, de sensibiliser et d'informer les usagers.



LES
CHIFFRES
CLÉS

3 129 installations

Pour l'année 2019, les conclusions des contrôles diagnostics et de bon fonctionnement donnent un pourcentage de :

68% pour les installations jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité,

10% pour les installations jugées non conformes sans risques avérés et

22% pour les installations jugées non conformes avec risques avérés ou absence d'installation

• Les enjeux

Si l'objectif prioritaire est de prévenir tout risque sanitaire, il est aussi de limiter l'impact sur l'environnement et de participer ainsi à l'effort national de protection de la ressource en eau.

La volonté nationale est, donc, de mettre en place des installations neuves de qualité et conformes à la réglementation ; de réhabiliter prioritairement les installations existantes qui présentent un danger pour la santé des personnes ou un risque avéré de pollution pour l'environnement et de s'appuyer sur les ventes pour accélérer le rythme de réhabilitation des installations existantes.

Lors des contrôles, l'accent est mis sur l'entretien des systèmes afin de faire évoluer les usages (inspections plus régulières des ouvrages, vidanges...).

• Les actions 2019

258 contrôles ont été effectués :

- o 132 dossiers conceptions dont 43 sont liés à une création d'assainissement non collectif, 20 à une réhabilitation et 69 dossiers de demande d'avis (32 dans le cadre de permis de construire et 37 liés à des certificats d'urbanisme, DP).
- o 28 contrôles de bonne exécution des travaux.
- o 98 contrôles diagnostic et bon fonctionnement.

68 rendez-vous pour conseils, informations ou dépôts de dossiers ont été enregistrés.

Les contrôles ont été réalisés sur des dossiers touchant 45 communes de Carcassonne Agglo.

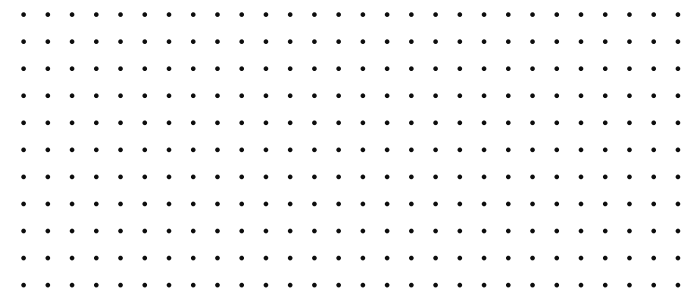
• Budget du service

Les dépenses d'exploitation : **5 997 €.**

Les recettes correspondent aux redevances : **27 300 €.**

• Les perspectives 2019

- o Continuité des contrôles sur l'ensemble du territoire.
- o Démarche de dématérialisation des documents.





Contact

Régie EAURÉCA

regie.eaureca@carcassonne-agglo.fr

0 800 011 890

• Présentation du service

Le service assainissement collectif de la régie exerce la compétence sur un territoire regroupant près de 29 100 usagers correspondant à quelques 12 400 abonnés. La régie exploite 41 stations d'épuration et 59 postes de relevage des eaux usées. Le réseau d'assainissement collectif représente un linéaire de 210 km.

LES CHIFFRES CLÉS

41 stations
d'épuration

1 600 000 m³
d'eaux usées traitées

210 km
de réseau de collecte



Depuis le 1^{er} janvier 2009, Carcassonne Agglo assure la compétence assainissement.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la régie de l'eau EAURÉCA de Carcassonne Agglo exploite les ouvrages d'assainissement sur 39 communes principalement situées sur le Minervois, le Cabardès et le Val de Dagne.

• Les missions du service

○ Participer à la définition des orientations stratégiques en matière d'aménagement d'ouvrages d'assainissement : ingénierie sur les systèmes d'assainissement, préparer et élaborer des projets d'investissement,

○ Assurer les missions d'entretien et de contrôle des réseaux d'assainissement, de leurs équipements, des systèmes d'épuration et des branchements.

○ Assurer les missions de maintenance des stations d'épuration et des postes de relevage des eaux usées.

○ Élaborer la programmation et la gestion des travaux de renouvellement et d'investissement (suivi budgétaire : plan pluriannuel d'investissement).

○ Mettre à jour les plans des réseaux d'assainissement.

○ Informer et conseiller les usagers et les acteurs locaux, par des missions de service public auprès de l'utilisateur.



• Les enjeux

Conformément à la directive Eaux Usées Urbaines et dans un souci d'enjeu environnemental, la régie EAURÉCA de Carcassonne Agglo réalise des travaux de maintenance et d'aménagement sur les stations d'épuration qu'elle gère. Ainsi, un programme pluriannuel de construction et de réhabilitation de stations d'épuration a été engagé depuis plusieurs années et se poursuit dans l'optique de répondre aux exigences réglementaires, conjugué au respect et à la protection du milieu naturel.

Dans la même volonté, les réseaux d'assainissement font l'objet de diagnostics périodiques en vue d'éradiquer les intrusions d'eaux claires parasites sources de problème de surcharge hydraulique dans les systèmes épuratoires. Ces eaux claires parasites peuvent entraîner un dysfonctionnement des dispositifs d'assainissement et occasionner des rejets non conformes. Ces réseaux vétustes font également l'objet de travaux prioritaires de réhabilitation et de remplacements.

Les procédés de traitement, qu'il eut soit physico-chimiques ou simplement biologiques, éliminent la quasi-totalité de la pollution organique afin de protéger les milieux récepteurs naturels. Ces procédés épuratoires sont fragiles et l'abonné doit être vigilant sur la qualité des effluents rejetés dans les réseaux afin de ne pas porter de préjudice et d'altération aux installations. Le règlement de service en vigueur précise les conditions d'acceptation des eaux usées dans le réseau public.

Les équipes

- 1 Directeur (mutualisé avec le service eau potable)
- 1 Directeur adjoint (mutualisé avec le service eau potable)
- 1 Assistante de direction (mutualisée avec le service eau potable)
- 1 Agent responsable exploitation et 6 agents (mutualisés avec le service eau potable)
- 2 Électromécaniciens (mutualisés avec le service eau potable)
- 1 Agent responsable des travaux avec 3 agents (mutualisés avec le service eau potable)
- 1 Agent responsable SIG et ordonnancement (mutualisés avec le service eau potable)
- 1 Agent opérateur/conducteur du camion hydrocurage et débouchage
- 4 Agents administratifs chargés de la gestion de la clientèle et de la facturation

• Les actions 2019

○ Interventions de la régie sur les ouvrages d'assainissement :

- // Réseaux et branchements obstrués : 339 interventions.
- // Réparation & maintenance réseau : 123 interventions.
- // Travaux sur STEP : 35 interventions.
- // Raccordement et nouveaux branchements : 45 interventions.
- // Dépannages électromécaniques : 210 interventions.

○ Interventions dans le cadre des inondations du 15 octobre 2018 :

- // Finalisation des travaux de remise en état des stations d'épuration et postes de relevage qui ont été endommagés.
- // Finalisation de pose d'armoires électriques et d'autres équipements électromécaniques dans les STEP et postes de relevage.
- // Remplacement et remise en état des clôtures emportées.

• Budget du service

Montants - Budget M49.

Assainissement (fonctionnement) : 2 380 350 € HT.

Assainissement (investissement) : 1 753 100 € HT.

• Les perspectives 2020

- Poursuivre la mise en conformité et la réhabilitation des stations d'épuration, des lits de séchage et de stockage des boues.
- Installer les systèmes de télégestion sur les ouvrages non équipés.
- Déployer la supervision TOPKAPI afin de garantir un service public efficient.
- Intégrer 3 nouvelles communes à la régie de l'eau : Trassanel, Blomac et Monze.
- Réaliser des campagnes de diagnostic des réseaux d'assainissement en vue de la suppression des eaux claires parasites.
- Réhabiliter les réseaux d'assainissement vétustes.



RÉGIE EAURÉCA

RÉGIE EAURÉCA SUR

L'EAU POTABLE



Contact

Régie EAURÉCA

regie.eaureca@carcassonne-agglo.fr

0 800 011 890

• Présentation du service

Le service eau potable de la régie exerce la compétence sur un territoire regroupant près de 24 100 usagers correspondant à quelques 14 600 abonnés. La régie exploite ainsi 76 unités de production et de stockage d'eau potable. Le réseau d'alimentation et d'adduction en eau potable représente un linéaire de 407 km.

LES CHIFFRES CLÉS

76 réservoirs de stockage d'une capacité totale de 14 000 m³

environ 407 km de réseaux de réseau de distribution

près de 2 300 000 m³ d'eau potable distribués en 2019



Depuis le 1^{er} janvier 2009, Carcassonne Agglo assure la compétence eau potable.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la régie de l'eau EAURÉCA de Carcassonne Agglo exploite les ouvrages d'eau potable sur 43 communes principalement situées sur le Minervois, le Cabardès et le Val de Dagne.

• Les missions du service

○ Participer à la définition des orientations stratégiques en matière d'aménagement d'ouvrages d'eau potable : ingénierie sur les ouvrages de production, de stockage et de distribution d'eau potable, préparer et élaborer des projets d'investissement.

○ Assurer les missions d'entretien et de contrôle des réseaux d'eau potable, de leurs équipements, des systèmes de traitement et des branchements.

○ Élaborer la programmation et la gestion des travaux de renouvellement et d'investissement (suivi budgétaire : plan pluriannuel d'investissement).

○ Suivre la qualité de l'eau distribuée.

○ Informer et conseiller les usagers et les acteurs locaux, missions de service public auprès de l'utilisateur, répondre aux contraintes techniques et environnementales.

○ Assurer la relève des compteurs d'eau et la facturation aux usagers.

○ Mettre à jour les plans des réseaux d'eau potable.

○ Suivre et mesurer les ressources en eau.



• Les enjeux

Afin de desservir en eau potable les usagers du territoire de la régie, les services exploitant de Carcassonne Agglo utilisent différents points de prélèvement pour assurer la production notamment par des captages (Douzens, La Redorte, Villemoustaussou, Villefloure, Azille, Pradelles en val, Labastide en val...) ou bien encore par le biais de raccordements sur trois syndicats de production d'eau. La régie de l'eau de Carcassonne Agglo est garante de la qualité de l'eau distribuée aux usagers. Les analyses d'eau réalisées sous le contrôle de l'Agence Régionale de la Santé permettent d'assurer une desserte en eau potable auprès des usagers dans le cadre réglementaire des paramètres de potabilité.

Par ailleurs, l'évaluation de la performance des réseaux d'eau potable revêt un enjeu majeur dans le cadre du développement durable, et ce dans un contexte avéré de changement climatique pouvant mener à des restrictions sensibles dans l'usage de l'eau, en période d'été. Le service de l'eau de la régie est doté d'équipements permettant ainsi de traquer les fuites afin de réparer les réseaux dans un souci de préservation de la ressource. L'abonné doit également être impliqué dans la bonne gestion de sa consommation en eau potable par le biais de gestes écoresponsables.

Les équipes

- 1 Directeur (mutualisé avec le service assainissement)
- 1 Directeur adjoint (mutualisé avec le service assainissement)
- 1 Assistante de direction (mutualisée avec le service assainissement)
- 1 Agent responsable exploitation et 6 agents (mutualisés avec le service assainissement)
- 2 Électromécaniciens (mutualisés avec le service assainissement)
- 1 Agent responsable des travaux avec 3 agents (mutualisés avec le service assainissement)
- 1 Agent responsable SIG et ordonnancement (mutualisé avec le service assainissement)
- 1 Agent releveur des compteurs d'eau potable
- 4 Agents administratifs chargés de la gestion de la clientèle et de la facturation

• Les actions 2019

o Interventions de la régie sur les ouvrages d'eau potable :

// Fuites sur réseaux & branchements en régie : 245 interventions.

// Réparation & maintenance réseau : 228 interventions.

// Compteurs et abris compteurs : 350 interventions.

// Raccordement et nouveaux branchements AEP : 59 interventions.

// Dépannages électromécaniques : 190 interventions.

o Interventions dans le cadre des inondations du 15 octobre 2018 :

// Remise en état des captages noyés et mis à l'arrêt.

// Remplacement des réseaux d'adduction et de distribution mis à mal.

// Remplacement définitif des armoires électriques et autres équipements électromécaniques sur les captages.

// Remplacement et remise en état des clôtures emportées.

• Budget du service

Montants - Budget M49.

Eau potable (fonctionnement) : 5 689 379,80 € HT.

Eau potable (investissement) : 443 822 € HT.

• Les perspectives 2020

o Sécuriser et renforcer les ouvrages de production, de stockage et de distribution par la mise en place de systèmes de télégestion et d'autosurveillance.

o Déployer la supervision TOPKAPI sur l'ensemble du territoire afin de garantir un service public efficient.

o Intégrer 3 nouvelles communes à la régie de l'eau : Trassanel, Blomac et Monze.

o Optimiser les rendements des réseaux d'eau par la recherche et la suppression des fuites, procéder ainsi au remplacement des réseaux vétustes.

o Finaliser les schémas directeurs d'eau potable en portant notamment une réflexion approfondie sur la sécurisation en eau des communes.



ENVIRONNEMENT



Contact

Thierry Alessio

04 68 10 56 60 / 06 75 91 19 42

• Présentation du service

Au sein du Pôle Technique, la Direction Environnement a en charge la poursuite de la gestion de l'équilibre entre la protection, la sauvegarde des milieux naturels protégés et la valorisation pédagogique et touristique. Elle s'accompagne d'action d'entretien, d'aménagement et de participation à la promotion de l'Environnement communautaire.

• Les missions du service

Elles se décomposent comme suit :

- La mise en valeur des espaces naturels intercommunaux et des équipements sportifs et de loisirs qui les accompagnent (itinéraires de randonnée, espaces boisés, etc.).
- L'exploitation de l'ouvrage hydraulique liée à la sécurité et de sûreté du barrage de "La Cavayère".
- La Rénovation Urbaine des quartiers La Conte et Ozanam dont l'objectif consiste à la finalisation du programme en matière de réhabilitation de réseaux divers et de réaménagement des espaces publics (voiries, trottoirs, etc.).
- La poursuite de l'action donnée à la mutualisation des moyens (humains et matériels) ainsi que les missions interservices relatives à des prestations régulières d'entretien et de gestion d'espaces considérés intercommunaux (stations d'épuration, points de captage, espaces extérieurs des crèches, centre de loisirs, etc.).
- L'animation des projets techniques liés au domaine de la préservation de la biodiversité (Natura 2000).
- Le développement stratégique de la gestion des Ordures Ménagères et des déchetteries (Covaldem 11).
- La gestion des aires d'accueil.

Les équipes

- 1 Directeur
- 1 Chef de service "Gestion technique des espaces publics" ayant en charge 6 équipes qui comptent un effectif global de
- 30 Agents
- 6 Agents administratifs composant l'équipe administrative de la direction
- 1 Agent mutualisé de l'unité de gestion

• Les enjeux

La diversité des actions menées par notre direction oblige à garantir une meilleure qualité du service à l'utilisateur, un partage du savoir-faire et une amélioration de l'efficacité de l'organisation territoriale dans une perpétuelle recherche de diminution des coûts.

Proximité et réactivité constituent des actions-clés favorisant le levier de développement du territoire et une forme de reconnaissance de la Communauté d'agglomération.



• Les actions 2019

La diversité des actions de la direction de "l'Environnement" est répartie comme suit :

Actions techniques :

○ **Missions environnementales :** À raison de 35% de l'activité annuelle, les travaux consistent en la mise en valeur des espaces et sites intercommunautaires.

○ **Mission inter-service :** la Direction Environnement est associée aux travaux des Directions "Grand cycle de l'eau" (20%), Patrimoine (20%), Logistique (20%), Culturelle (2%) ainsi que des services Mutualisation et Services Publics (1%), Protocole (2 %) dans le but d'améliorer l'efficacité, la cohérence et la lisibilité de l'action publique.

Actions technico-administratives :

○ **La mise en valeur des espaces naturels intercommunaux et des équipements sportifs et de loisirs qui les accompagnent (itinéraires de randonnée, espaces boisés, etc.).**

Carcassonne Agglo poursuit l'application de la gestion différenciée des espaces associant la préservation du patrimoine floristique et faunistique à l'ouverture au grand public. Elle consiste en une gestion plus proche et plus respectueuse de la nature. En fonction des besoins requis, des opérations de débroussaillage limitées aux zones fréquentées par le public sont favorisées afin de retrouver l'intérêt premier de l'espace écologique et/ou paysager qu'il représente. S'en suit la mise en œuvre d'une fauche tardive qui facilite l'implantation de plantes fragiles telles que les orchidées sauvages... favorisant les niches écologiques.

Concernant la faune, elle leur permet de trouver la nourriture dont ils ont besoin pour survivre.

○ **Gestion administrative et technique de l'ouvrage hydraulique.**

L'exploitation du barrage de la Cavayère (classe "B") réclame une surveillance régulière et approfondie du barrage et des ouvrages annexes qui le composent (vannes, conduites, etc.).

Cette gestion s'est accompagnée de la mise en œuvre des travaux d'urgence au droit de l'évacuateur de crues et du bassin de dissipation suite aux intempéries d'octobre 2018.

○ **Gestion administrative et technique des itinéraires de randonnée inscrits au PDESI/PDIPR.**

De concert avec le Conseil Départemental de l'Aude, les Communes, les Associations, Carcassonne Agglo œuvre à la validité et la pérennité du réseau intercommunal des itinéraires de randonnée inscrits au PDESI (Plan Départemental des Espaces Sensibles et Itinéraires). Le territoire compte à ce jour, 82 itinéraires et comprend quelques 660 km d'itinéraires balisés grâce à un mobilier spécifique (relais d'information, panneaux, balisage). Sur un programme pluriannuel, les boucles de randonnée sont réactualisées afin d'en faire leur promotion au sein de l'Office du Tourisme du Grand Carcassonne.



o **Animation des projets techniques liés au domaine de la préservation de la biodiversité Programme Natura 2000.**

La cellule Natura 2000 œuvre pour la protection de la Nature et coordonne les missions liées à l'animation des 3 sites gérés par Carcassonne Agglo : la Vallée du Lampy, les gorges de la Clamoux et le Massif de la Malepère.

Ces missions s'accompagnent d'actions de sensibilisation en organisant des animations naturalistes : balades thématiques dans le cadre des mois verts (3), rendez-vous naturalistes pour le grand-public dans le cadre du programme "ENSEmble" initié par département de l'Aude et ses partenaires (7), Conférence sur la biodiversité des Gorges de la Clamoux (1), atelier sur les chauves-souris à Roullens (1), ainsi que les écoles du territoire (Cépie, Rouffiac d'Aude, Villeneuve-Minervois, Saissac et Montolieu).

o **Réhabilitation des quartiers prioritaires La Conte et Ozanam (Avenant de clôture PRU).**

Afin de répondre aux objectifs d'aménagement global des quartiers La Conte et Ozanam, 2019 a été marqué par l'aménagement d'opérations favorables à l'ouverture des quartiers, à savoir :

// aménagement de la Rue Blanqui (Quartier Ozanam)

// aménagement des espaces extérieurs résidentialisés de l'immeuble Bourgogne (Quartier La Conte).

Ce programme s'accompagne d'actions s'inscrivant dans le cadre de la Dotation de la Politique de la Ville (DPV) :

// appropriation des espaces de Fléming et Ozanam par l'aménagement d'espaces ludiques et sportifs,

// réaménagement de la bande d'usage Rue Auguste Comte et pied des immeubles Gascogne/ Provence (Quartier La Conte).

o **Ordures Ménagères et déchèteries.**

Toute l'année, la Collectivité Intercommunale de Collecte et Valorisation des Déchets Ménagers de l'Aude (COVALDEM 11) communique et sensibilise la population à la collecte, au traitement et à la valorisation des déchets ménagers et assimilés en participant à des actions sur le territoire.

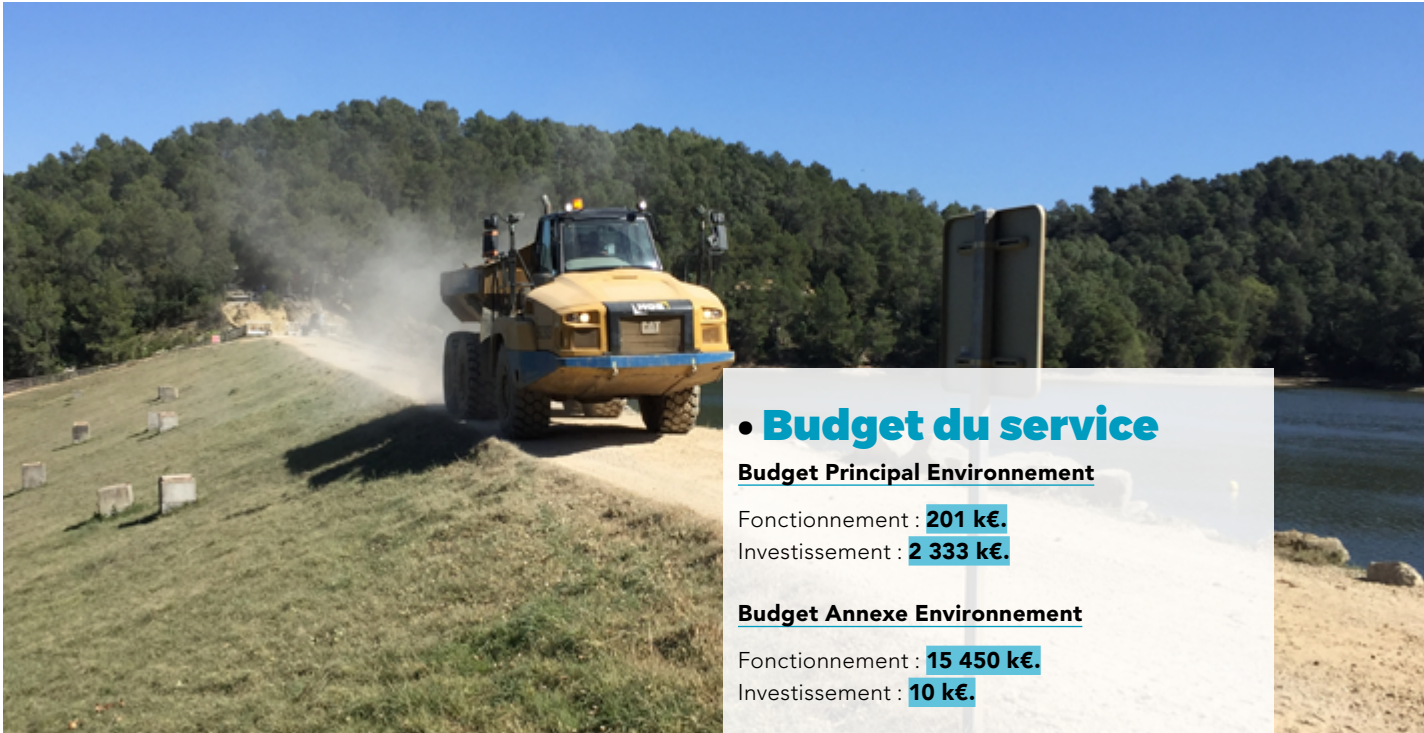
Suite à un appel à projets lancé par l'ADEME, le Covaldem11 a été retenu dans le cadre du "Territoire Econome en Ressources" qui a pour principale ambition l'engagement dans une politique d'économie circulaire et de gestion raisonnée des ressources. À ce titre, Carcassonne Agglo est administration référente en termes d'actions éco-exemplaires. Un programme est arrêté en fonction des particularités de notre collectivité afin de les déployer au sein de l'ensemble de ses locaux.

o **La gestion des aires réservées aux gens du voyage.**

La Communauté d'Agglomération exerce la compétence obligatoire en matière des gens du voyage qui a été déléguée à un prestataire de service pour en assurer l'entretien et la gestion tant sur l'aire d'accueil et que sur l'aire de grand passage.

Les derniers évènements marquant sur l'aire d'accueil affichent des dégradations et des branchements illicites aux accès fluide à un tarif forfaitaire voire gratuit (non-respect du règlement intérieur). Ceci a conduit la Communauté d'Agglo déposer plainte et à fermer administrativement l'aire.





● Budget du service

Budget Principal Environnement

Fonctionnement : **201 k€.**

Investissement : **2 333 k€.**

Budget Annexe Environnement

Fonctionnement : **15 450 k€.**

Investissement : **10 k€.**

D'ordre budgétaire

Programme de rénovation urbaine/ Politique de la Ville – La Conte et Ozanam : **1 853 k€.**

Collecte des OM et déchetteries : **15 440 k€.**

Travaux d'urgence barrage de la Cavayère : **459 k€.**

D'ordre statistique

Mutualisation moyens et services

○ Équipements de type structures réceptives (372 u), de praticables (489 u), podium (2 u) pour un total de 151 manifestations organisées sur le territoire de Carcassonne Agglo.

○ Mise à disposition d'engins avec chauffeur (épareuse, tractopelle, broyeur) pour un programme de 568 heures.

● Les perspectives 2020

○ **Barrage de la Cavayère** : Mise en œuvre des procédures administratives en vue d'acquisition foncière nécessaire à la construction du second évacuateur de crues.

○ **Itinéraires PDIPR/PDESI** : Poursuite de la révision administrative et technique des itinéraires inscrits. Propositions nouvelles d'aménagement de sentiers en vue de leur labellisation PDIPR. Programme de mise en ligne sur le site de l'Office de Tourisme "Grand Carcassonne".

○ **Ordures Ménagères et déchèteries** : Poursuite de la stratégie partenariale pour le développement de la collecte des O.M. et la gestion des déchèteries.

○ **PRU La Conte et Ozanam** : Prorogation du programme sur 2021 sur les actions des immeubles Roussillon/Savoie (quartier La Conte) et Rue Fauré (Quartier Ozanam).

○ **Gens du Voyage** : Mise en œuvre d'une concertation inter-administrative relative à la requalification des structures d'accueil qui amènerait une éventuelle révision du Schéma départemental des gens du voyage.

○ **Natura 2000** : Restauration d'une section du sentier du Roc de l'Aigle et préservation d'habitat d'espèces végétales, sécurisation de la Grotte de Gaougnas afin d'optimiser la protection des chauves-souris.



INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES


Contact
Luc Mestre

Directeur de Service

luc.mestre@carcassonne-agglo.fr

04 68 10 56 64

• Présentation du service

La Direction des Infrastructures Économiques met en œuvre une politique d'entretien et de gestion des infrastructures routières et patrimoniales. À travers cette dernière, l'intercommunalité répond à bon nombre de ses missions relatives au développement économique, à la modernisation des zones d'activités, l'amélioration du cadre de vie, le respect de l'environnement, un meilleur confort, et une sécurité accrue.

// **Réseaux secs**, avec l'entretien, la gestion, la mise en conformité et la modernisation des réseaux électriques, courant forts ou faibles issus de la voirie. Le développement et l'entretien d'un groupe fermé d'utilisateur, GFU ou réseau de fibre à destination des bâtiments de Carcassonne Agglo, CIAS, et service satellite de Carcassonne Agglo.

// **Réseaux humides**, avec la gestion des eaux pluviales, la création de bassins de rétention, l'adaptation du réseau hydraulique, la création ou la réhabilitation de branchements suite à des divisions parcellaires.

// **Signalisation**, avec la mise en conformité de la signalisation verticale de police, l'entretien de la signalisation horizontale, la création et l'actualisation de la signalisation informative.

// **Prestations de services**, avec le traitement mécanique des déchets, l'enlèvement et le traitement d'encombrants dans les espaces d'intérêt communautaire (Gens du voyage et ZAE), le contrôle et l'hydro curage des canalisations d'assainissement pluvial, la gestion des espaces verts, élagage des arbres et débroussaillages sur les voies et espaces communautaires.

• Les missions de la direction

Regroupées sur quatre budgets, les missions de la Direction des Infrastructures Économiques s'articulent autour de deux axes :

o **Les infrastructures viaires**, axe stratégique réparti en cinq domaines de compétences :

// **Voirie**, avec l'entretien, la gestion et la réhabilitation de l'ensemble des chaussées et dépendances mais aussi la création de zones d'activités en milieu urbain ou rural afin de proposer des terrains propices au développement économique.

o **Les bâtiments**, avec l'entretien, la réhabilitation et la gestion du patrimoine bâti industriel existant comprenant notamment le pôle numérique et ses bâtiments afin de proposer des structures attractives aux entreprises.

// **Aménagement** avec la réhabilitation ou l'adaptation de bâtiments existants afin de proposer des espaces adaptés aux nouveaux besoins, en notamment KAPPA pour l'espace de formation et ALPHA pour la partie FAB LAB.

// **Entretien** avec les contrôles, vérification périodiques et aménagements de sécurité.

Les équipes

1 Directeur

1 Chef de service

1 Chef d'Equipe chargé de l'encadrement des équipes techniques intervenant en zones d'activités économiques

6 Agents répartis en deux équipes chargées de l'entretien des espaces publics dans les zones d'activités

1 Secrétaire de direction



LES CHIFFRES CLÉS

La direction des Infrastructures Economiques c'est :

45 Kms
de voiries

38 Kms
de réseau d'éclairage public, **1 050** points lumineux dont **409** à Leds et répartis sur **50** points de comptages pour une dépense annuelle de **85 000,00€TTC**, soit une consommation annuelle de **80,95 €TTC** par point lumineux

19 Kms
de réseau de fibre optique déployé afin de raccorder les sites de Carcassonne Agglo à l'Ultra Haut Débit

744 panneaux de signalisation
de police et informative (Relais Information Services et Totems)
1 panneau de publicité institutionnelle à Leds

107,32 Tonnes
de déchets enlevés lors des prestations de balayage mécanique et **35,96** Tonnes par les équipes ZAE lors des tournées quotidiennes. Soit un total de **143,28** Tonnes de déchets ramassés annuellement sur la voirie

3 500 m²
de bâtiments mis à disposition des entreprises au pôle numérique

• Les enjeux

La loi NOTRe a renforcé l'action des établissements publics de coopération intercommunale par l'accroissement de leurs compétences obligatoires à compter du 1^{er} janvier 2017, notamment dans le domaine du développement économique. Elle a ainsi supprimé la notion d'intérêt communautaire pour la compétence "création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire et aéroportuaire".

Diverses par leurs activités, ces zones sont implantées pour la majorité sur les faces ouest, nord et sud de la ville centre, la communauté compte désormais 25 zones d'activités, industrielles, économiques, ou artisanales. Six zones d'activités ont été développées ou sont en cour de développement dans le cadre du projet mon 2020 : Le Pastissie, Haut Minervois, Liviana, Cayrol, BEZONS et BERAGNE. Les zones d'activités

existantes ont évolué au fil des décennies. Le déplacement de certaines activités liées à la création de groupes attractifs génère un flux toujours croissant de véhicules qu'il convient de maîtriser, engageant l'adaptation des zones d'activités et de leurs services.

Le patrimoine bâti industriel fait l'objet d'une gestion maîtrisée, favorisant l'installation et le développement d'entreprises en lien avec l'économie du numérique et l'accompagnement des activités utilisatrices de nouvelles technologies.

De par cette gestion, différents enjeux se dégagent, notamment celui d'adapter les contraintes réglementaires aux nouveaux usages, déployer les outils numériques nécessaire à l'implantation de nouvelles entreprises, maîtriser notre patrimoine foncier, consolider l'économie sur notre territoire.



• Les actions 2019

Budget principal

Voirie :

La réfection de chaussée sur la rue Camille Flammarion ZA PECH MARY et d'ouvrage hydraulique sur les ZI BRIOLET et la ZI BOURIETTE ayant subi les dégradations engendrées par les inondations d'octobre 2018.

La sécurisation d'axes routiers accidentogènes sur la ZI FELINES et la ZI PONT ROUGE par la mise en place de coussins Lyonnais et la réalisation de séparateur de voie.

Travaux de réfection ponctuelle des chaussées et trottoirs diverses, droit d'entrée, mise en accessibilité et notamment du point d'arrêt de bus "NIEPCE" sur la ZI BOURIETTE.

Les missions de maîtrise d'œuvre, dévoiement de réseaux et prestations diverses nécessaires à aux travaux préparatoire de la future ZAC BERAGNE sur la commune de Trèbes pour **17 481,93 € TTC**.

L'ensemble de ces opérations ont été réalisées pour montant de 170 741,88 € TTC en Investissement et 51 879,60 € TTC en fonctionnement.

Réseaux secs :

L'entretien de l'éclairage public, dépannages, candélabres remplacés suite à casse ou vandalisme.

Intervention sur les réseaux d'infrastructures de télécommunications.

La mise en place d'un panneau électronique de 8 m² permettant la diffusion quotidienne d'informations communautaires et associatives à destination des usagers.

Le programme d'effacement de réseaux BT, télécom et éclairage public au droit de la rue Jean Méliès et du Chemin de Maquens avec la modernisation des ensembles d'éclairage public (lumières à LED) en partie sous conventionnement et subventionnement SYADEN.

L'ensemble de ces opérations ont été réalisées pour montant de 101 967,77 € TTC en Investissement et 15 608,73 € TTC en fonctionnement.

Réseaux d'assainissement Pluvial et Hydrants :

Le nettoyage, investigations caméra et l'hydrocurage ponctuel d'ouvrages de collecte du réseau d'assainissement pluvial.

L'extension du réseau pluvial sur la ZA CAIRAT pour améliorer la canalisation des eaux de ruissellement lors de fortes pluies.

Les adaptations et réfections diverses sur ouvrage d'assainissement pluvial (branchements, grille d'engouffrement, exutoire...).

L'ensemble de ces opérations et prestations ont été réalisées pour montant de 18 738,20 € TTC en fonctionnement et 25 385,52 € TTC en investissement.

Signalisation verticale et informative :

L'entretien de la signalisation verticale de police avec 49 panneaux de police créés ou remplacés.

La modernisation de 3 totems informatifs existants sur la ZA SALVAZA.

La réfection ponctuelle de la signalisation horizontale dans l'ensemble des ZAE.

L'ensemble des prestations de signalisation horizontale, verticale et informative s'élèvent à 41 853,30 € TTC en fonctionnement et 15 801,20 € TTC en investissement.

Prestations de services :

Le nettoyage mécanique trimestriel sur les voiries des 25 zones d'activités.

L'enlèvement d'encombrants et le traitement des déchets à l'occasion de regroupement de gens du voyage sur l'aire de grand passage de Carcassonne et l'aire d'accueil de Trèbes.

L'abattage d'arbres ou élagages pour mise en sécurité.

Une grande partie du débroussaillage est effectuée par les équipes techniques de l'Agglo afin de respecter la politique de limitation de l'utilisation des produits phytosanitaires. Cependant, certaines prestations présentant un problème de sécurité sont externalisées.

L'ensemble des prestations de service s'élèvent à 21 935,79 € TTC en fonctionnement.

Budget annexe

ZAE :

o **ZAE CAYROL**, Porté par la Direction de l'Économie de Carcassonne Agglo, la zone d'activité économique du Cayrol développée en continuité de l'agglomération et réceptionnée dans le courant du mois de juillet s'inscrit dans le cadre d'une zone d'activité au service des entreprises locales, artisanales ou TPE. Elle propose 13 lots de 2 000 m² en moyenne pour une surface de commercialisation globale de 25 871 m².

Montant de l'opération 1 570 768,80 € HT

o **ZA BEZONS** Dans le cadre de ces compétences, Carcassonne Agglo a procédé en 2014, à l'acquisition de terrain positionné en secteur économique 1 AUE du PLU sur la Commune de VILLEMUSTAUSOU pour une superficie totale de 6,3 hectares. Ce terrain positionné en continuité de la zone d'activité existante de BEZONS est accessible depuis un giratoire desservi par les routes départementales D118 et D249. La zone d'activité va proposer 14 lots pour une superficie de commercialisation de 40 898 m².

L'opération d'aménagement a démarrée en Octobre 2018 pour une réception des travaux pour Juillet 2020. (Réception retardée suite à événements COVID)

Montant de l'opération 2 270 057,73 € HT.

Budget annexe LIN (Bâtiments immeubles nu)

Bâtiments :

Dans le cadre de ses compétences relatives à la gestion des Zones d'Activités Économiques (ZAE), Carcassonne Agglo souhaite dynamiser le développement économique en proposant des bâtiments attractifs notamment à travers son réseau [R]MINE (Réseau des Maisons de l'Innovation, du Numérique et de l'Entrepreneuriat) composé de quatre sites alpha[R], omega[R], kappa[R] et delta[R] aux vocations complémentaires proposant une offre de services adaptée aux besoins de l'écosystème entrepreneurial, de l'innovation et de la formation.

À ce titre, il a été ouvert au sein d'alpha[R] un laboratoire de fabrication numérique à destination des entreprises locales, de développeurs de projet, de prototypages d'objets et tous autres particuliers entrepreneurs désireux de formations à l'utilisation des outils numériques proposés (imprimante 3D, découpe laser, thermoforeuse, scanner 3D, ...). Le **montant des acquisitions de ce matériel s'élève à 122 572,27€ HT.**

Également, après les réhabilitations et mise à disposition d'alpha[R] et d'omega[R] courant 2018, c'est le bâtiment kappa[R] qui a été réaménagé de façon à recevoir au sein de son tiers lieu formation, un dispositif innovant de "Campus Connecté" permettant d'accueillir des étudiants inscrits sur des formations universitaires à distance. **Le montant de cette opération s'élève à 111 876,15€ HT.**

Egalement, s'ajoute les divers travaux d'entretien, maintenance et mise en conformité répartis sur l'ensemble des bâtiments précités y compris ceux réalisés sur les autres bâtiments de gestion communautaire tels que les anciens Ets PILPA, anciens Ets NISSAN et anciens Ets PUEYO **pour un montant de 199 539,60 € HT en fonctionnement et de 102 513,46 € HT en investissement.**



Budget annexe RIP (Réseau d'initiative Privé)

Conformément au schéma de déploiement de la fibre, la zone d'activité de St Jean de l'Arnouze est éligible à l'ultra haut débit et l'ensemble des sites tels qu'alpha[R], omega[R] et kappa[R] sont raccordés.

Également le déploiement de notre GFU (groupe fermé d'utilisateur) depuis notre nœud de raccordement optique situé au 1 Rue Pierre Germain à destination de nombreux sites de l'Agglo dont dernièrement la Crèche Simone Veil. Cette mutualisation nous permet d'économiser les liens cuivres loués à **des opérateurs pour un montant annuel de 40 000,00 € TTC / annuel.**

La location d'IPCE (Infrastructures Passives de Communications Électroniques) de propriété Carcassonne Agglo auprès des divers opérateurs de télécommunications sur les ZAE permettant **une recette annuelle s'élevant à 53 535,00 € HT.**

La cession de biens mobiliers et immobiliers et transfert de contrat de location de fibre optique par Carcassonne Agglo envers le SYADEN au titre de ses compétences de déploiement du THD (Très Haut Débit) sur le Département de l'Aude **pour un montant de 173 001,36 € HT.**

Les dépenses pour cette année s'élèvent à 13 239,00 € HT en fonctionnement et 5 074,40 € HT en investissement.

• Les perspectives 2020

- Poursuivre les actions en faveur de l'environnement et de la politique d'économie d'énergie en modernisant notre parc d'éclairage public.
- Mise en place d'un programme 2020 de réhabilitation des chaussées et trottoirs et de mise en accessibilité de point d'arrêt de bus.
- Poursuivre une veille technique afin de sécurisation du domaine viaire en ZAE.
- Suivi du déploiement de la Fibre Optique (FTTH) en zone AMII en relation avec l'opérateur Orange sur l'ancien périmètre des 23 communes de l'Agglo.
- Poursuivre le déploiement de notre GFU (Groupe Fermé d'Utilisateur), vers les sites de l'Agglo.
- Achever la zone d'activité de Bezons sur la commune de Villemoustaussou pour un montant total des travaux de 2 148 599,69 € TTC.
- Assister le chef de projet et coordonner la Moe pour réalisation de la ZAC de BERAGNE.
- Réaménagement du site kappa[R] avec l'extension du "Campus connecté".
- Porter des études ponctuelles d'infrastructure voirie ou de bâtiments.
- Poursuivre l'entretien, la maintenance et la vérification technique des bâtiments pour une meilleure exploitation de ces derniers.

• Budget du service

Le montant total des mandatements pour l'exercice 2019 est de :

Budget BP

Dépenses en fonctionnement : **146 455,01 € TTC.**

Dépenses en investissement : **338 547,48 € TTC.**

Recettes : **64 242,00 € TTC.**

Budget LIN

Dépenses en fonctionnement : **197 189,76 € TTC.**

Dépenses en investissement : **669 629,89 € TTC**
(Pôle Numérique)

Recettes : **441 448,61 € TTC.**

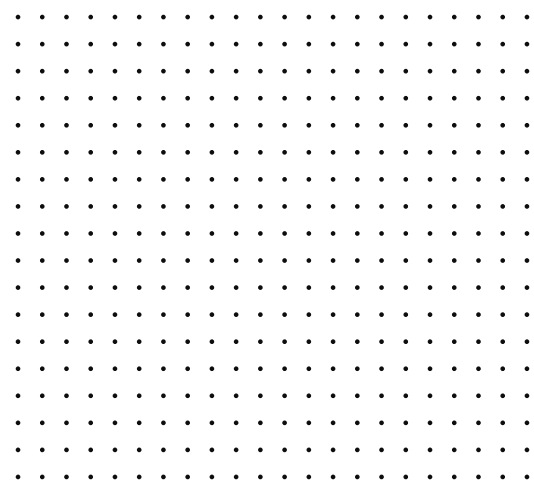
Budget ZAE

Dépenses en fonctionnement : **286 697,75 € TTC.**

Recettes : **372 307,04 € TTC.**

Budget RIP

Dépenses en fonctionnement : **10 650,00 € TTC.**



PATRIMOINE ET LOGISTIQUE



Contact

Jean-Pierre Alaux
Directeur Pôle technique
Direction du patrimoine et de la logistique
04 68 26 79 17

• Présentation du service

La Direction du Patrimoine et de la Logistique relève du Pôle Technique.

• Les missions du service

La direction du Patrimoine et de la Logistique mutualisée (Carcassonne Agglo-CIAS) agit de façon transversale afin de pourvoir à l'ensemble des besoins de la collectivité : elle veille au maintien des conditions optimales d'utilisation du patrimoine bâti mis au profit des services et des usagers.

• Les enjeux

Elle œuvre pour l'impulsion et l'organisation de la mise en œuvre des plans d'actions afférents au Patrimoine et à la Logistique en fonction des objectifs fixés par la Direction Générale et les élus en adéquation avec le projet de territoire.

• Les actions 2019

La majorité des travaux de maintenance et de sécurité des bâtiments ont été réalisés en régie y compris des travaux plus importants :

- Création de vestiaires pour les agents des services techniques Environnement et Infrastructures Économiques.
- Murage immeuble Les Rougeats.

Les principaux chantiers réalisés :

- Création d'une ligne de vie au Chai à Capendu.
- Réfection des sols au siège administratif de Carcassonne Agglo.
- Clôture et réfection terrasses à la Gendarmerie de Peyriac Minervois.
- Réfection toiture Graind'Sel à Carcassonne.
- Achat d'une nacelle au Chai Capendu.
- Murage immeuble La Roseraie à Carcassonne.
- Construction Halte Garderie Lou Calinou à Villemoustaussou.
- Réhabilitation Extension Accueil de loisirs Joseph Hudelle à Peyriac Minervois.
- Ouverture de la crèche Simone Veil.
- Climatisation AL La Cavayère à Carcassonne, du Centre Social Michel Escande à Alzonne, du Centre Social Max Savy à Carcassonne.
- Réhabilitation Centre Social Les Capucins à Trèbes.
- Travaux post-inondations octobre 2018 sur tous les bâtiments impactés (AL Mayrevielle à Carcassonne, Crèche Espace Câlins à Trèbes, AL de Puichéric, ...).

Les équipes

1 Directeur

4 agents Bureau Études Techniques (3,8 ETP)

12 agents services techniques
(11,2 ETP dont 2 chefs d'équipes)

1 concierge

1 Chef de service

1 Chef d'équipe Service Propreté des bâtiments

32 agents techniques (28,8 ETP)

Propreté des bâtiments





• Les perspectives 2020

- Lancement des marchés de maîtrise d'œuvre selon Agenda d'Accessibilité Programmé sur les centres sociaux Jean Montsarrat et Max Savy à Carcassonne (CIAS).

- Réfection parking léna locaux administratifs du CIAS.

- Finalisation amélioration acoustique des crèches Jeanine Milhau, Fabre d'Eglantine Jean Jaurès à Carcassonne, Espace Câlins à Trèbes.

- Création AL ADOS à Val de Dagne (Pradelles en Vals).

- Réfection cuisine et laverie crèche Brin d'Eveil à Villegailhenc.

- Reprise sols souples extérieurs crèches Les Titounets à Villesèquelande et au RAM de Moussoulens.

- Réhabilitation piscine de Conques sur Orbiel (post inondations).

- Travaux de réfection bâtiment Piscine de Capendu (déshumidificateur, bureau accueil).

- Réhabilitation locaux Direction Services Informatiques au siège de Carcassonne Agglo.

- Création laverie-lingerie services techniques Carcassonne Agglo.

LES CHIFFRES CLÉS

30 000 m²
ERP Carcassonne Agglo

20 500 m²
ERP CIAS

• Budget du service

Budget 2019 : Carcassonne Agglo / CIAS

- Fonctionnement :
Carcassonne Agglo : **168 000 €.**
CIAS : **358 000 €.**

- Investissement :
Carcassonne Agglo : **336 000 €.**
CIAS : **3 101 500 €.**



PÔLE CITOYENNETÉ

Département Culture et Sport

La Fabrique des Arts

Lecture Publique

Affaires Culturelles et Sportives

Département Cohésion Sociale

Politique de la Ville, insertion, Employabilité

Clause Sociale D'Insertion

KAPPA[R]



DÉPARTEMENT CULTURE ET SPORT

LA FABRIQUE DES ARTS



Contact
Conservatoire

info.conservatoire@carcassonne-agglo.fr

École des Beaux-arts
eba@carcassonne-agglo.fr

Florent Mamet
Directeur
Pôle management,
affaires culturelles et sportives
Conservatoire
04.68.10.56.35

Alain Fabre
Directeur
Pôle management,
affaires culturelles et sportives
École des Beaux Arts
04 68 10 56 37

Claire Bougon
Directrice Adjointe
Pôle management,
affaires culturelles et sportives
Direction adjointe de la Fabrique des Arts
04 68 10 56 38

• Présentation de la Direction

La Fabrique des arts a une triple mission d'enseignement artistique spécialisé, d'éducation artistique et culturelle et de pôle ressources. Au travers d'une multitude d'actions variées déployées sur le territoire de Carcassonne agglo, La Fabrique des arts s'engage dans une exigence toujours réaffirmée de démocratisation de pratiques artistiques de qualité.

Les équipes

Équipe de direction :

1 Directeur du Conservatoire

1 Directrice adjointe
pédagogique Conservatoire

1 Directeur de l'École des
Beaux-arts

1 Directrice adjointe
administration et interventions
techniques

Équipes pédagogiques
Conservatoire :

50 Enseignants dont 41 en
musique, 7 en danse et 2 en art
dramatique

Équipe pédagogique École des
Beaux-arts :

10 Enseignants

Équipe administrative/accueil :

11 Agents

Équipe technique :

5 Agents



**La Fabrique des arts : Conservatoire à
Rayonnement Départemental et École des
Beaux-arts, deux entités, un même projet
d'établissement, un même objectif d'accès
à la culture et aux pratiques artistiques pour
l'ensemble des habitants du territoire.**



• Les missions de la Direction

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental a pour mission de former des musiciens, des danseurs ou des comédiens, autonomes à l'issue de leurs études sans préjuger de leur pratique future. Il propose des enseignements variés, dans des parcours complets ou des cursus personnalisés. Son projet pédagogique est fondé sur les valeurs que sont : l'épanouissement, l'engagement, le dépassement de soi et l'esprit de groupe, auxquels s'ajoutent la créativité et la transversalité.

Par ses compétences naturelles, il apporte également son concours au projet interministériel d'Éducation Artistique et Culturelle, par des partenariats institués avec les services de l'Éducation Nationale au travers des Interventions en Milieu Scolaire, des Classes à Horaires Aménagés Musique et Théâtre ou des accueils en spectacle. Il intervient également au sein de crèches, EHPAD ou encore du Centre Hospitalier de Carcassonne.

Le Conservatoire est également un pôle ressources compétent dans différents domaines dont l'accompagnement et le conseil auprès des praticiens amateurs, les partenariats avec les artistes locaux (résidences et master-classes), la formation professionnelle en lien avec les acteurs compétents, ou encore l'accueil d'étudiants en formation.

L'École des Beaux-arts est le principal acteur de l'enseignement des arts plastiques sur le territoire.

Elle dispense deux types de formation :

- **Formation initiale enfants et adultes** : un programme ambitieux et tout à fait inédit a été mis en place. Des parcours personnalisables sont dispensés par 10 enseignants-artistes dans des disciplines très diverses.
- **Formation post bac** : la classe préparatoire publique agréée par l'État prépare aux concours des écoles supérieures d'art.

Elle rayonne également sur le territoire au travers des actions d'Éducation Artistique et Culturelles menées hors les murs de la Fabrique des arts :

- Interventions en milieu scolaire du CP au CM en collaboration avec l'Éducation Nationale, et auprès de collégiens en partenariat avec le collège de l'Alaric de Capendu.
- EHPAD et maison de retraite.
- Maison d'arrêt.
- AFDAIM.

• Les enjeux

De manière générale, de nombreux points de l'actuel projet d'établissement (2015-2020) sont atteints ou en voie de l'être. **Dès 2015, une collaboration entre l'École des Beaux-arts et le Conservatoire a été pensée comme une articulation possible au développement mutuel.** Il s'agit aujourd'hui de rechercher plus en profondeur des convergences de contenus qui pourront ouvrir de nouvelles voies de formation pour les usagers de la Fabrique des Arts.

Pour le Conservatoire, les enjeux spécifiques sont :

- **L'ouverture effective des cycles spécialisés en danse, musique classique à contemporain et musiques actuelles entraîne l'écriture d'une nouvelle partie du règlement des études** : maquette de cours, modalités d'évaluation. Les premières sorties de cycles spécialisés ont eu lieu en juin 2019 pour la danse et auront lieu en juin 2020 pour les autres disciplines.
- Par ailleurs, la réforme concernant les cycles d'orientation des cycles professionnels au sein des Conservatoires en classes préparatoires induit un travail de réseau au niveau régional (Occitanie) qui conduira à terme **une refonte générale des cycles spécialisés dans une dynamique de collaboration interterritoriale.**

Pour l'École des Beaux-arts :

- Collaborer à une offre pluridisciplinaire avec le Conservatoire dans la **constitution de parcours transversaux tels qu'ils avaient été imaginés dans le projet d'établissement.**
- **Consolidation du parcours artistique amateur.**
- **Développement d'une programmation d'expositions d'art contemporain** sur le site de la Fabrique des arts.



• Les actions 2019

Le Conservatoire anime le paysage culturel de Carcassonne Agglo avec l'ambition de rayonner sur l'ensemble du territoire, en diversifiant les spectacles et les lieux de représentations. Il le fait selon différents types d'actions :

○ **36 événements et spectacles**, dont les représentations à destination d'un public large, constituent un puissant moteur de motivation pour les élèves musiciens, danseurs ou comédiens.

○ **32 auditions** qui tout au long de l'année ont stimulé la progression des élèves et offert à destination des familles, une présentation de leur travail.

○ **19 master classes**, conférences et stages, qui ont permis aux élèves de bénéficier de l'expérience d'artistes de renom par le biais de cours particuliers publics.

○ **6 résidences d'artistes :**

// Daraomaï (cirque).

// Compagnie Portes Sud (danse).

// B compagnie (danse).

// Compagnie Le Ventilò (danse).

// "Pourquoi le chat ?" (danse).

// Compagnie Fernweh (musique et danse).

Tourné vers l'extérieur et attentif à toute forme d'art (notamment celles hybridant les formes d'art et les esthétiques), le Conservatoire accueille artistes, compagnies ou associations afin de les soutenir dans leur travail de création. Ces résidences d'artistes, toujours associées aux activités pédagogiques de l'établissement sont un moyen pour les élèves de découvrir ou redécouvrir des expressions artistiques diverses.

Ainsi, ce n'est pas moins de **132 actions pédagogiques et artistiques qui se sont tenues, en 2019**, au Conservatoire et sur le territoire de Carcassonne agglo dans des communes comme Alzonne, Arzens, Montclar, Pennautier, Couffoulens, Comigne ou Pépieux.

De la même manière, et sous des formes différentes, l'École des Beaux-arts a déployé des événements artistiques et pédagogiques :

○ **Un festival vidéo et un workshop** avec carte blanche à Julie Mathieu, qui constitue un moment d'échange avec les publics de la Fabrique des Arts. Il est aussi le moyen de découvrir de nouveaux moyens d'expression en relation avec le monde contemporain.

○ **Un voyage de la classe préparatoire aux Écoles Supérieures d'Art**, à Leipzig, en collaboration avec l'association audoise Roudel, qui a permis aux étudiants de découvrir la culture artistique allemande.

○ Des expositions :

// Grand œuvre, exposition des élèves de la Classe préparatoire à la chapelle des Dominicaines à Carcassonne.

// Exposition "Florilège" (Catherine Meyer et élèves de pratiques amateurs) à La fabrique des arts.

// Exposition "Impressions duo" de Monique Limouzin et Stéphanie Fontaine à La fabrique des arts.

// Une résidence d'artiste (Sophie Bacquier) en partenariat avec le Foyer d'Education Populaire d'Alzonne avec la production d'une revue « La noire montagne ».

Par ailleurs, les équipes enseignantes du Conservatoire et de l'École des Beaux-arts interviennent également auprès des publics scolaires. À cet effet, tout au long de l'année, des actions spécifiques ont lieu sur notre territoire grâce aux Classes à Horaires Aménagés (musique, théâtre), aux nombreuses Interventions en Milieu Scolaire (I.M.S.) et aux Plasticiens Intervenants (P.I.). Ainsi, en 2019, 1673 élèves ont bénéficié d'interventions artistiques durant leur scolarité.

À noter que 128 enfants ont également bénéficié d'interventions au sein des crèches de Carcassonne Agglo.





• Les perspectives 2020

Pour le Conservatoire :

- Ouverture des classes préparatoires en musique (classique à contemporain et musiques actuelles amplifiées), danse (toutes disciplines), et art dramatique dans le cadre du réseau des conservatoires Occitanie-Méditerranée – sous réserve d’agrément du Ministère de la Culture.

Pour l’École des Beaux-arts :

- Convention de partenariat avec le musée des Abattoirs de Toulouse et les archives départementales de l’Aude.
- Renouvellement, par le ministère de la Culture, de l’agrément de la Classe préparatoire aux écoles supérieures d’arts.

Pour l’École des Beaux-arts et le Conservatoire :

- Nouveau projet d’établissement de La fabrique des arts avec mise à jour du projet pédagogique du Conservatoire, intégrant les cycles spécialisés et la perspective des classes préparatoires.

• Budget de la Direction

Budget total : **3 286 875 €** (dont 3 185 434 € de masse salariale, 64 685 € de fonctionnement et 36 756 € d’investissement).

Recettes : **413 825 €.**

LES CHIFFRES CLÉS

1 587 élèves

à la Fabrique des arts (1242 au Conservatoire, 345 à l’École des Beaux-arts dont 30 élèves de la classe préparatoire aux écoles supérieures d’art)

1 673 élèves

sensibilisés par des actions en milieu scolaire (1037 Conservatoire, 636 École des Beaux-arts)

132 manifestations

pédagogiques et artistiques



DÉPARTEMENT CULTURE ET SPORT

LECTURE PUBLIQUE



Contact

Direction de la lecture publique
mediatheque@carcassonne-agglo.fr
04 68 10 35 56

Pascal Fruchon

Directeur
Pôle management,
affaires culturelles et sportives
Direction de la lecture publique
04 68 10 35 51

• Présentation de la Direction

La direction de la lecture publique (DLP) s'est attachée au cours de l'année 2019 à conforter voire à renforcer les partenariats existants : État (ministères de la Culture, de la Justice, de l'Éducation nationale), Bibliothèque nationale de France, Occitanie livre et lecture, Département de l'Aude, Caisse d'Allocations Familiales de l'Aude.

Ces partenariats auront ainsi permis de poursuivre les travaux de valorisation des collections patrimoniales, de poursuivre des actions en matière culturelle et sociale, de renouveler certains équipements.

Les équipes de la DLP ont quant à elles mis en œuvre le plan d'amélioration des services rendus aux usagers.

Les équipes

Spécialistes de domaines éditoriaux, de politique documentaire, de conservation de documents patrimoniaux, gestionnaires de système informatisé et de bases de données, médiateurs (des outils et pratiques numériques jusqu'aux albums jeunesse, en passant par les trésors des fonds anciens), agents d'accueil et de conseils, agents administratifs, agents dédiés à l'équipement et à l'entretien des collections, programmeurs d'actions culturelles, les 33 agents de la DLP répartis en 3 services : "Publics", "Collections générales", "Patrimoine" travaillent aussi à la mise en espace des collections et à leur valorisation, interviennent hors les murs auprès des publics empêchés, des scolaires, des crèches et accueillent des personnes en insertion, etc.

Ils relèvent pour la plupart de la filière culturelle de la fonction publique territoriale et, particularité des bibliothèques, exercent leur activité du mardi au samedi et couvrent la tranche 8-19h. Ils sont amenés à intervenir sur 8 sites répartis sur 5 communes en assurant des permanences de service au public et la gestion de la logistique inhérente à un réseau.



**Tout un monde à
feuilleter, voir, entendre,
comprendre et partager.**



LES CHIFFRES CLÉS

255 jours
d'ouverture

134 190 entrées
dans les médiathèques

179 759 prêts
de documents aux **11 722**
inscrits de **79** communes de
l'agglomération

29 467 connexions
aux ordinateurs publics

149 animations
adultes et jeunesse
(conférences, ateliers, etc.)

• **Les missions de la Direction**

La lecture publique relève des compétences optionnelles de Carcassonne Agglo et par là-même d'un choix politique affirmé de contribuer au développement de la connaissance, de la formation tout au long de la vie, de l'information et de favoriser la lecture et la culture dans tous les domaines. Pour ce faire, les médiathèques offrent des services et mettent à disposition de la population des ressources documentaires, organisent des rencontres autour du savoir, des sciences et des arts. Leurs bibliothécaires gèrent les collections, accompagnent et conseillent les usagers. Les bibliothèques du réseau sont pour la plupart généralistes, sauf Grain d'arts avant tout orientée vers les disciplines enseignées à la Fabrique des arts. Les établissements sur Carcassonne sont sectorisés et disjointes : fonds patrimoniaux et plateau technique à Montquiers, fonds jeunesse et musique à Grain d'Aile, fonds adulte, cinéma et ludothèque à Grain d'Sel.



• **Les enjeux**

Les bibliothèques intercommunales ont vocation à être des lieux d'éducation permanente, d'information, d'accès à la culture et de loisir. Espaces publics de rencontres, elles se doivent de permettre la confrontation d'idées, le débat citoyen, et de conserver des documents patrimoniaux dont certains illustrent la mémoire du territoire.

Toute personne sans distinction d'âge, d'origine, sociale ou culturelle doit pouvoir les fréquenter.

Sur un territoire comme celui de Carcassonne Agglo, riche de potentiel et néanmoins marqué par les difficultés économiques de nombre de ménages, confronté à un pourcentage important de personnes en situation d'illettrisme et où l'offre culturelle la plus attractive est majoritairement offerte par les pôles régionaux, il est un véritable enjeu que de développer des lieux publics offrant des ressources par ailleurs coûteuses, du conseil qualifié, des trésors du patrimoine, de la formation, et le tout dans des espaces où le civisme est la règle.



• Les actions 2019

○ L'attractivité des médiathèques progresse pour la 3^e année consécutive avec une augmentation du nombre d'inscrits actifs (+256), de prêts (+1 366), des entrées (+ 4 842).

○ Le portail <https://catalogue.carcassonne-agglo.fr> a fait l'objet d'améliorations qui portent sur la valorisation des documents, les services offerts (pré-inscription en ligne) et la communication de documents numérisés (visionneuse).

○ Grâce à la collaboration du service Accueil de la Fabrique des arts, les horaires d'ouverture de Grain d'Arts ont été considérablement augmentés, venant s'aligner sur ceux de la FdA. Pour ce faire, Grain d'Arts fonctionne en libre-service sur certains créneaux, un automate permettant aux usagers d'enregistrer leurs prêts et retours de documents. La grille des horaires d'ouverture des autres médiathèques a également été actualisée au vu des observations de la fréquentation.

○ Dans le domaine du patrimoine, l'informatisation du catalogue des imprimés des fonds anciens a été achevée et l'inventaire et la description des manuscrits du fonds Chénier se sont poursuivis. Les documents concernés sont maintenant signalés sur le catalogue en ligne des médiathèques et sur le Catalogue collectif de France, permettant leur repérage et leur valorisation en favorisant ainsi leur communication au public.

○ Une boîte de retour a été installée à Grain d'Sel permettant aux usagers de rendre en dehors des heures d'ouverture leurs documents empruntés.

○ Une subvention de 4 354 € a été obtenue auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) dans le cadre du concours particulier de la dotation générale de décentralisation pour les bibliothèques, ainsi que 9 000 € au titre du Contrat territoire-lecture conclu en parallèle de la convention d'objectifs et de moyens signées avec la DRAC. Enfin la CAF a contribué pour 2 500 € au fonctionnement de la ludothèque pour des actions sur la parentalité.

○ L'offre de lecture mise en place en partenariat avec la Direction de la mobilité durant l'été a été étendue au lac de La Cavayère.

○ L'opération de sensibilisation sur les ressources naturelles du territoire a été reconduite en collaboration avec les Directions de l'Environnement et du Grand cycle de l'eau.

○ Conques-sur-Orbiel est accompagnée pour son projet de médiathèque par les services de la DLP, avec pour objectif de faciliter sa possible intégration future au réseau de lecture publique de Carcassonne Agglo.

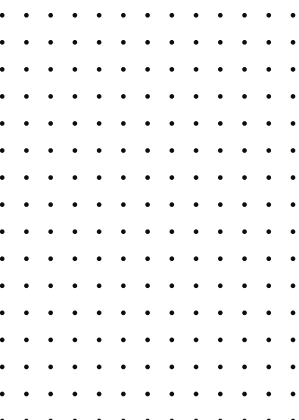
• Budget de la Direction

Dépenses : 156 500 € en section fonctionnement et 85 000 € en section investissement

• Les perspectives 2020

○ La mise en œuvre du plan d'amélioration des services de la lecture publique se poursuivra avec la mise en place du prêt indifférencié de l'ensemble des collections. Après la médiathèque d'Alzonne, c'est celle de Pennautier qu'il est prévu de réaménager. En rapport avec le projet d'administration, la direction et les services ont pour objectifs de proposer un nouveau projet de direction et un projet scientifique, culturel, éducatif et social pour la lecture publique. Le recensement des manuscrits musicaux va être engagé en vue de contribuer en 2021 à une opération collective de signalement portée par Occitanie Livre et Lecture.

○ La collaboration avec d'autres services de la Collectivité permettra de renforcer le rôle de centre d'informations et de ressources d'ores et déjà proposé par les médiathèques.



DÉPARTEMENT CULTURE ET SPORT

AFFAIRES CULTURELLES ET SPORTIVES



Contact

Marion Peny

Directrice des affaires culturelles et sportives

marion.peny@carcassonne-agglo.fr

04 68 10 55 76

• Présentation du service

La direction des affaires culturelles et sportives met en œuvre et promeut le développement d'activités porteuses d'égalité et de justice sociale, pour faciliter l'inclusion des publics les plus éloignés des pratiques culturelles et sportives. Ses missions s'organisent au travers de trois enjeux fondamentaux : favoriser l'accès pour tous à la culture et au sport, animer le territoire par une offre de proximité et encourager les rencontres et l'émancipation des individus à partir de ces pratiques.

Les équipes

1 Directrice

1 Assistante administrative

Cellule "Coordination et soutien aux activités culturelles/sportives"

1 Chargée de coordination des actions culturelles et du développement associatif

1 Chargée de médiation et d'actions culturelles

Cellule "Programmation et diffusion artistique"

1 Chargée de coordination de la saison culturelle et des relations aux publics

2 Chargés de programmation et de diffusion



**Une culture pour tous
et sur l'ensemble du
territoire.**

• Les missions du service

○ Soutenir les activités culturelles et sportives du territoire, dans le respect des règlements de la collectivité en la matière.

○ Développer une politique d'éducation artistique et culturelle, au travers du pilotage d'une Convention de Généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle, et de la mise en œuvre d'opérations à portée éducative et culturelle (opération d'Artistes à Élèves).

○ Coordonner et diffuser une programmation artistique sur le territoire, dans le cadre d'une saison de spectacles pluridisciplinaires et tout public "L'Envolée", d'un "Festival des Arts de la Rue" et de l'organisation de résidences artistiques, d'actions de médiation et de développement des publics.





LES
CHIFFRES
CLÉS

• **Les actions 2019**

Coordination et soutien aux activités culturelles et manifestations sportives :

63
actions soutenues par Carcassonne Agglo.

76 000 €
au titre du CGEAC.

152 500 €
de soutien aux activités culturelles et cotisation au GIP Cérés Franco.

200 100 €
de soutien aux manifestations sportives.

Programmation et diffusion artistique (15 lieux de diffusion) :

35
spectacles pluridisciplinaires et Tout public

10
représentations Jeune public

des
séances scolaires pour un public de la maternelle au collège

2
résidences de création à l'espace culturel Le Chai

• **Les enjeux**

La question de la démocratisation des pratiques culturelles et sportives reste un enjeu majeur pour les politiques publiques. Une action de proximité et sur-mesure, centrée sur les publics dans leur diversité, sur l'ensemble du territoire, et qui entend réduire les écarts qui éloignent les citoyens pour des raisons géographiques, sociales ou économiques, paraît nécessaire pour entretenir un lien social et permettre l'accès du plus grand nombre à ces pratiques. Cette ambition s'inscrit dans le cadre d'une démarche de développement structurante pour le territoire. Il s'agit par ailleurs d'encourager les coopérations et de redonner un élan à la culture et au sport dans les territoires, et en particulier en milieu rural.

• **Budget du service**

428 600 € : coordination et soutien aux activités culturelles/sportives.

107 200 € : programmation et diffusion artistique.

• **Les perspectives 2020**

Poursuivre les actions engagées :

- Accompagnement et soutien aux porteurs de projets.
- Valorisation et rayonnement des pratiques culturelles, artistiques et sportives.
- Mise en œuvre d'une saison artistique de qualité en milieu rural et accessible à tous.
- 3^{ème} édition du festival itinérant des arts de la rue.

DÉPARTEMENT COHÉSION SOCIALE

POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION, EMPLOYABILITÉ



Contact

Alexandra Escourrou-Lucon

Cheffe de service Politique de la Ville
Département citoyenneté Cohésion Sociale
Direction Politique de la Ville,
Insertion, Employabilité

alexandra.escourroulucon@carcassonne-agglo.fr
04 68 11 95 60

• Présentation du service

La politique de la ville est une politique publique partenariale qui agit sur les inégalités sociales et territoriales. La « nouvelle formule » des contrats de ville, renouvelés et reconduits jusqu'en 2022, se traduit par la signature de protocoles d'engagements renforcés et réciproques qui intègrent les engagements gouvernementaux en faveur des habitants des QPV.

Les équipes



1 Cheffe de service développant une mission de management de projets et de coordination de service

Des chargés de mission référents des différentes thématiques : cohésion sociale et réussite éducative, renouvellement urbain et cadre de vie, développement économique /emploi et participation citoyenne

1 Référente parcours PRE (Programme de Réussite Éducative)

1 Chef de projet du dispositif CitésLab



**Décloisonner...
allier l'urbain à
l'humain dans
une dynamique
partenariale !**

• Les missions du service

o Le service se propose d'améliorer le cadre de vie des habitants des QPV et à leur garantir l'accès aux droits en y soutenant le développement économique, l'emploi et l'accès au numérique, et le renouvellement urbain ainsi que les mobilités quotidiennes. Pour atteindre cet objectif il est nécessaire de coordonner une mise en œuvre opérationnelle des dispositifs liés à la politique de la ville dont le Contrat de Ville (outil formel) en est la pierre angulaire.

o Le Contrat de Ville 2015-2022 permet la mise en cohérence des politiques et actions qui offrent les conditions de mise en synergie d'un partenariat élargi, afin de mobiliser l'ensemble des acteurs susceptibles d'intervenir au bénéfice des quartiers prioritaires.

o L'ingénierie déployée articule les dispositifs de droit commun et les actions spécifiques de la politique de ville. Le service politique de la ville l'anime au quotidien, en jouant un rôle de pivot, en articulant les différentes politiques publiques à destination des quartiers prioritaires. Les modes de faire, l'organisation des postes, les moyens de coopération entre acteurs et l'utilisation de méthodes de travail transversales sont autant d'éléments structurants pour l'efficacité de cette ingénierie.



• Les enjeux

Poursuite de la réflexion sur la construction de programmes d'actions dont les projets viendront renforcer et croiser ceux du territoire mais également, sur la consolidation du partenariat avec **les acteurs du droit commun et avec les entreprises signataires du PAQTE**.

L'égalité de traitement véhiculée par le **Plan de Lutte Contre les Discriminations**, devient un enjeu fort et structurant de la politique publique de l'Agglo dans les quartiers défavorisés, parce qu'elle participe à réduire les factures territoriales et sociales, sources d'exclusion.

Le pilier développement économique, emploi a été élaboré dans une démarche évolutive (2015-2022) de décroisement des cultures professionnelles, en favorisant les conditions de réussite d'un dialogue entre les acteurs des secteurs publics, parapublics et privés au bénéfice de la qualité de vie dans les quartiers prioritaires.

2019 a vu la rénovation du Contrat de ville qui permet une gouvernance plus partagée de la politique de la ville et des interventions plus ciblées sur certains domaines : **éducation-insertion / action sociale- santé / économie-emploi / habitat-renouvellement urbain**, en agissant collectivement dans ces domaines, d'importants effets leviers seront actionnés, à travers **67 fiches-action validées et portées par les 18 signataires**.

• Les actions 2019

○ **Programme de Réussite Éducative (PRE) :**

Le PRE renforce son partenariat avec les acteurs éducatifs, sociaux et médico-sociaux du territoire. 36 accompagnements individuels et personnalisés des enfants de 2 à 16 ans ont été réalisés, dans divers domaines comme les difficultés d'apprentissage, la parentalité, le décrochage scolaire et l'absentéisme. Les situations plus complexes augmentent avec des accompagnements plus longs liées à des problématiques plus lourdes.

○ **Le pilier développement économique**, dynamisé pour conforter le besoin de développer une offre de proximité et de soutenir les initiatives locales, autour de l'entrepreneuriat en direction des publics issus des 5 QPV. Cette démarche favorise

la mobilisation des partenaires de la Politique de la Ville, institutionnels, collectivités et acteurs locaux. La CCI, la CMA, Pôle Emploi, MLOA et la Direccte accompagnent à travers leur mission de droit commun et leur expertise les programmations d'actions dont les 14 projets (9 nouveaux) de 2019 viennent renforcer et croiser ceux du territoire.

20,9 % de l'enveloppe financière a été consacrée à ce pilier. Les opérations structurantes ont été priorisées, elles se déploient sur l'ensemble des 5 quartiers prioritaires grâce à une animation et une coordination qui a permis la production d'un travail efficient des opérateurs mobilisés autour des objectifs ; d'accompagnement à la création d'activité ; de sensibilisation à la responsabilité des entreprises ; de repérage du public, d'accueil, d'orientation et réduction des freins à l'emploi, de la lutte contre les discriminations à l'emploi ; de découverte des métiers et formation (sensibilisation aux métiers culturels, numérique...) ; de soutien aux structures de l'insertion par l'activité économique (entreprise d'insertion, chantiers d'insertion, chantier tremplin).

Carcassonne Agglo à travers l'articulation des clauses d'insertion et le dispositif CITESLAB (dispositif d'amorçage de projets de création d'activité) apporte son soutien pour renforcer et rendre lisible l'action conduite en faveur des habitants des QPV.

Carcassonne Agglo a signé le PAQTE : pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises. Il traduit la volonté de la collectivité souhaitant œuvrer en faveur des habitants des QPV en s'engageant avec des objectifs ambitieux, chiffrés et évalués.

○ **Le pilier "cohésion sociale"** : 57 actions ont été retenues au titre du Contrat de Ville. De nouveaux acteurs locaux ont intégré la programmation. La thématique "politique éducative" reste la plus pourvue d'actions dans ce pilier. Une augmentation des actions en lien avec la lutte contre les discriminations est à noter, résultat d'un travail de formation des techniciens du Contrat de Ville et des acteurs de terrain sur cette thématique. Un diagnostic pour apporter une connaissance du phénomène de discriminations dans les 5 QPV a été mené, cela a enclenché une co-construction d'un projet de territoire avec les acteurs locaux, pour répondre aux préconisations et renforcer la démarche de prévention et de lutte contre les discriminations.



o **Le pilier "cadre de vie"** : la convention Gestion Urbaine de Proximité a été mise en application : construction et coordination du travail partenarial, mise en place des diagnostics en marchant dans chaque QPV, édition de la "lettre GUP" distribuée dans chaque ménage des 5 QPV, rédaction des protocoles communs.

L'écriture du **Plan Stratégique local** poursuit la dynamique de transformation du quartier La Conte/Ozanam. Ce document établi collégalement pose le diagnostic des forces et faiblesses des deux quartiers rénovés et projette une vision stratégique afin d'orienter et de faire converger l'action publique sur ces territoires pour les 10 ans à venir.

7 actions ont été retenues au titre du Contrat de Ville dont les chantiers tremplins : en Bastide, valorisation des espaces extérieurs, résidence St Vincent ; au Viguié, rénovation des étendoirs, aménagement de jardinières devant le bâtiment Béarn et jardins partagés.

o **L'Appel à projets**, outil annuel essentiel à la dynamique territoriale locale, avec une évolution, celle de concilier les entrées piliers et territoires, les porteurs de projets peuvent proposer une action répondant à un besoin du pilier ou du quartier. La feuille de route correspond à une gouvernance plus partagée de la politique de la ville.

• Budget du service

PRE : **53 761 €.**

Appel à Projets : **213 377€.**

Adhésion centre ressources Villes et Territoires : **5 688 €.**

Plan de lutte contre les discriminations : **4 000 €.**

Plan de prévention de la radicalisation : **1 000 €.**

Citéslab : **50 709 €.**

TOTAL : 328 535 €

Budget global du service politique de la ville de l'Agglo : 328 535 €.

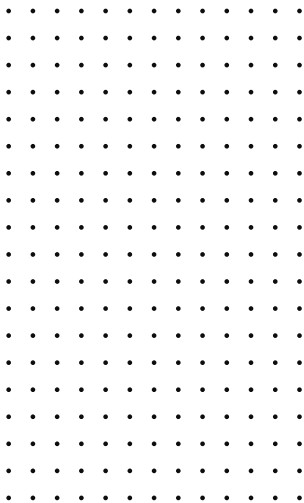
• Les perspectives 2020

o **Le pilier "cadre de vie"** : la signature du Plan Stratégique local va poursuivre la dynamique de transformation du quartier La Conte/Ste-Marie/Ozanam. La convention GUP et la convention TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties) seront prolongées par avenant jusqu'en 2022 (date d'échéance du contrat de ville).

o **Le pilier "cohésion sociale"** : le plan de lutte contre les discriminations va être déployé sur les 5 QPV afin de passer du stade de l'impulsion à celui de l'organisation, avec une campagne de communication et une journée spécifique à cette thématique ô combien importante.

o **Pour le pilier "développement économique emploi"** : perspectives d'expérimentation d'innovation et d'initiatives en collaboration avec le tiers lieu kappa[R], lieu dédié au numérique, à l'insertion, l'emploi et la formation. Citéslab va développer une nouvelle fonction, le "post-créa" avec l'idée d'assurer la garantie de la réussite, du développement et de la consolidation des 32 entreprises déjà créées.

o **Chaque quartier doit constituer un "conseil citoyen"** composé d'habitants et de représentants associatifs afin de participer à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation du contrat de ville. À ce jour, par manque de membre, une nécessité de renouvellement s'impose.



LES CHIFFRES CLÉS

85 actions financées, 966 191 € tous financeurs confondus (Agglo/État/Ville/Département/Région/CAF/Bailleurs) dont **213 377 €** pour Carcassonne Agglo

242 personnes ont été sensibilisées à l'entrepreneuriat à travers **25 actions** de sensibilisations via le CitésLab et **14 projets de création** se sont concrétisés

39% de participants issus de l'ensemble des quartiers prioritaires de la politique de la ville ont bénéficié des clauses d'insertion sociale dans les marchés publics, soit **53 habitants** des QPV

DÉPARTEMENT COHÉSION SOCIALE

CLAUSES D'INSERTION DANS LES MARCHÉS PUBLICS



Contact

Chef de projet Clause d'insertion
clauses.insertion@carcassonne-agglo.fr
04 68 10 56 40

• Présentation du service

Carcassonne Agglo mène, une politique volontariste d'achat socialement responsable, via une cellule opérationnelle de promotion et de suivi de la clause d'insertion sur son territoire. Ce service vise l'activation des dispositifs d'insertion dans les marchés.

Les équipes

1 Chef de
projet clause
d'insertion

• Les missions du service

Les objectifs sont d'assurer une promotion et un accompagnement efficace à la mise en œuvre de la clause d'insertion sur tout le territoire de Carcassonne Agglo quel que soit le donneur d'ordre. Ce service joue un rôle d'interface, d'animation et de coordination entre les différents acteurs contribuant au dispositif. Les missions principales consistent à : participer au développement de la clause sociale en mobilisant et informant les donneurs d'ordre ; assister les maîtres d'ouvrage dans la mise en œuvre de la clause en leur fournissant un accompagnement juridique et technique ; travailler en partenariat avec les structures de l'emploi et d'insertion pour alimenter l'offre d'insertion ; mettre en place, proposer et faire évoluer l'offre d'insertion en direction des entreprises ; suivre et évaluer le dispositif.



La clause sociale permet aux acheteurs publics de s'inscrire dans une politique d'achat socialement responsable en faisant de la commande publique un outil de rapprochement des personnes éloignées de l'emploi avec les acteurs économiques.



• Les enjeux

Créer, à travers les marchés publics, toutes les conditions pour permettre aux publics en difficulté d'accéder à l'emploi et d'acquérir de l'expérience professionnelle. Rapprocher le monde de l'insertion du monde économique. Valoriser la commande publique en luttant contre le chômage et en favorisant l'insertion professionnelle. Relocaliser une partie de la commande publique vers des populations qui ne parviennent pas à accéder à un emploi. Favoriser l'insertion professionnelle et l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées en facilitant les rapprochements entre ce public en difficulté et les acteurs économiques. Aider ces personnes à se familiariser avec le monde du travail, à se faire connaître auprès des acteurs économiques, à acquérir des qualifications et étoffer leur expérience professionnelle. Permettre aux personnes en insertion des expériences de mise en situation de travail réelle dans l'entreprise. Donner aux chefs d'entreprises la possibilité de tester des personnes en insertion sur un emploi sans pour autant avoir à s'engager sur une embauche à l'issue du chantier. Faire de cette obligation des entreprises un outil de gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences en formant la personne recrutée.

• Les actions 2019

55 857 heures ont été réalisées sur l'exercice, soit près de 35 équivalents temps plein. Le service a assuré un suivi de 37 opérations et des 295 marchés publics y afférents pour dix maîtres d'ouvrage différents. 58% des heures effectuées sont imputables à l'offre des bailleurs sociaux, 21% à celles des collectivités territoriales, 8% aux actions des différents services de l'Etat, et enfin 11% à Carcassonne Agglo. La clause d'insertion sur le territoire de Carcassonne Agglo a permis à 136 personnes de travailler dans les entreprises attributaires des marchés "clausés" soit plus de 35 équivalents temps plein (ETP) ! 39% de ces participants résident en Quartier Prioritaire de la Ville

(QPV). Ce ratio démontre les effets sur l'emploi et l'économie de la clause d'insertion sociale sur ces lieux identifiés comme des zones qui rencontrent le plus de difficultés au niveau de l'emploi. Les actions menées au titre de la clause sociale d'insertion s'inscrivent en cohérence et complément de celles entreprises par les bailleurs sociaux, l'État, la Ville de Carcassonne et l'Agglo pour lever ces difficultés dans le cadre du Contrat de Ville.

L'ensemble des bénéficiaires se sont vus proposer 164 contrats dont 16 CDI, 2 contrats de professionnalisation, 3 contrats d'apprentissage. On note aussi 97 contrats dans le cadre d'une structure d'insertion association d'insertion (61 CDDi) ou d'une entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTi) par le biais de mise à disposition de personnel d'insertion (CTTi 36). Ces contrats touchent généralement les personnes les plus en difficultés et leurs offrent une expérience, un travail sur minimum 6 mois avec un accompagnement socioprofessionnel important suivi de formations nécessaires à la mission. Ces chiffres confirment bien l'effet tremplin des clauses d'insertion sociale tant auprès des publics cibles que des entreprises.

En 2019, l'objectif a encore été de ne pas multiplier les bénéficiaires mais de favoriser et d'optimiser les parcours et l'expérience des participants durant les deux ans de leur intégration dans le dispositif. C'est une stratégie "gagnant-gagnant" tant pour les participants que pour les entreprises. En fonction des engagements d'insertion de l'entreprise, le service informe et propose un panel de solutions structurantes permettant d'optimiser le parcours professionnel et l'expérience des participants au dispositif clause. L'entreprise quant à elle, capitalise la formation donnée au participant et peut, tout en réalisant ses engagements contractuels, développer de nouvelles compétences en son sein, via des contrats de professionnalisation, ou d'apprentissage. Les 16 CDI enregistrés sur l'exercice témoignent de l'efficacité de ces dispositions. Le service a accompagné 60 entreprises attributaires d'un ou plusieurs marchés soumis à la clause d'insertion sociale. Le facilitateur clause a défini avec chacune d'entre elles, le profil de poste adéquat à la mise en œuvre, puis a orienté les participants répondant aux critères recherchés permettant ainsi la mise en lien avec les personnes éligibles au dispositif. Ces rapprochements avec les acteurs économiques n'auraient pu être possibles sans une collaboration étroite avec les différentes structures d'insertion par l'activité économique et les partenaires prescripteurs du territoire, qui répondent aux offres de candidatures transmises par le service et orientent les personnes éligibles au dispositif clause d'insertion.

• Budget du service

Budget prévisionnel : **82 071 €** qui couvrent l'ensemble des frais de fonctionnement du service.

Cette opération en vue de faciliter le rapprochement avec les acteurs économiques est financée à hauteur de **49 242,78 €** soit **60%** par le Fonds Social Européen (FSE) dans le cadre de son programme opérationnel national "emploi et inclusion" 2014-2020.

• Les perspectives 2020

○ Les efforts visant la promotion et l'information sur le dispositif ainsi que la qualité de l'accompagnement seront poursuivis en 2020. Dans cet objectif, Carcassonne Agglo en tant signataire du guichet territorial unique va continuer à travailler en réseau tant à l'échelle du départementale que régionale afin d'harmoniser les pratiques et de mutualiser les parcours. Ce travail de réseau permet à Carcassonne Agglo d'être facilement identifiée comme ressource en matière de mise en œuvre de la clause sociale dans les marchés de l'État sur son territoire. Les services de Carcassonne Agglo apparaissent notamment comme référent auprès de la SGAP sur l'opération de construction de la DDSP11, mais également sur de nouvelles opérations engagées par le ministère de la Défense.

○ La crise sanitaire du COVID19, avec l'arrêt de l'activité économique pendant plusieurs mois selon des entreprises et les secteurs d'activités, va impacter les résultats en termes d'heures réalisées. Toutefois, le service a assuré un accompagnement en télétravail de sorte de pouvoir répondre aux sollicitations des entreprises. À ce contexte sanitaire difficile se cumule la fin du programme ANRU. Ces deux facteurs laissent présager une baisse de l'offre d'insertion pour 2020 et peut être aussi sur les années à venir, à moins que les investissements publics ne soient relancés. Les maîtres d'ouvrages seront à nouveau sensibilisés sur l'importance du dispositif pour les habitants du territoire, mais aussi sur leur rôle politique et social en matière de commande publique.

LES
CHIFFRES
CLÉS

136 personnes
mises à l'emploi, dont
16 employées en CDI.

55 857 heures réalisées,
soit **35 équivalents temps plein**



DÉPARTEMENT COHÉSION SOCIALE

KAPPA'[R] TIERS LIEU FORMATION/INSERTION



Contact

Tiers Lieu Formation/Insertion Kappa'[R]

Agglo espace numérique :
coworking@carcassonne-agglo.fr
04 68 71 51 27
06 79 70 55 67

Les équipes

1 Chargé de mission

2 Agents administratifs

• Présentation du service

La création du tiers lieu kappa'[R] dédié à la formation et l'insertion se veut être un lieu d'échanges et de partage, entre les acteurs de la formation professionnelle, les acteurs de l'insertion, les établissements d'enseignement supérieur de Carcassonne Agglo et les acteurs locaux du développement économique. Ce projet innovant doit être, à terme, facteur de qualification pour les habitants du territoire.

• Les missions du service

À la suite de l'ouverture d'alpha'[R], nouvel espace dédié au coworking et à l'innovation entrepreneuriale, le site de kappa'[R] a évolué vers des missions autour de la formation et de l'insertion. Ces nouvelles orientations visent à :

- Proposer un accueil aux organismes de formation et acteurs de l'insertion professionnelle.
- Développer des partenariats avec les acteurs de l'emploi ou soutenir les différentes manifestations locales liées à l'emploi.
- Développer le lien entre les services de Carcassonne Agglo et les différents établissements d'enseignement supérieur et répondre à des problématiques spécifiques comme le transport notamment avec l'accueil d'un campus connecté dès la rentrée 2019.
- Développer et accompagner des actions de formations et d'insertion en lien avec l'innovation numérique.
- Soutenir les acteurs locaux de l'insertion.



Un tiers lieu pour faire ensemble !

• Les enjeux

En application de ses compétences en matière de développement économique, Carcassonne Agglo a souhaité engager un plan d'actions visant à favoriser les démarches de retour à l'emploi et de qualification de la main d'œuvre, éléments constitutifs de l'attractivité économique du territoire. La création du Tiers Lieu Formation au sein du pôle numérique (kappa'[R]), s'inscrit dans cette démarche de soutien et d'accompagnement des acteurs locaux de la formation et de l'insertion. Carcassonne Agglo s'appuie sur ces acteurs afin de définir une stratégie d'intervention en mobilisant les partenaires externes et internes pour développer des outils favorisant les conditions d'accès à l'emploi sur le territoire.

Ainsi, la volonté est ici d'améliorer la cohérence entre l'ancrage territorial et les formations proposées pour favoriser une montée en compétence des jeunes et développer des emplois locaux et durables.

LES CHIFFRES CLÉS

15 stagiaires de l'École Régionale du Numérique présents quotidiennement sur kappa'[R]

465 journées de mise à disposition d'espaces de travail sur kappa'[R]

12 étudiants du Campus Connecté inscrits à la rentrée de septembre 2019



• Les actions 2019

Au cours de l'année 2019, des projets en lien avec l'enseignement supérieur, l'emploi ou l'insertion ont été entrepris et développés :

○ **Accueil du dispositif "Campus Connecté"** : Carcassonne Agglo fait partie des 13 villes françaises retenues par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) pour proposer l'expérimentation de "Campus Connecté". Ce dispositif permet aux étudiants d'accéder à une offre de formation universitaire à distance, encadrée par un Tuteur de Proximité. Ce dispositif innovant est hébergé au sein du tiers lieu kappa'[R], Le campus a ouvert officiellement le 30 septembre 2019. 12 étudiants inscrits aux profils variés et poursuivant des cursus universitaires allant du BTS à la licence.

○ **Semaine du Numérique du 8 au 12 avril 2019** : Carcassonne Agglo a soutenu l'organisation de la semaine dédiée aux usages numériques qui s'est déroulée du 8 au 12 avril 2019, sur le Tiers Lieu Formation Insertion du Pôle Numérique, kappa'[R]. L'objectif de cette manifestation portée par le dispositif national "Maif Numérique Tour" était de proposer des ateliers de sensibilisation aux usages numériques à destination d'un public large et varié. 235 scolaires et étudiants sur les trois jours du Maif Numérique Tour. 130 personnes adultes sur les trois jours du Maif Numérique Tour.

○ **La fête de la Sciences 2019** : dans le cadre de la feuille de route 2019, un axe prévoyait l'acculturation scientifique sur le territoire de Carcassonne Agglo. C'est ainsi qu'elle a soutenu l'association des "Petits Débrouillards" dans l'organisation de l'édition 2019. L'action a réuni 750 scolaires le vendredi et 500 visiteurs le samedi, soit un total de 1 250 visiteurs sur deux jours. 18 associations étaient présentes pour promouvoir les activités scientifiques

○ **Convention de partenariat avec la MLOA** : le partenariat entre Carcassonne Agglo et la MLOA était déjà bien ancré. Il est concrétisé par une convention de partenariat dont l'objectif général est de faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes du territoire communautaire âgés de 16 à 25 ans.

○ **Convention de partenariat avec le Pôle Emploi** : un travail est en cours afin de finaliser la diffusion des offres d'emploi sur le site Internet de Carcassonne Agglo. Ce partenariat fera l'objet d'une signature d'une convention globale en 2020.

○ **Développement des nouvelles activités du Tiers Lieu Formation / Insertion** : des actions partenariales ont été mise en place pour optimiser l'inscription de public sur les formations soutenues par Carcassonne Agglo (ex Simplon) : travail de communication et de sensibilisation auprès de la MLOA, de Pôle Emploi, des Centres Sociaux et des PIJ notamment ainsi que le CIBC (bilan de compétences) : Ad'Oc Conseil VAE Herick Cayé Formation (formation) : Ruche associative (conseil aux associations) L'IFSI (école d'infirmières) et l'IUT : occasionnellement pour des visioconférences.

• Budget du service

Pour accompagner le développement du Tiers Lieu Formation/insertion/enseignement supérieur, Carcassonne Agglo à apporter sa contribution financière à hauteur de **253 650 €**.

• Les perspectives 2020

○ Évolution des usages du Tiers Lieu : Consolider l'accueil du dispositif de Campus Connecté ainsi que celui de l'école du numérique Simplon.

○ Développer les opportunités de partages et d'échanges d'expérience sur les apprentissages autour des actions proposées par les organismes dédiés à la formation ou à l'insertion professionnelle. Soutenir les actions de la MLOA en faveur de l'emploi ou de l'alternance, travail en partenariat avec le Pôle Emploi et la Région Occitanie sur la mise en corrélation de l'offre et de la demande à destination des entreprises qui s'installent sur le territoire.

○ Poursuite des actions d'acculturation aux métiers du numérique qui sont les métiers de demain.

○ Renforcer le rapprochement avec les services Formation de la Région afin de décliner un plan d'action concerté et adapté aux exigences de notre territoire.

○ Rechercher le croisement des actions conduites par la Direction Économie au travers du Réseau [R]MINE notamment en ce qui concerne le lien avec les entreprises les besoins en recrutement non pourvus et par le Service Politique de la Ville en lien avec le pilier développement économique-emploi du Contrat de ville œuvrant en faveur des publics en insertion.



DIRECTION DE LA COMMUNICATION



Présentation du service

La communication au sein d'une collectivité est un service public à part entière. Elle s'adresse à l'ensemble de la population : citoyens, habitants, contribuables, usagers des services publics, élus, partenaires et agents de la collectivité.

Elle valorise et accompagne l'action publique, facilite et anime la démocratie participative et soutient le territoire et ses acteurs.

Fonction transversale au sein de Carcassonne Agglo, la direction de la communication est une passerelle entre les élus, les services et les habitants.

La direction de la communication est rattachée au Cabinet du Président.



Contact

Aurélie Trilles Esteban

communication@carcassonne-agglo.fr

04 68 10 56 27

Les équipes

1 Directrice de la communication

1 Adjointe à la directrice

1 Chargée de communication PAO (Publication Assistée par Ordinateur)

1 Chargée de communication suivi, rédaction et actualité web

1 Chargé de communication, relations presse



• Les missions de la Direction

- Rendre l'information institutionnelle accessible à tous.
- Donner une image moderne et vivante de la collectivité.
- Répondre aux sollicitations externes.
- Organiser, coordonner et diffuser les informations.
- Veiller à l'utilisation de l'image de Carcassonne Agglo sur les supports édités par les communes, ou les différents partenaires.
- Assurer la conception et l'impression de supports de communication avec propositions de chemin de fer, prises de contacts avec les intervenants et rédaction des articles.
- Créer un plan de communication pour la collectivité concernant les différents évènementiels.
- Gérer les relations presse.
- Diffuser l'information via les multimédias et les supports papiers.
- Diffuser l'information en externe.



• Les enjeux

Rattaché au Cabinet du Président, le service communication informe les différents publics, mobilise l'ensemble des acteurs, et renforce la cohésion sociale sur son territoire.



• Les actions 2019

WEB // Numérique // Vidéos // Photothèque

- Envoi de 12 Newsletters Institutionnelles, et des supports de communication, AggloMAG, AggloLOISIRS aux abonnés.
- Création de la carte de vœux 2019 et de son animation.
- Élaboration du plan de communication pour la saison culturelle l'Envolée (création des programmes, des insertions, des tickets, des spots radios, de l'invitation, des flyers, des affiches, des vidéos de présentation...) et pour le Festival des Arts de la rue.
- Manifestations agricoles : 13 manifestations soutenues par Carcassonne Agglo – réalisation de supports de communication.
- CIAS - Conception de supports pour la communication externe : Affiches, flyers, invitations, livrets, plaquette...
- Insertions presse : 15 pages de publi rédactionnels dans la presse quotidienne régionale, 10 insertions dans des supports partenaires (Mag Évasion, Agenda CCI, Sapeurs-Pompiers de l'Aude, Agenda des Vignerons de l'Aude, Petit Agenda...) poursuite de partenariat avec des radios locales...
- Une revue de presse quotidienne et numérisée.
- Création d'une quinzaine de bandeaux signatures mails des agents.
- Reportages photos : sur le territoire, événementiels, conférences de presse, équipements intercommunaux...



Supports papiers

- Édition de 6 numéros de l'AggloMAG en 56 000 exemplaires, imprimés sur du papier PEFC et diffusés sur tout le territoire de l'Agglo.
- Réalisation du rapport d'activités 2018.
- Fabrique des Arts (Conservatoire et Beaux-arts) : affiches, invitations, dépliants, livret de présentation de la Fabrique, cartes, bulletins d'inscription...



• Budget du service

Budget communication 2019 : **320 000 euros**

• Les perspectives 2020

- Développer le Motion Design et les vidéos.
- Création d'un compte Instagram Carcassonne Agglo.
- Élargir les compétences du service.

SERVICE PROTOCOLE



Présentation du service

Le service du Protocole a pour mission de régler tous les problèmes de cérémonial et d'étiquette et d'organiser les cérémonies, manifestations et évènements, organisées par Carcassonne Agglo et est garant du bon déroulement de celles-ci.

Le service du protocole est un service mutualisé, il est utilisé pour l'intégralité des manifestations organisées par Carcassonne Agglo, par Carcassonne Agglo Solidarité CIAS, et également par l'OTC.

Les équipes

- 1 Chef de protocole
- 2 Agents de protocole
- 1 Chauffeur du Président



Contact

Daniel Taillefer

Chef du Protocole

protocole@carcassonne-agglo.fr

04 68 10 56 08



Le service est
directement
lié aux projets
et décisions
du Cabinet.





• Les missions du service

- Planification, mise en place et gestion logistique et technique des évènements, manifestations et cérémonies protocolaires.

- Organisation des Bureaux et Conseils (mise en place, sonorisation et enregistrement).

- Commande des gerbes pour les commémorations.

- Distribution de documents de communication sur l'intégralité du territoire de Carcassonne Agglo.

- Transport du Président et des Vice-Présidents.

• Les enjeux

Tout en garantissant la logistique relative à l'intégralité des manifestations et le respect des protocoles, **ce service est le lien entre les demandes émises par le Cabinet et l'organisation, la préparation et la mise en œuvre de celles-ci.**



173
EVÈNEMENTS
ORGANISÉS
POUR

7 563
PERSONNES
IMPACTÉES

123 CAFÉS
D'ACCUEIL
(4 712 PERSONNES)

33 APÉRITIFS
(1 680 PERSONNES)

17 REPAS
(1 171 PERSONNES)

• Les actions 2019

- Janvier : Organisation des vœux du Président.
- Décembre : Partenariat logistique 2^{ème} Édition du Film politique.
- Organisation de 6 Bureaux et 6 Conseils.
- Organisation et Gestion logistique de Séminaires, Réunions d'encadrement, Vernissages, Repas, Apéritifs et Cafés.

• Budget du service

70 700 euros TTC de budget pour l'année 2019.

• Les perspectives 2020

Les actions du service Protocole sont en corrélation directe avec les projets et les décisions du Cabinet.

RAPPORT D'ACTIVITES 2019

81 Communes pour un territoire !

AIGUES-VIVES

ALAIRAC

ALZONNE

ARAGON

ARQUETTES EN VAL

ARZENS

AZILLE

BADENS

BAGNOLES

BARBAIRA

BERRIAC

BLOMAC

BOUILHONNAC

CABRESPINE

CAPENDU

CARCASSONNE

CASTANS

CAUNES-MINERVOIS

CAUNETTES EN VAL

CAUX ET SAUZENS

CAVANAC

CAZILHAC

CITOU

COMIGNE

CONQUES SUR ORBIEL

COUFFOULENS

DOUZENS

FAJAC EN VAL

FLOURE

FONTIÈS D'AUDE

LA REDORTE

LABASTIDE EN VAL

LAURE-MINERVOIS

LAVALETTE

LESPINASSIÈRE

LEUC

LIMOISIS

MALVES EN MINERVOIS

MARSEILLETTE

MAS DES COURS

MAYRONNES

MONTCLAR

MONTIRAT

MONTOLIEU

MONZE

MOUSSOULENS

PALAJA

PENNAUTIER

PÉPIEUX

PEYRIAC-MINERVOIS

PEZENS

PREIXAN

PUICHÉRIC

RAISSAC SUR LAMPY

RIEUX EN VAL

RIEUX-MINERVOIS

ROUFFIAC D'AUDE

ROULLENS

RUSTIQUES

SAINT-FRICHOUX

SAINT-MARTIN LE VIEIL

SAINTE-EULALIE

SALLÈLES-CABARDÈS

SERVIÈS EN VAL

TAURIZE

TRAUSSE-MINERVOIS

TRÈBES

VAL DE DAGNE

VENTENAC-CABARDÈS

VERZEILLE

VILLALIER

VILLAR EN VAL

VILLARZEL-CABARDÈS

VILLEDUBERT

VILFLOURE

VILLEGAILHENC

VILLEGLY

VILLEMUSTAUSOU

VILLENEUVE-MINERVOIS

VILLESÈQUELANDE

VILLETRITOLS


carcassonne
TERRES D'AUDACE agglo

www.carcassonne-agglo.fr